



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Canadian Theses Service

Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, tests publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30.

ANALYSE COMPARATIVE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES PAYS DE LA
SOUTHERN AFRICAN DEVELOPMENT COORDINATION CONFERENCE

(SADCC)

par

Stéphan Larue

Thèse déposée à
l'École des études supérieures et de la recherche
en vue de l'obtention de la maîtrise ès arts en science politique

Université d'Ottawa
mai 1988



Stéphan Larue, Ottawa, Canada, 1988.

7

Permission has been granted to the National Library of Canada to microfilm this thesis and to lend or sell copies of the film.

The author (copyright owner) has reserved other publication rights, and neither the thesis nor extensive extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her written permission.

L'autorisation a été accordée à la Bibliothèque nationale du Canada de microfilmer cette thèse et de prêter ou de vendre des exemplaires du film.

L'auteur (titulaire du droit d'auteur) se réserve les autres droits de publication; ni la thèse ni de longs extraits de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation écrite.

ISBN 0-315-46800-9



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

REMERCIEMENTS

Je désire tout d'abord remercier mon directeur de thèse, le professeur Andrew Axline qui, de par ses précieux conseils et ses encouragements, rendit possible la réalisation de ce travail. Je dois également ma reconnaissance au professeur Paul N. Dussault qui me suggéra un sujet de thèse des plus intéressants tant au point de vue de la science que de la culture en général.

Finalement, j'aimerais mentionner les noms de Christiane Poirier et Françoise Quesnel dont les sourires et la bonne humeur furent grandement appréciés, Jean-Sébastien Bach, Wolfgang Amadeus Mozart, Friedrich Handel et Antonio Vivaldi qui ont su m'inspirer à travers leurs propres efforts et enfin, ma famille, à qui je dédie les miens.

TABLE DES MATIERES

	pages
TABLE DES MATIERES	i
Liste des tableaux	iv
Liste des figures	v
Liste des annexes	v
 INTRODUCTION	 1
 I. LA COOPÉRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE AUSTRALE	 7
A) La Southern African Development Coordination Conference: origine et structure	 7
1) Les origines	8
2) La structure	17
B) La Southern African Custom Union (SACU)	19
C) Le Preferential Trade Area (PTA)	23
 II. COOPÉRATION RÉGIONALE ET POLITIQUE ÉTRANGÈRE: LES ASPECTS THÉORIQUES	 27
A) La théorie de la coopération régionale	27
1) Le cadre néo-classique	27
2) La théorie politique de l'intégration régionale	 29
B) L'analyse comparative de la politique étrangère: les éléments théoriques de J. N. Rosenau	 34
 III. DÉVELOPPEMENT, DÉPENDANCE ET COOPÉRATION RÉGIONALE	 47
A) Les hypothèses générales et les termes de l'analyse multivariée	 47
1) La politique étrangère au sein de la SADCC et le militantisme	 48
2) Le développement et le militantisme	49
3) La dépendance économique vis-à-vis l'Afrique du Sud et le militantisme	 52
4) La structure du régime et le militantisme ..	54
5) La nature du régime et le militantisme	57
6) La personnalité des leaders et le militantisme	 57

B) Définition opérationnelle des variables	61
1) Le militantisme	61
2) Le développement socio-économique	62
3) La dépendance économique	64
4) La structure et la nature du régime	66
5) Les leaders politiques	69
 IV. LES CONDITIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DES PAYS DE LA SADCC	 72
A) L'Afrique australe dans son ensemble	72
B) Les conditions socio-économiques et politiques: l'analyse pays par pays	75
1) l'Angola	77
2) le Botswana	83
3) le Lesotho	90
4) le Malawi	96
5) le Mozambique	101
6) le Swaziland	105
7) la Tanzanie	111
8) la Zambie	114
9) le Zimbabwe	119
C) Le classement des pays de la SADCC en termes des variables indépendantes; un rappel	125
1) La variable sociétale: le niveau de développement économique	126
2) La variable systémique: le degré de dépendance économique	130
3) Les variables gouvernementales: la structure et la nature des régimes	132
4) La variable idiosyncratique: la personnalité des leaders	136
 V. LES POLITIQUES NATIONALES AU SEIN DE LA SADCC: ÉVALUATION ET ANALYSE	 142
A. Analyse des niveaux de militantisme	142
1) Analyse par secteurs	143
a) Le domaine de l'énergie	143
b) La gestion des capitaux	148
c) La Preferential Trade Area	150

2) Analyse du niveau de militantisme par pays	153
a) l'Angola	154
b) le Botswana	155
c) le Lesotho	155
d) le Malawi	156
e) le Mozambique	157
f) le Swaziland	158
g) la Tanzanie	159
h) la Zambie	160
i) le Zimbabwe	161
B) Le degré de militantisme des pays de la SADCC: le classement	161
C) Explication de la politique étrangère en fonction des variables indépendantes	163
CONCLUSION	176
BIBLIOGRAPHIE	208

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Les pays membres de la SADCC. Quelques données de base	8
Tableau 2. Les pays membres de la SADCC. Années d'indépendance	10
Tableau 3.a Schématisation des éléments pré-théoriques de J. N. Rosenau. Le cas des grands pays à économie développée	40
Tableau 3.b Schématisation des éléments pré-théoriques de J. N. Rosenau. Le cas des grands pays à économie en voie de développement	41
Tableau 3.c Schématisation des éléments pré-théoriques de J. N. Rosenau. Le cas des petits pays à économie développée	42
Tableau 3.d Schématisation des éléments pré-théoriques de J. N. Rosenau. Le cas des petits pays à économie en voie de développement	43
Tableau 4. Principales exportations des pays de la SADCC. 1982	73
Tableau 5. Les coûts de la déstabilisation en Afrique australe	75
Tableau 6. Le classement des pays de la SADCC en terme des indicateurs socio-économique	128
Tableau 7. Le développement économique. Classement des pays de la SADCC	130
Tableau 8. La dépendance économique vis-à-vis la RSA. Classement des pays de la SADCC	131
Tableau 9. La notion de contrainte politique. Classification des régimes politiques des pays de la SADCC	134
Tableau 10. La position politique des pays de la SADCC .	135
Tableau 11. Le niveau de militantisme des pays de la SADCC. L'aspect discursif	163
Tableau 12. Le niveau de militantisme des pays de la SADCC. L'aspect pratique	163
Tableau 13. Positions relatives des pays de la SADCC en fonction des variables sociétales et systémiques	165

Tableau 14. Positions relatives des pays de la SADCC en fonction des variables gouvernementales	168
---	-----

LISTE DES FIGURES

Figure 1. La structure de la SADCC	18
Figure 2. Le militantisme	62
Figure 3. Le développement socio-économique	63
Figure 4. La dépendance économique	66
Figure 5. La structure et la nature du régime	68

LISTE DES ANNEXES

Annexe A. Rencontres et conférences de la SADCC. mai 1979 - janvier 1985	180
Annexe B. Définitions des indicateurs économiques	183
Annexe C. Représentation graphiques des indicateurs économiques	186
Annexe D. Calculs du classement socio-économique	204

INTRODUCTION:

Depuis la création de la Communauté Economique Européenne vers la fin des années cinquante, la coopération économique entre les Etats-Nations modernes a souvent été considérée comme une des avenues les plus prometteuses menant au développement des économies nationales. Les travaux théoriques n'ont d'ailleurs pas tardé à transposer l'analyse propre aux pays développés aux Etats de la périphérie. Comme nous le verrons au Chapitre II de notre recherche, il est vite devenu clair que les outils théoriques entourant la naissance du Marché Commun Européen, par exemple, s'avéraient, de toute évidence, inadéquats dans le cas des pays en développement. D'importantes modifications épistémologiques ont donc, depuis un quart de siècle, marqué ce champs d'étude. C'est à partir de ce renouveau théorique, que l'on peut désigner comme la théorie politique de l'intégration économique, que cette étude tire ses hypothèses.

Notre analyse veut identifier les principaux facteurs influençant la politique des nations à l'égard d'un projet de coopération régionale, en l'occurrence, la Southern African Development Coordination Conference (SADCC). Jusqu'à maintenant, la théorie politique de l'intégration et de la coopération régionale s'est peu intéressé aux éléments "externes" déterminant les diverses attitudes des acteurs ~~étatiques~~. Il semble évident que nous n'avons pas poursuivi le champs qu'offraient des auteurs tel Etzioni et le concept de "menace externe" ⁽¹⁾. Nous devons cepen-

dant noter les travaux de Constantine Vaitsos qui s'intéressa aux rôles joués par les entreprises transnationales ⁽²⁾ et l'importance que la théorie accorda à la dépendance économique ⁽³⁾. Toutefois, il demeure, selon nous, que plusieurs facteurs influents n'ont pas été analysés de façon systématique.

La théorie politique de l'intégration régionale a déjà établi un lien important entre, d'une part, le niveau de développement et de dépendance économique et, d'autre part, les positions politiques des Etats-Membres à l'égard d'un projet d'intégration ou de coopération régionale ⁽⁴⁾. Par exemple, ces considérations théoriques prévoient une nette réticence de la part des pays moins développés de la région vis-à-vis l'adoption de politiques visant à contrôler l'entrée des investissements étrangers. Les pays plus développés, quant à eux, auront tendance à appuyer de telles mesures; leurs stocks de capital s'avérant suffisants à entreprendre un développement plus auto-centré. A partir de ces fondements théoriques, nous pouvons établir un devis de recherche pertinent. En s'inspirant d'un cadre d'analyse classique de politique étrangère comparée, nous analyserons les différentes politiques des pays membres d'une organisation régionale.

Comme nous l'avons déjà mentionné, notre choix s'est porté sur la Southern African Development Coordination Conference (SADCC), organisme régional qui regroupe neuf pays d'Afrique Australe. Un des intérêts principal justifiant ce choix réside dans la relation particulière liant ces pays à la puissance régionale

que représente la République d'Afrique du Sud. La SADCC a d'ailleurs été créée avec l'objectif principal de réduire la dépendance économique des pays de la région à l'égard du puissant voisin du Sud ⁽⁵⁾. Il est donc évident que cette situation de dépendance économique joue un rôle extrêmement important dans les rapports qu'entretiennent les pays membres vis-à-vis la SADCC. Toutefois, nous croyons que d'autres facteurs sont également influents.

Le premier défi à relever vise le niveau d'analyse que nous employerons. Comme le souligne David Singer (1961) ⁽⁶⁾, il importe au chercheur de bien saisir à quel niveau d'analyse se situe la recherche. Ce dernier présente d'ailleurs deux niveaux fondamentaux; le niveau systémique, qui perçoit les relations internationales comme une entité, et le niveau sous-système, ou encore d'Etat-Nation, qui s'attarde à l'Etat en tant qu'unité d'analyse. A partir de cette large dichotomie, nous proposons le raffinement qu'apporte James Rosenau (1966) ⁽⁷⁾ dans sa pré-théorie des politiques étrangères. Ce dernier nous donne une intéressante nomenclature des variables influençant le "comportement externe", ou la politique étrangère des acteurs étatiques. De plus, il parvient à établir un ordre d'importance de ces variables en tenant compte de la taille des pays, du degré de développement économique et finalement, si la société s'avère "fermée" ou "ouverte". C'est à cette nomenclature que se réfèrera essentiellement notre cadre d'analyse.

Cette analyse multivariée se divisera en cinq parties. Tout

d'abord, nous donnerons, dans le premier chapitre, une analyse des principaux aspects de la coopération régionale en Afrique australe. Ainsi, nous donnerons un aperçu de l'organisation faisant l'objet de notre recherche, la Southern African Development Coördination Conference (SADCC). Nous examinerons également deux autres expériences d'intégration régionale d'importance; la Southern African Custom Union et le Preferential Trade Area. Nous verrons plus loin l'importance de ces deux organisations à l'égard de notre analyse.

Le deuxième chapitre exposera les éléments théoriques relatifs à la coopération régionale et la politique étrangère. Pour ce qui est de la coopération régionale, nous donnerons un bref exposé des principaux éléments du cadre théorique néo-classique pour poursuivre avec une étude plus élaborée du renouveau engendré par la théorie politique de l'intégration régionale. Au niveau de l'analyse comparative de la politique étrangère, nous nous attarderons aux éléments théoriques de J. N. Rosenau dont notre choix de variables s'est largement inspiré.

Le troisième chapitre présentera dans un premier temps, nos variables, dépendantes et indépendantes, en termes de définitions conceptuelles et opérationnelles et, dans un deuxième temps, le type de relations qui les unissent selon la littérature. Quant au quatrième chapitre, ce dernier présentera les conditions socio-économiques et politiques des pays membres et leurs positions relatives en termes des variables choisies.

Finalement, le cinquième et dernier chapitre présentera une évaluation et une analyse en fonction des hypothèses formulées précédemment. Une conclusion résumera nos découvertes et soulignera les implications théoriques qui en découlent.

Signalons en terminant, que notre étude portera sur une période limitée de 5 ans soit du début des activités de la SADCC, en 1980, jusqu'en 1985.

1. voir à ce sujet Political Unification: A Comparative Study of Leaders and Forces, New York: Holt, Rinehart and Winston, 1965
2. Parmi ceux-ci notons "L'Attitude et le Rôle des Entreprises Transnationales dans le Processus d'Intégration Economique dans les Pays en Voie de Développement", Revue Tiers-Monde, XIX, (avril-juin 1978), Regional Integration cum/versus Corporate Integration. A Review of the Motives, Conduct and Implications of Transnational Enterprises in Regional Economic Cooperation Processes among Developing Countries, New York: United Nations Centre on Transnational Corporations, 1976, et finalement, "Crisis in Regional Economic Cooperation (Integration) among Developing Countries", World Development 6, (june 1978).
3. Fuat Andic, Suphan Andic et Douglas Dosser, A Theory of Economic Integration of Developing Countries, London: Allen and Unwin, 1971; W. A. Axline, "Underdevelopment, Dependence and Integration. The Politics of Regionalism in the Third World", International Organization 31, 1977, et Bela Belassa et Ardy Stoutdjesdijk, "Economic Integration among Developing Countries", Journal of Common Market Studies 14, 1975.
4. W. A. Axline, op. cit., et Lynn Mytelka, "Regional Integration in the Third World. Some Internal Factors", International Dimensions of Regional Integration in the Third World, Ottawa: IDIC, 1975.
5. voir Southern Africa: Toward Economic Liberation. A Declaration by the Governments of Independent States of Southern Africa made at Lusaka on the 1st of April 1980, London: SADCC Liaison Committee, 1980
6. J. D. Singer, "The Level-of-Analysis Problem in International Relations", World Politics 13, 1961, pp. 77-92.
7. J. N. Rosenau, "Pre-Theories and Theories of Foreign Policy" in R. B. Farrell (ed.), Approaches to Comparative and International Politics, Evanston: Ill.; Northwestern University Press, 1966.

I. LA COOPÉRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE AUSTRALE

Tout comme d'autres régions en voie de développement, l'Afrique australe fit l'expérience de la coopération régionale. En fait, il existe depuis déjà 1910 une entente commerciale entre quatre pays de la région. Le premier chapitre de notre essai vise à donner une description succincte de trois organisations régionales.

Il est évident que nous porterons une attention particulière à la Southern African Development Coordination Conference (SADCC) mais également la Southern African Custom Union (regroupant le Botswana, le Lesotho, la République d'Afrique du Sud et le Swaziland) et la Preferential Trade Area qui regroupe 14 États africains dont quatre de la SADCC. Ces deux dernières organisations, nous le verrons, offrent une importance particulière quant à l'analyse des facteurs tels le degré de dépendance économique des pays de la Southern African Development Coordination Conference et le niveau d'engagement de ces derniers à l'intérieur de la SADCC.

A) La Southern African Development Coordination Conference: origine et structure

Comme nous l'avons mentionné, la SADCC s'avère être une expérience originale de coopération régionale ayant comme cadre géo-politique les nations de l'Afrique Australe i.e. les fameux

pays de la Ligne de Front. Créé en 1980, l'organisme comporte plusieurs caractéristiques intéressantes, tant au niveau des événements et du processus qui entourèrent sa mise sur pied, qu'au niveau de sa structure et de son mode de fonctionnement.

Tableau 1. Les pays membres de la SADCC
Quelques données de base (1)

Pays Membres	Population (millions)	Superficie ('000 km ²)	Export. (millions de \$ US)	Import.
Angola	8.0	1 247	1 483	1 115
Botswana	0.9	582	456	686
Lesotho	1.4	30	35	527
Malawi	6.5	118	246	294
Mozambique	12.9	802	137	836
Swaziland	0.7	17	315	519
Tanzanie	19.8	945	432	944
Zambie	6.0	753	1 061	999
Zimbabwe	7.5	390	1 065	1 091
Total	63.7	4 884	5 230	7 011

Note: Les chiffres relatifs à la population sont des estimations de l'année 1982

1) Les Origines

Selon Arne Tostensen (2), il y aurait deux "écoles de pensée" en ce qui a trait aux origines de la SADCC. Tout d'abord,

certaines considèrent l'organisme comme l'aboutissement logique d'un processus de coopération déjà entrepris avec les cinq pays de la Ligne de Front (Angola, Mozambique, Botswana, Tanzanie et Zambie). C'est lors d'une réunion réunissant les ministres des Affaires Etrangères des pays de la Ligne de Front, tenue à Gaborone en mai 1979, qu'il fut décidé de tenir un sommet à Arusha (Tanzanie) au mois de juillet de la même année afin de discuter, en de plus amples détails, de la forme et de la stratégie que devrait adopter un effort de coopération plus élargie.

Une autre thèse voudrait que l'organisme découle d'un certain intérêt porté par les nations développées vers la fin des années soixante-dix afin de venir en aide aux nations d'Afrique Australe durement affectées par les conflits armés de la dernière décennie. Les guerres de libération avaient été particulièrement coûteuses aux économies nationales nouvellement libérées. Pour employer les termes de Tostensen, il s'agissait, à l'époque, d'un certain type de Plan Marshall envisagé particulièrement par les Etats-Unis.

Toujours selon l'auteur, ces initiatives dateraient plus précisément d'avril 1976 à la suite de la victoire du MPLA (Mouvement Populaire pour la Libération de l'Angola) en Angola. Quelques années auparavant, Henry Kissinger, à l'époque conseiller spécial du Président Nixon, aurait annoncé, lors d'un discours à Lusaka, en Zambie, que l'administration américaine supporterait le droit à l'auto-détermination des nations de la région et qu'u-

Tableau 2. Les pays membres de la SADCC
Année d'indépendance (3)

Pays Membres	Année
Angola	1975
Botswana	1966
Lesotho	1966
Malawi	1964
Mozambique	1975
Swaziland	1968
Tanzanie	1962
Zambie	1964
Zimbabwe	1980

ne aide massive serait promise à l'intérieur d'un programme visant à solutionner le problème Rhodésien. Si l'affaire du Watergate allait mettre un terme aux espoirs engendrés par Kissinger, il demeure évident pour Tostensen que la fin des années soixante-dix marque une recrudescence de l'intérêt américain à l'égard de l'Afrique Australe et que ce renouveau, jumelé avec les initiatives des pays de la Ligne de Front, marquent les débuts de la SADCC.

Selon un autre auteur, Christopher Hill (4), la SADCC serait une idée de Sir Seretsetse Khama, à l'époque président du Botswana. Ce dernier voulait ainsi maintenir les liaisons déjà établies entre les 5 pays de la Ligne de Front et en faire un instrument

institutionnel pouvant mieux canaliser les efforts politiques des membres tout en cherchant des avenues plus constructives que les débats stériles avec Prétoria. Selon Hill, Sir Khama aurait également envisagé, grâce à ce nouveau "réseau régional", un certain rapprochement entre l'Angola, le Mozambique et les donateurs de l'Ouest. En fait, Hill ne se surprendrait pas, si l'on tient compte de la longévité politique des leaders de la région, si le concept de la SADCC ne prendrait pas ses racines dans un passé encore plus reculé. Il écarte, semble-t-il le rôle qu'aurait pu jouer un prétendu "Plan Marshall" occidental dans la création de l'organisation régionale. En ce sens, il rejoint plutôt la première hypothèse soulevée par Tostensen i.e. l'aboutissement d'un processus intrinsèque à la région.

Il demeure qu'en mai 1979, il fût décidé lors d'une réunion ministérielle des Pays de la Ligne de Front (Angola, Mozambique, Tanzanie, Botswana et Zambie), tenue à Gaborone (Botswana) de tenir une conférence, consacrée à la coopération économique, au mois de juillet de la même année à Arusha en Tanzanie. Ainsi, le 4 juillet 1979, les 5 pays membres de la Ligne de Front énoncèrent la première déclaration de principes de la SADCC. Cette dernière allait être reconfirmé en avril 1980 par tous les membres de la SADCC i.e. les 5 pays de la Ligne de Front plus le Lesotho, le Malawi, le Swaziland et le Zimbabwe.

La déclaration du Sommet de Lusaka (que l'on désigne sous le vocable de SADCC 1) comporte 4 objectifs clairement définis: (5)

- 1) La réduction de la situation de dépendance économique, particulièrement, mais non seulement, vis-à-vis la République d'Afrique du Sud..
- 2) La formation de liens entre les membres afin de créer une véritable et équitable intégration régionale.
- 3) La mobilisation de ressources afin de promouvoir l'implantation de politiques nationales, interétatiques et régionales.
- 4) L'harmonisation des politiques afin d'assurer la coopération internationale à l'intérieur du cadre stratégique élaboré.

Il serait bon de signaler que des études avaient été réalisées avant le sommet de Lusaka afin d'élaborer un plan d'action permettant une mise en oeuvre rapide et efficace des objectifs à atteindre. De ces études il ressortit que le secteur des transports et des communications demandait une attention particulière. Il fut ainsi décidé de créer la Southern African Transport and Communication Commission (SATCC) qui serait basée à Maputo au Mozambique. Cette dernière allait voir le jour aux mois de juin et juillet 1980. Mise à part les transports et les communications on discuta également la sécurité alimentaire, de l'énergie, de la conservation des eaux et du sol et, finalement, de l'éducation.

(6) Étaient également présent à Arusha, neuf pays donateurs et plusieurs agences d'aide multilatérale telles la Banque Mondiale, le Secrétariat du Commonwealth, la Communauté Économique Europé-

enne, la Banque de Développement Africaine et la Commission Économique des Nations-Unies pour l'Afrique. (7)

Comme nous l'avons mentionné un peu plus haut, un deuxième sommet de la SADCC eut lieu en avril 1980 à Lusaka (Zambie). Réunissant, et ce, pour la première fois, les neuf membres, on y adopta un programme d'action en cinq points. Le programme s'attachait à accorder, encore une fois, la priorité aux transports et aux communications, reconnaître en l'agriculture un dénominateur commun entre les pays-membres, souligner l'importance d'implanter des programmes d'éducation et de formation technique, envisager la mise en place d'un programme d'harmonisation industrielle tout en portant un accent particulier au secteur de l'énergie. On estimait les coûts d'un tel projet à \$ 1 500 millions US pour les années 80 seulement. (8)

La deuxième grande conférence de la SADCC devait se tenir à Maputo (Mozambique) en novembre 1980. Si on s'était attardé à établir un plan d'action à Arusha et à Lusaka, Maputo allait être un forum visant à recueillir l'aide financière nécessaire. Plus de 30 gouvernements étrangers et organisations d'aide multilatérale et près de 20 organisations internationales et d'aide bilatérale y étaient représentées. Notons toutefois que la Chine et l'Union Soviétique refusèrent d'y participer. Le montant des dons promis s'éleva à \$ 650 millions de dollars US. Toutefois, on note que certains de ces fonds avaient déjà été assignés à différents projets de développement. Certains portent le montant réel des

fonds accordés à \$50 millions US, d'autres à \$200-300 millions US.⁽⁹⁾ Parmi les donateurs les plus importants notons la Banque de Développement Africaine (\$384 millions US échelonné sur une période de 4 ans i.e. de 1982-1986), la Communauté Économique Européenne (\$100 millions US), les États-Unis (\$50 millions US), les Pays-Bas (\$32 millions US) et la Suède (\$22 millions US). L'Allemagne n'accorda que \$2 millions US et la France, la Grande-Bretagne et le Japon se signalèrent de par leurs refus de s'engager financièrement.

La Conférence de Maputo fut marqué également par la présentation d'une étude détaillée du réseau de transport et des communications de la région.⁽¹⁰⁾ Le rapport, préparé par une firme de consultants danoise, recommandait que des fonds soient accordés à la réalisation de 97 projets regroupés sous 6 catégories différentes: réseau routier, ferroviaire et portuaire ainsi que l'aviation civile, les télécommunications et la formation technique. Il en résulta que la plupart des dons accordés furent reliés aux projets mentionnés dans l'étude.

La troisième conférence d'importance se déroula à Blantyre (Malawi) les 19 et 20 novembre 1981. Si la Conférence de Maputo servit à recevoir des engagements financiers de la part des donateurs, Blantyre devait les leurs rappeler. Des \$650 millions US qui avaient été promis à Maputo un an auparavant, seulement \$273 millions US faisaient l'objet d'une entente légale. Conséquemment, la Communauté Économique Européenne et la Banque Africaine

de Développement décidèrent d'envoyer une délégation dans le but d'étudier les possibilités de mettre en oeuvre de façon plus efficace les fonds promis.⁽¹¹⁾ Une des décisions capitales de la Conférence fut celle concernant la mise en place d'un Secrétariat permanent de la SADCC à Gaborone (Botswana) avec un Zimbabwéen à sa direction. Le Secrétariat allait ouvrir ses portes un an plus tard, en octobre 1982.

Encore une fois, la Conférence fut marquée par la publication de nombreuses études particulièrement en ce qui a trait aux transports et aux communications. De plus, on accorda à chacun des pays-membres des domaines de responsabilité particuliers ce qui, dans une certaine mesure, avait déjà été établi. Ainsi, le Mozambique se voyait accorder les transports et les communications, le Zimbabwe; l'alimentation, la conservation et l'utilisation des sols, le Botswana; la recherche agraire et les maladies affectant le bétail, le Swaziland; la main-d'oeuvre, la Tanzanie; le développement industriel, l'Angola; la conservation et le développement énergétique, et, finalement, la Zambie devenait responsable du Fond de Développement Sud-Africain. Toutefois, ce Fond de Développement ne fit pas l'unanimité, et l'on demanda à la Zambie de revoir cette proposition. On accorda subséquemment l'industrie minière comme une des responsabilités sectorielles de la Zambie.

En juillet 1982, un Sommet des Chefs d'États se déroula à Gaborone (Botswana) afin de passer en revue les progrès déjà

amorcés et la situation au niveau de l'aide économique. Un rapport fut soumis à l'intérieur duquel on notait que des \$ 1 741 millions US nécessaires à la réalisation des projets, \$450 millions avaient déjà été alloués et \$ 370 millions US venaient d'être souscrits par diverses agences de développement. On soulignait également les progrès réalisés par la SATCC (Southern African Transport and Communications Commission) jusqu'à ce jour. En janvier 1983, à Maseru (Lesotho), on organisa la première conférence de levée de fonds depuis celle de Maputo en novembre 80. On comptait parmi les participants, outre les neuf pays de la SADCC, 28 pays donateurs et 22 agences d'aide. Près de \$ 180 millions US y furent engagés avec la promesse de voir venir encore plus de ressources. La majorité de l'aide fut accordé à l'agriculture, l'alimentation, les transports et les communications. Les projets industriels furent toutefois critiqués de par leurs conceptions qui manquaient, semble-t-il, d'impact régional. ⁽¹⁾

Depuis cette date, les rencontres se sont évidemment multipliées. Toutefois, notre objectif n'est pas de donner au lecteur un compte-rendu détaillé de chacune d'entre-elles. Notre but était d'identifier les principaux événements qui ont marqués la genèse de cette organisation jusqu'à sa forme définitive. L'annexe A donne un aperçu des diverses rencontres, depuis les débuts de la SADCC jusqu'en 1985.

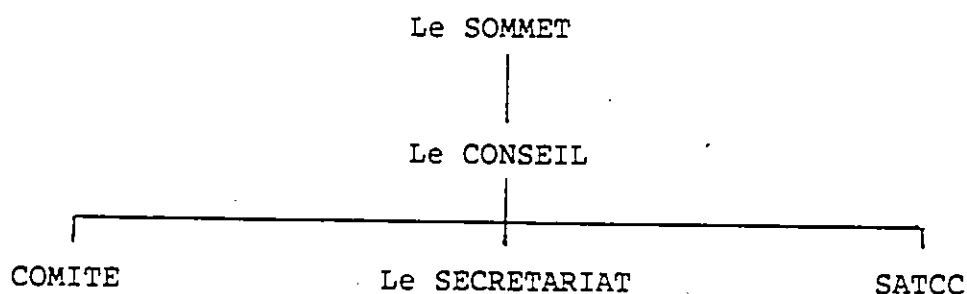
2) La Structure

Un des aspects importants de la SADCC réside dans sa structure administrative qui fut développée lors de la Rencontre Ministérielle d'Harare en septembre 1980 ⁽¹³⁾ et adoptée de façon formelle dans le Mémorandum d'Entente conclu lors du Sommet des Chefs d'Etats au mois de juillet 1981 ⁽¹⁴⁾. L'organisation est dominée par le Sommet qui comprend les chefs d'Etat des Nations-Membres. Ce dernier est responsable des politiques entreprises et le contrôle de ses activités. Les membres du Sommet désignent un président d'Assemblée à chacune de leurs réunions qui se déroulent une fois par année. Un fait très important à noter, les décisions prises au Sommet sont établies par consensus entre les Chefs d'Etats. Cette caractéristique, nous le verrons, prendra une importance particulière lors de la conceptualisation et opérationnalisation de notre variable dépendante.

Sous le Sommet réside le Conseil qui est composé d'un ministre de chaque pays et qui demeure responsable devant le Sommet. Ses responsabilités touchent les politiques de la SADCC ainsi que la coordination et la supervision des institutions. Le Conseil se doit également de superviser et d'exécuter les programmes envisagés. Ainsi, comme nous l'avons vu précédemment, chaque Etat-membre s'est vu assigner un secteur-clé dont il a la responsabilité de coordonner les activités. Par exemple, l'Angola s'est vu désigner le secteur de l'énergie, le Botswana, la recherche agricole, etc.

Sous l'égide du Conseil réside les Commissions Sectorielles dont une seule a été mise sur pied à ce jour. Il s'agit évidemment de la Southern African Transport and Communications Commission (SATCC) qui amorça ses activités au milieu de l'année 80. On retrouve également le Secrétariat permanent établi à Gaborone, au Botswana, dont le rôle principal consiste à coordonner l'exécution des travaux de la SADCC, à veiller aux droits de propriété de l'organisme et à servir de façon générale les diverses institutions. Finalement, un comité permanent d'officiels responsable devant le Conseil fut établi. Se rencontrant une fois par année, généralement avant le Sommet annuel, le comité fait rapport au Conseil et peut désigner divers sous-comités en ce qui a trait aux programmes d'ordre fonctionnel. (voir fig. 1)

Figure 1. La structure de la SADCC



La Southern African Development Coordination Conference se distingue donc de par son appareil bureaucratique réduit au minimum et de par sa relative flexibilité. Il est également clair que ses objectifs demeurent modestes; son approche tient du fonctionnalisme et les résultats depuis sa création se sont avérés satis-

faisants en ce sens.

La SADCC, comme nous l'avons mentionné, n'est pas la seule expérience de coopération régionale en Afrique Australe. Des accords commerciaux parallèles de nature bilatérale ou trilatérale sont déjà en vigueur. En fait, la SADCC encourage de tels engagements comme l'indique une déclaration lors de la première réunion des chefs d'État à Lusaka en avril 1980. Parmi ces accords, on compte ceux entre le Mozambique et la Tanzanie, le Mozambique et le Swaziland, le Mozambique et le Malawi, le Mozambique et le Zimbabwe, le Zimbabwe et la Tanzanie, la Tanzanie et la Zambie, le Zimbabwe et le Malawi, l'Angola et le Mozambique, le Zimbabwe et le Botswana, le Malawi et le Botswana et, finalement, le Botswana, le Lesotho, le Swaziland et la République d'Afrique du Sud (la Southern African Custom Union). Un autre exercice de coopération dans le domaine commercial impliquant des membres de la SADCC s'avère le Preferential Trade Agreement (PTA). C'est à ces deux dernières organisations que nous nous intéresserons plus particulièrement. Nous verrons que ces deux éléments tiennent une importance particulière en ce qui a trait à l'opérationnalisation de nos variables indépendantes et dépendantes.

B) La Southern African Custom Union (SACU)

La Southern African Custom Union (¹⁵) comprend le Botswana, le Swaziland, le Lesotho, République d'Afrique du Sud et la Namibie. Cette organisation date de 1910 i.e. bien avant l'accès-

sion à l'indépendance des territoires du Bechuanaland (Botswana), du Basotholand (Lesotho) et du Swaziland. L'accord stipule que les membres se doivent d'imposer des barrières tarifaires communes mais permettent la libre circulation internes des produits.

(16) En 1969 l'accord fut modifié à l'avantage des États BLS (Botswana, Lesotho et Swaziland). Brièvement, l'accord vise à amasser dans un fonds commun tous les revenus réalisés à travers les douanes et accises. Les sommes amassées sont ensuite redistribuées aux membres selon une formule complexe tenant compte de 1) la valeur totale des importations à l'intérieur des États-BLS, 2) la valeur totale des importations pour l'ensemble de l'union douanière, 3) la valeur des biens tarifés produits et consommés dans les États-BLS et l'ensemble de l'union et, finalement, 4) la somme totale réalisée à travers les tarifs douaniers. Comme nous le verrons plus loin, les États-BLS recueillent près de la moitié de leurs revenus gouvernementaux à travers la SACU.

L'appartenance à la Southern African Custom Union comporte, on s'en doute, de sérieux problèmes. Tout d'abord, il semble que ce soit la RSA qui, en pratique, détermine de façon unilatérale les termes de l'entente et ce, de façon à faire bénéficier les producteurs sud-africains.⁽¹⁷⁾ Des études ont déterminé que si le Botswana, en 1979, avait imposé les mêmes tarifs que ceux imposés par la SACU, les revenus n'auraient été que de 1 % inférieurs à ceux recueillis à travers la présente union douanière; il s'agit ici d'une faible compensation aux problèmes reliés à la SACU.⁽¹⁸⁾

Une des difficultés majeures réside dans le fait que dans le cas de la RSA, les revenus engendrés par la SACU ne constituent qu'une faible proportion des recettes gouvernementales alors qu'il en est tout autrement dans le cas des États-BLS. La structure tarifaire vise surtout à protéger les industries locales ou encore à favoriser le développement régional. Cette réalité, combinée au fait que c'est Pretoria qui détermine les structures tarifaires (i.e. les taux et les types de produits touchés), engendrent de sérieuses questions quant à qui est le véritable bénéficiaire de l'union douanière. Une étude ⁽¹⁹⁾ a démontré que le prix des biens sud-africains vendus sur les marchés du Lesotho se sont avérés, en moyenne, 37% plus élevés que ceux obtenus sur le marché mondial. Une des explications de ce phénomène tient à la structure même de l'économie sud-africaine. Cette dernière s'avère être fortement cartélisée et les industries profitent largement du protectionisme que leur offre la SACU. Même en tenant compte des coûts de transport, cet écart se révélait être de 23%. Les revenus engendrés au Lesotho par la SACU s'élèvent à environ 17% de la valeur des biens importés. Ainsi, si le Lesotho utilisait les mêmes tarifs que ceux employés par la SACU mais imposés à des biens provenant de l'extérieur, les revenus seraient nettement plus élevés. Les coûts des produits consommés localement et le véritable niveau des revenus engendré par l'accord ne sont pas les seuls problèmes auxquels font face les États-BLS.

Le domaine de l'industrialisation est un autre secteur qui fait défaut. Non seulement l'Afrique du Sud attire-t-elle de fa-

çon "naturelle" les nouvelles industries (le fameux "back-wash effect" de Myrdal) mais Pretoria ne se prive pas d'utiliser la SACU afin de gêner le processus d'industrialisation des autres membres. Le cas de l'entreprise textile taiwanaise en est un exemple frappant. Des investisseurs taiwanais entreprirent la mise sur pied au Swaziland d'une entreprise textile utilisant des fibres importées. L'entreprise était sur le point de produire lorsque la RSA imposa une surtaxe sur les fibres importées. L'usine ne s'avéra plus viable économiquement et fut destinée à la ferraille. Un cas semblable se répéta dans le cas d'une usine d'engrais chimique.⁽²⁰⁾

On peut se demander pourquoi le Botswana, le Swaziland ou le Lesotho persiste à entretenir une participation aussi coûteuse économiquement. Une renégotiation de l'entente actuelle ou encore le retrait pur et simple de l'union s'avère, à première vue, des solutions logiques. Selon Joseph Hanlon ⁽²¹⁾, plusieurs facteurs expliquent le statut quo. Tout d'abord, Pretoria n'apporterait des modifications importantes à la présente entente que si les États-BLS reconnaîtraient officiellement les Bantoustans, ce que ces derniers ont toujours refusé de faire. En ce qui a trait au retrait unilatéral de l'entente, les coûts à court terme s'avèreraient très élevés. Ceci est dû surtout à la faiblesse relative des administrations présentes dans le domaine des douanes et accises. Il est évident qu'un programme de formation dans le domaine serait nécessaire. Un deuxième élément important s'avère être l'absence de maisons importantes d'importations indépendantes.

Finalement, il y a toujours la possibilité de représailles économiques de l'Afrique du Sud qui demeure un point important. La question des transports s'avère particulièrement cruciale en ce domaine.

Il est donc évident que la SACU s'avère un élément important si l'on veut analyser le degré d'indépendance des pays de la SADCC. Le Botswana, le Lesotho et le Swaziland se trouvent ainsi dans une situation tout à fait particulière à ce niveau. Nous y reviendrons lors de l'analyse de nos variables.

C) La Preferential Trade Area (PTA)

Le Preferential Trade Area vit le jour le 1er juillet 1984. Il s'agissait alors de l'aboutissement de 10 ans de travaux réalisés par la Commission Économique Africaine des Nations Unies. Le but de l'organisation est naturellement de favoriser les échanges commerciaux entre les pays membres en diminuant les tarifs et autres barrières commerciales (e.g. les quotas en volume ou en valeur). L'accord comprend 14 états dont 5 membres de la SADCC. Il s'agit du Lesotho, du Malawi, du Swaziland, de la Zambie, du Zimbabwe, des Comores, de l'île Maurice, du Burundi, de Djibouti, de l'Éthiopie, du Kenya, du Rwanda, de la Somalie et de l'Ouganda. Six autres états sont également éligibles; l'Angola, le Botswana, le Mozambique, la Tanzanie, le Madagascar et les îles Seychelles.

L'intérêt que comporte le PTA se situe au niveau des tensions créées à l'intérieur du cadre de la SADCC. Les promoteurs de la SADCC ont toujours été méfiants à l'égard des projets visant la libération des échanges commerciaux. L'expérience de la East African Community ou de la Central African Community sont des exemples des risques que peuvent comporter de tels expériences. Dans ces derniers cas, le développement régional s'est concentré dans les économies les plus développées des organisations comme le Kenya ou la Rhodésie du Sud. Il faut noter que les divergences de vues sont partagées par les deux camps. Un officiel de la Commission Économique pour l'Afrique déclara que la SADCC n'était qu'une forme de néo-colonialisme inspiré par les pays développés et ne servirait qu'à accroître la situation de dépendance des pays membres.⁽²²⁾

Naturellement, la situation provoqua certaines divisions à l'intérieur de la Southern African Development Coordination Conference. C'est ici que se situe notre intérêt. Nous verrons lors de l'opérationnalisation de notre variable dépendante l'importance des diverses positions des pays membres de la SADCC à l'égard de la PTA.

1. J. Hanlon, SADCC: Progress, Projects & Prospects. The Trade and Investments of the Southern African Development Coordination Conference, Special Report no 182, London: The Economist Publications Ltd, 1984, p. 13.
2. Arne Tostensen, Dependence and Collective Self-Reliance in Southern Africa, The Case of the Southern African Development Coordination Conference (SADCC), Scandinavian Institute of African Studies, (Research Report no 62), Uppsala, 1982, pp. 93-94.
3. A. Seidman, The Roots of Crisis in Southern Africa, Trenton: N.J.: Africa World Press, Oxfam America Impact Audit no 4, 1985, pp. 147-155.
4. Christopher Hill, "Regional Co-Operation in Southern Africa", African Affairs, vol. 82, no 327, April 1983, pp. 222-223.
5. Voir Southern Africa: Toward Economic Liberation. A Declaration by the Governments of Independent States of Southern Africa made at Lusaka on the 1st April 1980, (London Liaison Committee, 1980).
6. cf. Tostensen, A., op. cit., p. 96
7. Amon J. Nsekela (ed.), Southern Africa: Toward Economic Liberation, London: Rex Collings, 1981, pp. 267-274.
8. A. Nsekela, op. cit., p. xviii
9. Voir à ce sujet Africa Research Bulletin (Economic, Financial and Technical Series), November 15 - December 14, 1980, p. 5733 et Africa Economic Digest, 5 December 1980, p. 2.
10. Southern African Transport and Communications Commission, Sector Review and Proposed Projects, (Maputo: SADCC, 1980), mimeo., prepared by Hoff & Overgaard, Copenhagen.
11. Christopher Hill, "Regional Co-Operation in Southern Africa" in African Affairs, vol. 82, no 327, April 1983, p. 230.
12. D. S. Cownie, "Regional Cooperation for Development: A Review and Critique of the Southern African Development Coordination Conference" in A Current Bibliography on African Affairs, vol. 18, no 1, pp. 30-31.
13. SADCC, Record of the Ministerial Meeting held in Salisbury, Zimbabwe on the 11th September 1980, pp. 24-25.
14. Southern African Development Coordination: From Dependence and Poverty toward Economic Liberation, Blantyre, 1981, appendice B, articles I-VII et David S. Cownie, "Regional Cooperation for Development: A Review and Critique of the Southern African Development Coordination Conference", op. cit., pp. 32-37.

15. P. M. Landell-Mills, "The 1969 Southern African Customs Union Agreement" dans Journal of Modern African Studies, vol. 9, no 2, 1971; Oden Bertil, The Macroeconomic Position of Botswana, Research Report no 60, Uppsala: Scandinavian Institute of African Studies, 1981.
16. Il convient de noter que la SACU ne s'avère pas être un exercice classique de marché commun tel que la Communauté Économique Européenne car il on n'y retrouve aucune disposition quant au libre mouvement des individus.
17. J. Hanlon, Beggar your Neighbours: Apartheid Power in Southern Africa, London: Catholic Institute for International Relations, 1987, p.81.
18. J. Hanlon, op. cit., p. 82.
19. J. G. Gray, S. G. Hoochlo, "The Direct Duty Content of Lesotho's Imports", Ford Research Project, Paper FRP/1 1978.
20. Gavin Maasdorp, Journal of Contemporary African Studies, oct. 82.
21. J. Hanlon, op.cit., pp. 87-90.
22. J. Hanlon, SADCC: Progress, Projects & Prospects. The Trade and Investments of the Southern African Development Coordination Conference, Special Report no 182, London: The Economist Publications ltd, 1984, p. 76 et Africa Economic Digest, Feb. 10, 1984.

II. COOPÉRATION RÉGIONALE ET POLITIQUE ÉTRANGÈRE:

LES ASPECTS THÉORIQUES

Avant d'entreprendre une analyse approfondie des aspects particuliers de notre recherche, nous tenterons d'effectuer un bref survol des principaux éléments théoriques de l'intégration, de la coopération régionale et la politique étrangère. Ainsi, nous résumerons les principaux arguments de la théorie néo-classique de l'intégration économique pour ensuite nous concentrer sur le renouveau épistémologique engendré par la théorie politique de l'intégration économique. Notons que c'est de ce dernier que s'inspirera, en grande partie, notre cadre théorique.

Finalement, nous analyserons un cadre théorique spécifique à l'étude comparative de la politique étrangère. De ce dernier, nous nous inspirerons quant au choix des facteurs influants la mise en oeuvre des politiques extérieures des pays membres de la SADGE.

A) La théorie de la coopération régionale

1) Le cadre néo-classique

Il convient de noter que les travaux néo-classiques ont été développés à la faveur des pays déjà industrialisés dont le développement économique et industriel étaient déjà assuré. Il n'est donc pas surprenant de constater que l'attention des cher-

cheurs porta essentiellement sur des ajustements mineurs des économies nationales.⁽¹⁾ Notons tout de suite que les bénéfices furent surtout envisagés au niveau de la région dans son ensemble. Ainsi, on souligna la "création des échanges" ("Trade-Creation") qui consiste au passage des échanges commerciaux d'une nation d'un producteur à coût élevé à un producteur à coût plus bas.⁽²⁾ On nota également l'amélioration des termes de l'échange des pays membres vis-à-vis l'étranger, les économies d'échelle rendues possibles grâce à l'accès à un plus grand marché et les économies externes engendrées par la diffusion des revenus.⁽³⁾ La théorie néo-classique souligna toutefois le risque de polarisation des bénéfices et la distorsion des échanges i.e. lorsque les membres se doivent, de par leurs engagements envers les autres Etats-membres, de s'approvisionner chez des producteurs moins compétitifs.⁽⁴⁾

Lorsqu'on analyse les conditions nécessaires à la "réussite" d'un projet d'intégration, selon l'optique néo-classique, nous pouvons évaluer la pertinence du cadre théorique à l'égard des pays en voie de développement. Bela Belassa, relève quatre de ces conditions: 1) la complémentarité au niveau des biens produits entre les partenaires, 2) la taille de l'union douanière achevée se doit d'être relativement élevée, 3) les coûts des transports doivent être réduits au minimum et, finalement, 4) la proportion des échanges entre les partenaires se doit être plus élevée qu'avec l'ensemble des pays non-membres.⁽⁵⁾

Si on regarde les caractéristiques structurelles de la région qui fait l'objet de notre analyse, il est vite évident que les conditions dont fait état Bela Belassa ne sont peu ou pas rencontrées. Ainsi, advenant le cas de l'établissement d'une union douanière, l'ensemble des économies réunies ne donnerait lieu qu'à une entité économique de faible taille autant en ce qui a trait à l'ensemble de sa production industrielle qu'à son potentiel immédiat en ressources naturelles. La question des transports, quant à elle, ne se pose même pas en terme de coûts mais plutôt en terme de disponibilité purement et simplement. Enfin, si la complémentarité entre les biens produits par les pays de la SADCC ne demeure pas un problème insurmontable, le cas des échanges intra-régionaux demande une restructuration complète d'une infrastructure particulière, héritage d'un passé colonial encore récent.

2) La théorie politique de l'intégration régionale

Comme nous venons de le constater, la théorie économique traditionnelle de l'intégration régionale s'avère sérieusement déficiente vis-à-vis les cas des pays en voie de développement. Si l'on voulait schématiser ces lacunes, on pourrait identifier trois types de difficulté qui semblent échapper au modèle néo-classique. Tout d'abord, nous avons le cas de la répartition inégale des bénéfices i.e. le processus à travers duquel "les industries manufacturières et les activités économiques connexes ont très fortement tendance à se concentrer géographiquement".⁽⁶⁾ La

deuxième difficulté pourrait se définir comme une facette de la répartition inéquitable des bénéfices. Il s'agit ici de la polarisation qu'on pourrait illustrer par l'implantation des industries nouvelles dans un milieu où elles pourront réaliser des économies externes i.e. où elles pourront disposer d'une main-d'oeuvre plus qualifiée et d'une infrastructure économique déjà développée. Ces éléments seront présents dans les nations où déjà un certain niveau de développement industriel est atteint. Il devient évident que le processus se réalise au détriment des pays membres moins développés; c'est "l'effet de remous" (Back-Wash Effect) décrit par Myrdal.⁽⁷⁾

La troisième, et peut-être la plus pertinente, des difficultés s'avère être la question de la dépendance des pays sous-développés vis-à-vis les économies du "centre". Un projet d'intégration qui vise finalement à modifier l'ordre économique international (par le biais d'une stratégie de substitution aux importations par exemple) ne laissera personne indifférent. Des réactions seront articulées par les gouvernements des pays industrialisés ou encore les entreprises transnationales.⁽⁸⁾

Si les modèles néo-classiques ont évités, dans une large mesure, les difficultés que nous venons d'énumérer, les théories politiques de l'intégration se sont véritablement construites autour de ces obstacles. Probablement l'un des meilleurs outils théoriques en ce sens fut établi par Lynn Mytelka qui développa trois modèles d'intégration.⁽⁹⁾

Brièvement, le premier modèle (type I) s'apparente à celui établi par la théorie néo-classique et se base sur l'élimination des barrières tarifaires et la création d'une politique commune en ce qui a trait aux tarifs douaniers (ex. le Marché Commun Européen). Le deuxième modèle (Type II) comprend des mesures distributives afin de réduire les effets de polarisation et de distributions inégales des bénéfices. On pense ainsi à des politiques compensatoires tels les transferts fiscaux et les fonds de solidarité ou encore correctives comme les banques de développement, les compagnies d'investissement et les allocations industrielles. Enfin, le troisième et dernier modèle (Type III) entrevoit des mesures visant à réduire la situation de dépendance. A ce niveau on envisage des régimes de contrôle des investissements étrangers ou encore une planification régionale du développement économique.⁽¹⁰⁾

Nous avons déjà constaté que le premier modèle d'intégration proposé dans la typologie de Mytelka est difficilement applicable dans le cas des pays en voie de développement. En fait, c'est le troisième type, qui comporte des éléments beaucoup plus dirigistes, qui semble le plus apte à surmonter les obstacles d'ordre structurel. Pourtant, et certains auteurs l'ont déjà souligné, ⁽¹¹⁾ il s'avère être le plus difficile à se faire accepter par tous les membres. Ainsi, les pays les plus développés de la région et qui possèdent déjà une infrastructure importante seront favorables à des politiques visant à restreindre l'entrée des capitaux étrangers. Il en sera autrement pour les pays moins déve-

loppés pour qui ces mêmes investissements relèvent d'une plus grande importance.

Il conviendrait à ce moment-ci de démontrer ce en quoi la Southern African Development Coordination Conference se distingue et s'apparente aux modèles établis par la théorie politique de l'intégration régionale. Tout d'abord, notons que la SADCC n'a peu en commun avec une expérience de marché commun. En ce sens, elle tient beaucoup plus de la coopération que de l'intégration en soi. Les pays membres de l'organisation reconnaissent qu'un tel projet aurait tôt fait d'engendrer des effets néfastes sur la région en particulier les "effets de remous" dont nous avons discuté un peu plus haut. Le Zimbabwe, de par son niveau de développement économique, attirerait, bien malgré lui, les nouvelles industries, la main-d'oeuvre spécialisée etc. au détriment des autres économies nationales. Ainsi, la SADCC assume un rôle plutôt interventionniste en tentant de gérer et de coordonner le développement économique.⁽¹²⁾ En ce sens, l'organisation rejoint, d'une certaine façon, le troisième type d'expérience régionale mentionné par Mytelka. Un autre facteur qui fait de la SADCC une organisation de ce dernier modèle s'avère être la raison principale qui mena à sa création. Il s'agit ici du but avoué de réduire leurs dépendance économique à l'égard de la République d'Afrique du Sud. Notons tout de suite que les politiques mises en place actuellement ne visent en aucune façon à contrôler la part des investissements sud-africains. Comme nous allons le constater un peu plus loin, les fonctions de la SADCC font plutôt appel à

un exercice de planification régionale.

Si l'on veut poursuivre la question de la dépendance économique dans laquelle se retrouvent les pays de la SADCC, il faut noter que celle-ci s'avère particulière dans le sens où elle s'exprime à l'intérieur d'un rapport avec un État en particulier (la République d'Afrique du Sud) et que la situation est vécue à différents degrés par les pays-membres. En admettant la prémisse que cette situation de dépendance peut être une cause du sous-développement des économies nationales tout en étant une entité théorique distincte, on peut envisager que cet élément peut être considéré comme un facteur important (tout comme le développement économique l'a été par la théorie politique de l'intégration régionale) pouvant affecter, d'une façon ou d'une autre, la politique étrangère des États-nations en présence.

L'analyse des relations entre des variables indépendantes, telles le niveau de développement économique et le degré de dépendance, et la politique étrangère d'États-nations (variable dépendante) comporte certains avantages si elle s'effectue à l'intérieur d'un organisme régional. Comme on l'a fait remarqué (¹³), le contexte des organisations régionales offre un milieu plus homogène, quoique limité. Cette caractéristique fait en sorte que le chercheur possède un meilleur contrôle sur les variables dites "exogènes" et augmente ainsi de façon substantielle la rigueur de l'analyse comparative. Un deuxième avantage à tirer des organisations régionales tient à l'institutionnalisation de l'expression

des politiques étrangères; un exemple à citer serait les votes des participants à l'Assemblée Générale de l'ONU. Cette singularité offre, on le devine, de sérieux avantages méthodologiques quant à l'opérationnalisation de la variable dépendante. Enfin, et nous l'avons déjà constaté, il appert que la littérature sur l'intégration et la coopération régionale est relativement riche et donne amplement de précieuses indications théoriques quant aux facteurs les plus importants expliquant la politique étrangère.

Nous avons déjà considéré deux variables indépendantes (le développement économique et la dépendance) comme faisant partie de notre cadre d'analyse. Toutefois, on peut supposer que d'autres éléments auraient également une influence sur notre variable dépendante. Ainsi, nous tenterons, dans la prochaine partie, d'enrichir notre cadre théorique en s'inspirant des travaux de James Rosenau.

B) L'analyse comparative de la politique étrangère: les éléments théoriques de J. N. Rosenau

Comme nous l'avons déjà souligné, la théorie politique de la coopération régionale a déjà relevé certains facteurs pouvant influencer la politique étrangère d'un pays membre à l'intérieur d'un organisme de coopération. Ainsi, le degré de développement économique, l'influence des firmes multinationales ou encore de puissants états voisins (voir Axline, Mytelka et Vaitos) ont déjà fait l'objet de certaines analyses. Cependant, il faut admet-

tre que, jusqu'ici, peu d'efforts ont été entrepris afin de systématiser ce type d'analyse. En effet, très peu d'études ont cherché à isoler et analyser de façon systématique un certain nombre de variables pouvant influencer la position des états membres.

La structure de notre ensemble de variables s'inspire largement de la pré-théorie de la politique étrangère de J. N. Rosenau.⁽¹⁴⁾ Dans ce texte, aujourd'hui classique, Rosenau remarque que même si le domaine de la politique étrangère s'est grandement intéressé aux facteurs internes (i.e. intrinsèques à une société quelconque) conditionnant la politique étrangère d'un pays, il reste toutefois que la discipline est loin d'offrir un véritable cadre théorique systématisant le rôle relatif de ces variables. La politique étrangère d'une nation pouvait se décrire comme soumise ou agressive, économique ou diplomatique; les facteurs se voyaient identifiés mais on faisait malheureusement abstraction du degré de leurs présence.⁽¹⁵⁾ Non seulement ignorait-on leurs influences relatives, souligne Rosenau, mais aucun schéma n'avait encore émergé afin de lier ces composantes de la politique étrangère en des séquences causales. L'auteur note qu'en l'absence de cadre théorique, les travaux dans le domaine ont surtout comporté une approche historique ou encore l'étude de cas i.e. d'un seul pays. C'est dans le but de remédier à cette carence théorique que Rosenau propose une pré-théorie de la politique étrangère. Il s'agit bien ici d'une pré-théorie. Si Rosenau cherche à éviter le déterminisme souvent associé aux cadres classiques, il cherche

toutefois à donner une base épistémologique afin de faciliter l'analyse comparative.⁽¹⁶⁾

Reprenant des éléments de certains travaux déjà réalisés⁽¹⁷⁾, Rosenau établit 5 ensembles de variables que ce dernier définit comme source de la politique étrangère. Le premier ensemble concerne les variables idiosyncratiques. Ce groupe comprend tous les aspects relatifs aux traits de personnalité des preneurs de décisions (valeurs, expériences etc.) qui les distinguent au niveau de leurs choix ou de leurs comportements. L'auteur cite en exemple les valeurs religieuses de John Foster Dulles et le patriotisme de Charles de Gaulle.

Le deuxième ensemble de variables relève du comportement engendré par la position occupée par un individu. Le meilleur exemple illustrant ces variables dites de rôle se retrouve chez le poste d'ambassadeur américain aux Nations-Unies. Peu importe la personnalité siégeant, cette dernière se verra, de par son titre, défendre la position ou les intérêts des américains.

Le troisième type de variables, les variables gouvernementales, font essentiellement référence, comme son nom l'indique, à la structure de l'appareil gouvernemental. On peut citer en exemple l'influence de partis d'opposition officiels ou encore les différences entraînées par le type de régime i.e. totalitaire, présidentiel, parlementaire etc.

Le quatrième groupe recouvre les aspects non-gouvernementaux propres à une société, i.e les variables sociétales. Rosenau cite en exemple les valeurs véhiculées par la nation, le degré d'industrialisation de son économie etc.

Finalement, la dernière catégorie fait appel aux variables dites systémiques c'est-à-dire les aspects matériels de l'environnement externe d'un état ou encore des gestes ou intentions provenant de l'extérieur qui peuvent avoir un impact sur les décideurs nationaux quant aux politiques extérieures à adopter. Les conditions géographiques, la présence de voisins belliqueux ou de puissances économiques régionales sont autant d'exemples de ce dernier type de variables.

Après avoir établi les bases de sa pré-théorie, Rosenau procède à la relativisation de ces variables et ce, en évaluant leurs importances les unes par rapport aux autres dans diverses situations. Ainsi, l'auteur procède à l'exercice dans les cas de grands ou petits pays, d'économie développée et en voie de développement et entre systèmes politiques fermés ou ouverts. A noter qu'afin d'être considéré comme véritablement théorique, son cadre d'analyse devrait démontrer de combien chacune des variables sont plus influentes que d'autres et, également, lier ces dernières de façon causale à des formes spécifiques de politique étrangère. Soulignant cette réalité, l'auteur indique que sa pré-théorie se veut essentiellement un outil d'orientation pour le chercheur.

Rosenau ne s'arrête toutefois pas seulement aux conditions grands/petits pays, économies développées/en voie de développement et système politiques ouverts/fermés. Il tient compte également du concept de "pénétration" de la société.⁽¹⁸⁾ Par système politique pénétré, il entend une situation dans laquelle des non-membres de la société nationale participent directement ou de façon autoritaire, à travers des actions prises conjointement avec des membres de la société, soit dans l'allocation de valeurs (i.e. "values" dans le sens donné par Dahl) ou encore la mobilisation de support dans la réalisation de ses objectifs.⁽¹⁹⁾ Rosenau souligne les difficultés qu'engendre l'opérationnalisation du concept de système pénétré. La distinction à faire entre ce dernier, le système politique international et le système politique national n'est pas toujours évidente. Signalons simplement que l'auteur perçoit le système politique international comme un système où les non-membres influencent de façon indirecte ou non-autoritaire. L'allocation des valeurs et la recherche du support à l'égard des objectifs se réalise de façon plutôt autonome plutôt que conjointe. A l'intérieur d'un système dit national, les non-membres de la société n'agissent pas à l'intérieur de celle-ci et ne contribuent en aucune façon dans l'exercice de l'allocation des valeurs ou encore la réalisation d'objectifs spécifiques. Ci-tant en exemple des modèles de systèmes pénétrés on mentionne le Japon et l'Allemagne de l'après-guerre pendant la reconstruction (i.e. l'occupation par les forces alliées), l'Europe de l'Est depuis 1961, Cuba sous Batista et sous Castro etc.

Une autre dimension considérée par Rosenau se réfère aux domaines des politiques ("Issue-Area"); il en considère quatre grands types: les domaines territoriaux (ex.: la crise de Berlin, l'indépendantisme québécois etc.), de statut (ex.: admission de la Chine de Mao aux Nations-Unies, les Droits civiques aux États-Unies et en Afrique du Sud etc.), les ressources humaines (ex.: la question de la surpopulation, le chômage, le problème de l'immigration etc.) et, finalement, les ressources dites non-humaines (ex.: le développement économique, le commerce Est-Ouest etc.). Il ne fait aucun doute selon Rosenau que la nature des "domaines de politique" constitue une variable très importante dans le processus relatif à la formulation des politiques étrangères. Le tableau 3 a) b) c) et d) résumant de façon matricielle le paradigme proposé par J. N. Rosenau.

Tableau 3.a Schématisation des éléments pré-théoriques de J. N. Rosenau. Le cas des grands pays à économie développée.

GRANDS PAYS											
ÉCONOMIE DÉVELOPPÉE											
TYPE DE SYSTEME											
OUVERT						FERMÉ					
Pénétré			Non-Pénétré			Pénétré			Non-Pénétré		
DOMAINES DES POLITIQUES											
S	N	A	S	N	A	S	N	A	S	N	A
T	O	U	T	O	U	T	O	U	T	O	U
A	N	T	A	N	T	A	N	T	A	N	T
T	-	R	T	-	R	T	-	R	T	-	R
U	H	E	U	H	E	U	H	E	U	H	E
T	U	S	T	U	S	T	U	S	T	U	S
M			M			M			M		
A			A			A			A		
I			I			I			I		
N			N			N			N		
E			E			E			E		
S			S			S			S		
so	r	r	so	r	r	r	r	r	r	r	r
r	sy	so	r	g	so	i	i	i	i	i	i
sy	so	sy	g	so	g	g	g	g	so	g	g
g	g	g	sy	sy	sy	so	sy	sy	g	sy	so
i	i	i	i	i	i	sy	so	so	sy	so	sy

sy: variables systémiques

i: variables idiosyncrasiques

r: variables de rôles

g: variables gouvernementales

so: variables sociétales

Tableau 3.b Schématisation des éléments pré-théoriques de J. N. Rosenau. Le cas des grands pays à économie en voie de développement.

GRANDS PAYS											
ÉCONOMIE EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT											
TYPE DE SYSTEME											
OUVERT						FERME					
Pénétré			Non-Pénétré			Pénétré			Non-Pénétré		
DOMAINES DES POLITIQUES											
S	N	A	S	N	A	S	N	A	S	N	A
T	O	U	T	O	U	T	O	U	T	O	U
A	N	T	A	N	T	A	N	T	A	N	T
T	-	R	T	-	R	T	-	R	T	-	R
U	H	E	U	H	E	U	H	E	U	H	E
T	U	S	T	U	S	T	U	S	T	U	S
	M			M			M			M	
	A			A			A			A	
	I			I			I			I	
	N			N			N			N	
	E			E			E			E	
	S			S			S			S	
i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i
r	r	r	so	r	r	r	r	r	r	r	r
so	sy	sy	r	sy	so	sy	sy	sy	g	g	g
sy	g	so	sy	so	sy	so	g	g	so	sy	sy
g	so	g	g	g	g	g	so	so	sy	so	so

sy: variables systémiques

i: variables idiosyncrasiques

r: variables de rôles

g: variables gouvernementales

so: variables sociétales

Tableau 3.c Schématisation des éléments pré-théoriques de J. N. Rosenau. Le cas des petits pays à économie développée.

PETITS PAYS											
ÉCONOMIE DÉVELOPPÉE											
TYPE DE SYSTEME											
OUVERT						FERME					
Pénétré			Non-Pénétré			Pénétré			Non-Pénétré		
DOMAINES DES POLITIQUES											
S T A T U T	N O N - T H U M A I N E S	A U T R E S	S T A T U T	N O N - T H U M A I N E S	A U T R E S	S T A T U T	N O N - T H U M A I N E S	A U T R E S	S T A T U T	N O N - T H U M A I N E S	A U T R E S
sy	sy	sy	r	r	r	sy	sy	sy	r	r	r
so	r	r	so	sy	sy	r	r	r	sy	sy	sy
r	g	so	sy	g	so	i	i	i	i	i	i
g	so	g	g	so	g	so	g	g	so	g	g
i	i	i	i	i	i	g	so	so	g	so	so

sy: variables systémiques

i: variables idiosyncrasiques

r: variables de rôles

g: variables gouvernementales

so: variables sociétales

Tableau 3.d Schématisation des éléments pré-théoriques de J. N. Rosenau. Le cas des petits pays à économie en voie de développement.

PETITS PAYS											
ÉCONOMIE EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT											
TYPE DE SYSTEME											
OUVERT						FERME					
Pénétré			Non-Pénétré			Pénétré			Non-Pénétré		
DOMAINES DES POLITIQUES											
S	N	A	S	N	A	S	N	A	S	N	A
T	O	U	T	O	U	T	O	U	T	O	U
A	N	T	A	N	T	A	N	T	A	N	T
T	-	R	T	-	R	T	-	R	T	-	R
U	H	E	U	H	E	U	H	E	U	H	E
T	U	S	T	U	S	T	U	S	T	U	S
	M			M			M			M	
	A			A			A			A	
	I			I			I			I	
	N			N			N			N	
	E			E			E			E	
	S			S			S			S	
sy	sy	sy	i	i	i	sy	sy	sy	i	i	i
i	i	i	sy	sy	sy	i	i	i	sy	sy	sy
so	r	r	so	r	r	r	r	r	r	r	r
r	g	so	r	g	so	so	g	g	so	g	g
g	so	g	g	so	g	g	so	so	g	so	so

sy: variables systémiques

i: variables idiosyncrasiques

r: variables de rôles

g: variables gouvernementales

so: variables sociétales

Comme nous l'avons déjà mentionné, notre propre cadre d'analyse s'inspire largement des éléments proposés par Rosenau. Ce dernier offre un guide analytique fort utile quant au choix de nos variables. En fait, des 5 familles de variables proposées, nous considérons que quatre de ces dernières servent bien notre analyse.

Il convient de noter ici que si l'article de Rosenau nous offre un cadre d'opérationnalisation intéressant, il reste qu'au niveau de la formulation d'hypothèses son texte nous est nettement insuffisant. Il indique d'ailleurs à maintes reprises que son objectif n'était pas d'établir avec précision les liens causaux entre les variables. Afin de procéder à la formulation d'hypothèses logiques, basées sur des fondements théoriques solides, nous devons nous tourner vers les études réalisées à la suite du texte de Rosenau. Parmi ceux-ci, nous avons choisi les travaux développés à l'intérieur du Comparative Research on the Events of Nations (CREON) Projects, qui chercha, à la fin des années 70, à développer des perspectives véritablement théoriques de la politique étrangère comparée et ce, à partir des travaux de Rosenau.

Dans la prochaine partie de notre analyse, nous définirons et opérationnaliserons en détails les variables choisies. De plus, nous formulerons avec précision nos hypothèses de base.

1. Bela Belassa, Economic Development and Integration, Mexico: Centro de Estudios Monetarios Latino Americanos, 1965, p. 16.
2. Cf. Jacob Viner, The Customs Union Issue, Carnegie Endowment for International Peace, New York, 1950.
3. En ce qui a trait à l'amélioration des termes de l'échange voir Henri Bourguinat, Les Marchés Communs des Pays en Voie de Développement, Genève: Librairie Droz, 1968, pp. 87-90 et J. Vanek, International Trade Theory and Economic Policy, Homewood, Ill.: Irwin, 1962, pp. 346-359. Les économies d'échelle sont traités dans André Marshall, L'Intégration Territoriale, Paris: PUF, éd. Que Sais-Je?, 1965, p. 17 et les économies externes dans G. Fleming, "External Economies and Balanced Growth" dans Economic Journal, (June 1955), p. 255.
4. Cf. les travaux de Gunnar Myrdal, Une Economie Internationale, Paris, PUF, 1958, Robert Erbès, L'Intégration Economique Internationale, Paris: PUF, 1966, pp. 39-48 et Jacob Viner, op.cit.
5. Pour un résumé de ces facteurs voir Bela Belassa, The Theory of Economic Integration, Homewood, Ill.: Irwin, 1961, pp. 29-48 ainsi que J. E. Meade, The Theory of Customs Union, Amsterdam: North-Holland Publishing Company, 1955.
6. CNUCED, Problèmes Actuels d'Intégration Economique. Répartition des Avantages et des Coûts dans l'Intégration entre Pays en Voie de Développement, New York: Nations Unies, 1973, p. 5.
7. G. Myrdal, Théorie Economique et Pays Sous-Développés, Paris: Editions Présence Africaine, 1959.
8. Voir R. E. Denham, "The Role of the U. S. as an External Actor in the Integration of Latin America", Journal of Common Market Studies, No 7 (mars 69) et Constantine Vaitsos, "L'Attitude et le Rôle des Entreprises Transnationales dans le Processus d'Intégration Economique dans les Pays en Voie de Développement", Revue Tiers-Monde, XIX, (avril-juin 1978), pp. 233-255.
9. Lynn Mytelka, "Regional Integration in the Third World. Some Internal Factors", International Dimensions of Regional Integration in the Third World, Ottawa: IDIC, 1975, pp. 15-39. Les modèles sont très bien repris dans l'article d'Andrew Axline, "Underdevelopment, Dependence and Integration: The Politics of Regionalism in the Third World" repris dans Pradip K. Gosh (ed.), Economic Integration and Third World Development, Westport, Connecticut: Greenwood Press, 1984, pp. 20-21.
10. Voir le schéma d'A. Axline dans la Politique de l'Intégration Régionale au Tiers-Monde - Considérations Théoriques, Institut Universitaire d'Etude du Développement, Genève, 1978.

11. Andrew Axline, "Underdevelopment, Dependence and Integration: The Politics of Regionalism in the Third World" dans Pradip Ghosh, Economic Integration and Third World Development, p. 25.
12. J. Hanlon, SADCC: Progress, Projects & Prospects. The Trade and Investments of the Southern African Development Coordination Conference, Special Reports no 182, The Economist Publications Ltd., 1984, pp. 9-10.
13. Andrew Axline, "Common Markets, Free Trade Areas, and the Comparative Study of Foreign Policy" dans Journal of Common Markets Studies, Vol. X, no 2, décembre 71, pp. 163-176.
14. J. N. Rosenau, "Pre-Theories and Theories of Foreign Policy" in Approaches to Comparative and International Politics, R. B. Farrell ed., Evanston, Ill.: Northwestern University Press, 1966, pp. 27-92.
15. op. cit., p. 32.
16. op. cit., p. 42.
17. Ici Rosenau fait référence à J. David Singer, "The Level-of-Analysis Problem in International Relations", World Politics, XIV:1, octobre 1961 et Robert C. North, et al., Content Analysis: A Handbook with Applications for the Study of International Crisis, Evanston, Ill.: Northwestern University Press, 1963.
18. op.cit., p. 42.
19. op. cit., p. 65.

III. DÉVELOPPEMENT, DÉPENDANCE ET COOPÉRATION RÉGIONALE

Le choix des variables, leur conceptualisation et leur opérationnalisation s'avèrent probablement l'étape la plus importante et la plus délicate de notre analyse. Comme nous l'avons signalé auparavant, nous nous sommes largement inspiré du modèle pré-théorique de Rosenau. En fait, des cinq types de variables proposées par ce dernier, nous en avons sélectionné quatre soit les variables sociétales, systémiques, idiosyncratiques et gouvernementales. A partir de définitions opérationnelles précises de ces variables, nous évaluerons l'importance relative de ces dernières.

A) Les hypothèses et les termes de l'analyse multivariée

Notre hypothèse de base pourrait s'énoncer de la façon suivante; tout comme la théorie politique de la coopération régionale semble l'indiquer, nous prévoyons que la politique étrangère des membres au sein d'une organisation régionale dépendra, dans une certaine mesure, du niveau de développement économique et du degré de dépendance des membres envers un acteur externe. D'autre part, nous croyons que d'autres éléments tels des variables gouvernementales et idiosyncratiques ont une influence sur les attitudes des États-Nations à l'égard d'une telle organisation.

1) La politique étrangère au sein de la SADCC: le militantisme

En ce qui a trait à la variable dépendante, nous examinerons la position des pays membres, c'est-à-dire s'ils sont favorables ou non, vis-à-vis certaines propositions amenées à l'intérieur de l'organisme. Notons que ces dernières peuvent toucher différents domaines tels les transports, les communications ou l'énergie. Ces positions nous semblent de bons indicateurs de la politique étrangère des Etats étudiés. Ainsi, certaines nations donnant leurs approbations à certaines décisions ou propositions peuvent être considérées comme plus "militantes" que celles qui ont exprimé certaines réserves à l'égard de ces mêmes propositions. Afin de mieux décrire ce concept de militantisme, nous nous sommes arrêté à la notion de niveau d'engagement. Cette notion se base sur la définition de "commitment" décrite par Charles Hermann (1978) ⁽¹⁾ qui donne une indication de l'intensité des convictions exprimées par une nation à travers ses actions. Ainsi, nous évaluerons le niveau d'engagement des sociétés d'une part, à travers les discours et les propositions amenées à l'intérieur de l'organisme et, d'autre part, à travers le soutien que les pays porteront à des politiques visant spécifiquement la réduction de la dépendance vis-à-vis l'Afrique du Sud ou un développement auto-centré. En ce qui a trait aux actions concrètes, nous pouvons mesurer assez aisément les ressources consacrées aux divers projets mis de l'avant à l'intérieur de la SADCC.

On se rappelle que deux variables, sociétales et systémi-

ques, (soit le niveau de développement et de dépendance économique) ont déjà fait l'objet d'analyse de la part de la théorie politique de la coopération régionale ⁽²⁾. Cette dernière suggérerait une relation négative entre ces variables et la volonté de participer à un projet d'intégration ou de coopération. En d'autres termes, plus le degré de développement économique est faible et plus le degré de dépendance économique envers une puissance économique externe est élevé, moins les pays seront portés à consacrer des ressources à l'intérieur d'un projet de coopération régionale. Les deux autres variables indépendantes que nous avons sélectionnées ont peu attiré l'attention de la théorie de la coopération régionale. Ainsi, la structure du régime (variable gouvernementale), la nature du régime en place (variable gouvernementale) et la personnalité du leader (variable idiosyncratique), sont des facteurs que nous considérons importants et qui, pourtant, ont peu fait l'objet d'analyse à l'intérieur du cadre d'une organisation régionale. Toutefois, il faut noter que le cas de la SADCC s'avère une expérience relativement originale vis-à-vis d'autres expériences de coopération régionale. Nous devons garder à l'esprit que certaines modifications devront peut-être porter à ces hypothèses.

2) Le développement et le militantisme

Un certain nombre d'études ont été réalisées en ce qui a trait le rôle des variables sociétales à l'endroit de la politique étrangère d'un État. Outre les travaux de Rosenau, nous de-

vons signaler ceux de Morgenthau et son analyse de la notion du pouvoir ⁽³⁾, Organski (rôle de la population) ⁽⁴⁾ et Sprout et Sprout (les ressources naturelles et la topographie) ⁽⁵⁾. Cependant, ce sont les travaux de McGowan et Shapiro qui demeurent les plus intéressants dans notre cas. ⁽⁶⁾ Ces derniers ont formulé diverses propositions reliant, par exemple, le niveau de développement économique des pays membres des Nations-Unies et les votes exprimés.

Maurice East ⁽⁷⁾ apportera des éléments nouveaux en abordant le concept de "capacité d'agir" d'un État-nation. Ce dernier terme s'avère une conceptualisation de ce que East appelle les "attributs nationaux". Les variables gouvernementales et surtout sociétales de Rosenau sont, selon East, des dimensions des attributs nationaux. Cette "capacité d'agir" est elle-même fonction de deux facteurs: la taille de la nation (qui, selon l'auteur, fait référence aux ressources de base de la nation i.e. la population, la taille géographique, le PNB etc.) et le degré d'organisation sociale. L'élément le plus intéressant chez East s'avère les propositions théoriques qu'il tire de son analyse. Parmi celles-ci, celles concernant les relations multilatérales s'avèrent particulièrement pertinentes à notre analyse ⁽⁸⁾. Cette dernière indique que si la "capacité d'agir" d'une nation est peu élevée, la proportion de ses activités en politique étrangère ayant lieu dans un cadre multilatéral sera plus élevée. Ceci afin de maximiser le "rendement" de leurs politiques étrangères.

Il est intéressant de comparer ces propositions avec les préceptes apportés par la théorie politique de l'intégration régionale. Nous avons déjà mentionné dans le premier chapitre de notre essai que la SADCC, de part certaines caractéristiques fonctionnelles qui lui sont propres, appartenaient au troisième modèle d'exercice d'intégration régionale selon la typologie de Lynn Mytelka. Nous avons également noté que c'est ce dernier modèle qui s'avère le plus difficile à faire accepter par la totalité des États-membres. En effet, les pays les plus développés de la région auront tendance à supporter dans une plus grande mesure une telle expérience dans la mesure où elle prévoit un contrôle sur les investissements. Les pays les moins développés de la région, par contre, s'opposeront à un tel type de politique pour la simple raison que ce n'est pas la source des investissements qui s'avère un problème mais plutôt la disponibilité en soi.

Les deux propositions que nous venons de mentionner semblent être contradictoires. D'une part, on conçoit que les pays les moins "développés" (en terme de "capacité d'agir") soient les plus favorables à des expériences multilatérales (en l'occurrence des organisations régionales) et, d'autre part, il semble, que dans certains cas ce soit les pays les plus développés qui supporteraient davantage de telles expériences. En fait, les deux théorèmes ne sont pas mutuellement exclusifs. Les propositions amenées par la théorie politique de l'intégration que nous venons de soulever relèvent de cas de coopération tout à fait particulier, en l'occurrence ceux comportant des politiques de contrôle

des investissements. En fait, c'est la perception des coûts d'opportunité qui s'avère ici un élément-clé. Comme l'indique Andrew Axline ⁽³⁾, la viabilité de toute expérience d'intégration relève, en parti, de la capacité à cette dernière à rendre plus coûteux le retrait de cette dernière comparativement aux coûts relatifs à l'accession à l'intérieur de l'organisme.

Il semble que la SADCC ait tenu compte des difficultés déjà rencontrées par d'autres expériences de coopération. Ainsi, si nous avons considéré la SADCC comme un exemple du modèle III de Mytelka, une distinction importante s'impose; la SADCC, jusqu'en février 87, n'avait en aucune façon significative abordé la question du contrôle des investissements. Nous pouvons donc écarter, d'une certaine façon, la proposition soulevée précédemment par la théorie politique de l'intégration régionale, et retenir le premier théorème émis par East. De cette proposition, nous pouvons émettre la première hypothèse selon laquelle les pays les moins développés économiquement seront relativement plus "militants" à l'intérieur de la SADCC.

3) La dépendance économique vis-à-vis l'Afrique du Sud et le militantisme

Lorsqu'on analyse les buts et objectifs énoncés lors de la création de la SADCC, principalement la réduction de la dépendance économique vis-à-vis la RSA, il peut paraître logique de prétendre que ce seront les États les plus vulnérables qui se feront

les plus militants. Toutefois, comme l'a indiqué Arne Tostensen, une brève analyse de la situation porte à croire que ce sont les pays les plus dépendants économiquement qui s'avèrent les moins critiques à l'égard de l'apartheid.⁽¹⁰⁾ Bien qu'exprimé qu'en terme de règle générale, cette affirmation nous amène à s'interroger sur le fait suivant: Existe-t-il une adéquation entre la position politique des pays de la SADCC à l'égard de l'apartheid et leurs degré de militantisme, tel que définit précédemment, à l'intérieur de l'organisation ? En admettant que ce soit le cas, notre première relation se trouve inversée.

Il faut ici souligner la contradiction intéressante que cette relation suppose. En effet, il est souvent entendu que la situation de dépendance d'une économie s'avère un obstacle au développement de cette dernière. A partir de ce précepte, on pourrait croire que les pays de la SADCC les plus dépendants économiquement se trouveraient être les moins développés de la région. Or, à partir des travaux de East, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle les économies les moins développées (donc les plus dépendantes) seraient les plus portées à opérer à travers un cadre de coopération régionale. A notre avis, cette contradiction apparente se veut un reflet de la situation particulière qui prévaut en Afrique australe. Tout d'abord, nous constaterons que, bien que la dépendance économique des pays de la SADCC envers la RSA est un facteur important du développement économique national des pays en question, d'autres facteurs aussi sinon plus importants ont un rôle à jouer. De plus, il semble que, dans un cas

particulier du moins, la situation de dépendance n'a pas empêchée un pays de la région à se situer en tête de liste du développement économique. Donc, notre deuxième hypothèse propose que les pays les plus dépendants économiquement se trouveront les moins militants à l'intérieur de la SADCC.

4) La structure du régime et le militantisme

Il peut paraître évident pour certains que le type de régime politique qui prévaut à l'intérieur d'une société ait une influence sur la politique étrangère de cette même société. En fait, selon certains auteurs ⁽¹¹⁾, peu de recherches en politique étrangère comparée se sont véritablement penchées sur le sujet. Toutefois, nous devons mentionner certains travaux comme ceux de Huntington ⁽¹²⁾ et ses recherches sur l'influence de l'autonomie des régimes à l'égard des autres dimensions de la société. Cependant, comme Salmore et Salmore l'indiquent ⁽¹³⁾, on a longtemps considéré la politique étrangère comme étant le fief de l'exécutif à l'intérieur du système politique et ce, indépendamment des autres arrangements institutionnels caractérisant le régime ou encore des considérations émanant de l'opinion public. ⁽¹⁴⁾ Briellement, on explique ce phénomène de dominance de l'exécutif par la relative apathie et ignorance du public à l'égard de la politique étrangère et, également, par la façon "négative" avec laquelle l'opinion publique, de façon générale, réagit.

Salmore et Salmore soulignent néanmoins qu'il serait hasar-

deux de ne pas considérer les différences internes comme étant des facteurs importants conditionnant la politique étrangère.

Évidemment, la première difficulté réside dans la définition du terme "régime". Salmore et Salmore indiquent que la plupart des recherches réalisées (incluant celles de Rosenau ⁽¹⁵⁾) ont visé à établir un lien entre le comportement externe de l'État et ce que les auteurs appellent le système politique national. Ce dernier élément se doit d'être distingué du régime politique tel que les auteurs l'entendent i.e. les formes que peuvent prendre l'autorité politique ou encore l'ensemble des rôles gérant la capacité d'entreprendre de façon autoritaire des décisions politiques. En fait le type de régime peut être considéré comme un sous-système du système politique national. Une autre méthode que l'on a souvent employée vise à l'utilisation de concepts tels que système "ouvert" ou "fermé" ou encore, "démocratique" ou "totalitaire". Toutefois, les auteurs notent que ces typologies sont souvent imprécises et trop larges dans leurs définitions.

Dans notre analyse, nous utiliserons la notion de contrainte telle que développée par Salmore et Salmore. Un régime sera contraint en fonction, bien entendu, des ressources, physiques ou humaines, dont il dispose, de leur limite et de leur disponibilité. Nous pouvons considérer avoir couvert cet aspect dans notre appréciation de notre variable sociétale. Également, le régime peut souffrir de contraintes à caractère beaucoup plus politique; le degré d'unité ou de cohésion à l'intérieur du régime, la nature et l'étendue de sa responsabilité vis-à-vis la population etc.

C'est cet aspect de contrainte que nous évaluerons à travers notre variable gouvernementale.

De façon générale, les régimes totalitaires (e.g. les dictatures militaires ou les régimes à parti unique) seront moins contraints que les régimes démocratiques (e.g. parlementaire), les partis unis moins contraints que les partis de coalition, les monarchies constitutionnelles moins contraintes que les systèmes présidentielles etc. En fait, on revient à la notion de ressources dans le sens où les situations où prévaut une quelconque compétition politique, où le pouvoir est en jeu, mine la capacité de s'approprier ces ressources.

Salmore et Salmore formulent certaines propositions fort intéressantes à partir desquelles nous pourrions établir nos propres relations. Tout d'abord, ils indiquent que les régimes hautement contraints auront tendance à être moins actifs sur la scène internationale que les régimes moins contraints. De plus, les régimes plus contraints auront un plus faible degré d'engagements que ceux qui le sont moins. De ces deux propositions, nous pouvons facilement arriver à établir une relation logique entre notre variable gouvernementale et notre variable dépendante. Ainsi, pour ce qui est de notre troisième hypothèse, il est à prévoir que les régimes plus contraints politiquement véhiculeront des comportements moins militant, à l'intérieur de la SADCC.

5) La nature du régime et le militantisme

Il est à noter que nous n'avons pas encore mentionné la question de l'idéologie officielle promue par le régime en place. Encore une fois, nous pouvons procéder de façon logique. Si l'on tient compte de 1) l'hostilité qu'a toujours démontrée la République d'Afrique du Sud à l'égard des régimes de tendances marxistes, et 2) du caractère planificateur de la SADCC, on pourrait émettre la quatrième hypothèse selon laquelle les régimes plus libéraux seront relativement moins militants que leurs partenaires plus radicaux.

6) La personnalité des leaders et le militantisme

Finalement, parmi les variables faisant l'objet de notre analyse, nul ne s'avère aussi controversée que celles concernant les caractéristiques personnelles des leaders. Toutefois, il est de notre avis que cette dernière mérite notre attention. Rappelons que Rosenau lui-même semble lui accorder une certaine influence, particulièrement à l'intérieur des pays en voie de développement.⁽¹⁶⁾ M. G. Hermann⁽¹⁷⁾ note que les critiques à l'égard des thèses soulignant l'importance des variables idiosyncratiques, s'articulent autour de 3 arguments principaux: 1) Les acteurs individuels sont limités par les forces sociales qui les entourent, 2) des leaders comportant des caractéristiques personnelles différentes, présentent, généralement, des comportements identiques lorsqu'ils se retrouvent dans des situations "politi-

ques" semblables et, finalement, 3) peu de place est accordée aux rôles que peuvent jouer les personnalités si l'on tient compte de la taille et de la complexité des appareils bureaucratiques à travers desquels se prennent les décisions.

En fait, certains travaux ont déjà démontré qu'il existe certaines situations qui permettent de rendre compte d'une certaine influence des variables idiosyncratiques.⁽¹⁸⁾ Tout d'abord, il y aura une plus grande influence i) dans les cas où les leaders sont obligés de définir ou interpréter les situations (e.g. situations équivoques), ii) dans les cas où les leaders participeront directement à la prise de décisions (e.g. les crises politiques), et finalement, iii) dans les situations où les leaders jouissent d'une relative liberté d'action.

Selon Hermann, trois variables, intrinsèques à la personnalité, déterminent également le rôle joué par ce facteur. Appelées variables-filtres, ces dernières déterminent le degré d'intérêt que porte l'individu aux affaires étrangères (variable d'intérêt), le niveau d'expertise de la personnalité dans le domaine des relations extérieures (variable d'expertise) et, enfin, le niveau d'ouverture envers le changement (variable de sensibilité à l'environnement). A leurs tours, ces trois variables influencent la relation entre quatre caractéristiques importantes des personnalités des leaders, (i.e. les croyances, les motifs, le style caractérisant la prise de décisions et les relations interpersonnelles) et les politiques étrangères adoptées.

Finalement, il appert que deux aspects de la politique étrangère semblent être vulnérables aux variables idiosyncratiques: il s'agit des stratégies employées par les gouvernements (i.e. le plan d'action envisagé par les autorités) et le style de politique étrangère (i.e. les méthodes employées).

Nous ne nous risquons pas à formuler une relation logique entre notre variable idiosyncratique et notre variable dépendante. Nous tenterons plutôt de chercher à évaluer de façon qualitative, l'importance relative de cette variable chez les pays de la SADCC. Nous pouvons prévoir que dans une majorité de ces nations les caractères personnels des leaders auront une importance marginale en comparaison avec les variables systémiques, sociétales et gouvernementales. Toutefois, il demeure certain que son analyse saura expliquer certains résultats que d'autres variables n'auront su justifier.

L'absence des variables de rôle mérite quelques mots d'explication. Il serait dangereux d'affirmer que ces dernières s'avèrent négligeables et peu significatives dans le cas particulier qui nous intéresse. Au contraire, comme nous l'avons souligné dans notre description des mécanismes institutionnels de la Southern African Development Coordination Conference, les décisions prises à l'intérieur du Sommet sont établies par consensus entre les représentants des pays membres. Ainsi, si l'on analyse le processus caractérisant l'établissement des politiques particulières à chaque État à travers l'optique de Rosenau, les va-

riables de rôle (i.e. le comportement des officiels générés par les positions occupées dans l'appareil bureaucratique) se trouve être de première importance en ce qu'elle "oblige" les participants à se mettre d'accord sur les politiques adoptées. Cependant, comme des officiels de la SADCC l'ont déjà fait remarquer, si les décisions doivent se prendre par consensus, ceci n'implique pas nécessairement l'unanimité dans la prise de décisions. Le principe du consensus reflète une volonté propre à la SADCC de vouloir minimiser le plus possible les désaccords dans la formulation et l'exécution des politiques.⁽¹⁹⁾

Il est toutefois paradoxale de noter que si ce type de variable joue un rôle important, l'analyse comparative en soi devient pratiquement trivial puisque les résultats sont invariables et déjà prévisibles. Même si certaines propositions ne font pas l'unanimité, il est tout de même difficile d'analyser de façon systématique le processus de prises de décisions à travers les votes des participants par exemple. Si ce dernier se référerait à un certain mode de suffrage officiel et que ce dernier serait rendu publique (comme les procédures propres à d'autres organisations internationales telles l'ONU, la FAO ou l'UNESCO), l'analyse de la variable de rôle aurait relevé d'un intérêt certain.

B) Définition opérationnelle des variables

1) le militantisme

Comme nous l'avons brièvement mentionné précédemment, la variable dépendante fait essentiellement référence au degré de militantisme des États-membres à l'intérieur de la Southern African Development Coordination Conference. Par militantisme, nous entendons la propensité des États à supporter, soit au niveau du discours ou des activités concrètes, les buts, objectifs ou actions entrepris par l'organisation les regroupant. Afin de rendre notre analyse plus rigoureuse, nous nous attarderons à quelques secteurs en particulier. Ainsi, le domaine de l'énergie, la gestion des capitaux et l'adhésion à la Preferential Trade Area feront particulièrement l'objet de notre attention.

Nous devons donc effectuer une étude générale des discours et événements qui ont marqués les cinq premières années d'existence de la SADCC. L'opérationnalisation de la variable de militantisme peut se décrire de la façon suivante. Au niveau du discours nous classifierons la position des pays selon, d'une part, le support porté aux buts et objectifs de la SADCC tels que défini dans la Déclaration de Lusaka, et d'autre part, selon les positions relatives des pays-membres à l'égard de la situation de dépendance à l'égard de la RSA. Au niveau des activités, nous évaluerons, dans un premier temps, les réponses concrètes des États vis-à-vis les exigences de l'organisation et, dans un deu-

xième temps, la mise en oeuvre de projet de développement économique allant de pair (ou à l'encontre) d'une coopération régionale plus élaborée.

Figure 2. Le militantisme

Variable Dépendante	
Niveau de militantisme	
Discours	Activités
Support aux buts et objectifs de la SADCC	Réponses aux exigences de l'organisation
Opposition à la situation de dépendance	Mise en oeuvre de projets allant de pair avec des objectifs de coopération régionale

2) Le développement socio-économique

La variable sociétale, nous l'avons vu plus haut, s'avère être le degré de développement économique. Tout d'abord, nous admettons d'emblée que la notion de développement économique n'est pas un concept faisant l'unanimité dans les sciences sociales quant à sa définition sinon conceptuelle, à tout le moins opérationnelle. Cependant, notre objectif n'est pas de reprendre le débat épistémologique entourant cette notion. Indiquons simplement que notre définition de développement économique se référera simplement aux effets complexes (bénéfiques ou non) qui

accompagnent la croissance économique d'un État particulier. Nous avons ainsi sélectionné 3 dimensions importantes du développement: 1) le développement en terme purement macroéconomique, 2) l'alimentation et 3) l'éducation. Ces trois dimensions se subdivisent en 7 indicateurs. En ce qui a trait à la dimension macroéconomique, nous évaluerons cette dernière en fonction du Produit Intérieur Brut par habitant, la croissance de la production (PIB), la structure de la production (i.e. l'importance relative du secteur industriel) et finalement, la production agricole. Le secteur de l'alimentation sera évalué en fonction de l'apport calorique et protéinique journalier. Finalement, l'éducation sera déterminée empiriquement selon le pourcentage de la population adulte sachant lire et écrire.

Figure 3. Le développement socio-économique

Variable Sociétale		
Développement Économique		
Terme Macroéconomique	Santé	Éducation
PIB/Habitant	Apport:	Capacité à lire et é- crire
Croissance du PIB	Calorique/jour	(% de la population adulte)
Structure du PIB	Protéinique/jour	
Production agricole		

3) La dépendance économique

En ce qui a trait à la variable systémique, notre choix s'est porté sur un concept principal; le degré de dépendance économique des pays membres vis-à-vis la République d'Afrique du Sud.

Le concept de dépendance économique à l'égard de la RSA demande une démarche relativement complexe. Arne Tostensen a analysé de façon assez exhaustive la situation en se basant sur une définition dialectique de la dépendance.⁽²⁰⁾ Ce dernier indique que la définition de Keohane et Nye⁽²¹⁾ semble particulièrement pertinente; " A state of being determined or significantly affected by external force ". Keohane et Nye notent que le concept de dépendance s'avère être un processus dialectique car plus d'un acteur est mis en cause. On parle ainsi de "mutual dependence" ou encore d'interdépendance. Évidemment, le problème se situe au niveau du caractère de la relation entre les éléments interdépendants. Ainsi, il est clair que la République Sud-Africaine demeure relativement dépendante vis-à-vis les pays d'Afrique australe au niveau des marchés par exemple, mais cette dépendance ne se compare en aucune façon à la situation que vivent les membres de la SADCC à l'égard de Prétoria.

A noter que les auteurs distinguent deux dimensions à la dépendance: la sensibilité ("sensitivity") et la vulnérabilité ("vulnerability"). Le premier terme se réfère à l'impact immédiat

découlant de changements politiques d'un acteur externe et ce, sans qu'il y ait "réponse" politique de ce dernier. La vulnérabilité désigne les capacités d'adaptation à un nouvel environnement conditionné par un acteur externe. A l'opposé de la sensibilité, la vulnérabilité s'attarde aux "réponses" potentiels des acteurs. Ces dernières varient en fonction des ressources humaines et physiques, la structure de classes de la société en question et les alliances politiques au niveau international. Les auteurs soulignent que la notion de vulnérabilité s'avère plus importante que la sensibilité lorsqu'on veut évaluer le degré de dépendance d'une nation. Ces deux concepts ne trouveront pas une utilité primordiale dans notre analyse. Toutefois, nous y ferons cependant référence lorsque nous évaluerons la situation dans certains cas particuliers tels les transports et le secteur de l'énergie.

Afin de déterminer le degré de dépendance des pays membres, nous allons évaluer la situation de dépendance à travers cinq secteurs-clés soit: 1) L'importance relative de la République Sud-Africaine en ce qui a trait aux échanges commerciaux (i.e. les importations et les exportations réalisées avec Pretoria), 2) le rôle des investissements sud-africains dans les économies des pays de la SADCC (i.e. le pourcentage des capitaux sud-africains à l'intérieur des activités bancaires, industrielles, minières et de services), 3) le secteur des transports (e.g. la proportion des marchandises exportées par les pays de la SADCC devant transiter par les réseaux de transports sud-africains), 4) le secteur

de l'énergie (la part des ressources pétrolières et électriques provenant de la RSA), 4) la migration ouvrière vers l'économie sud-africaine, et finalement, 5) l'influence, selon le cas, de la Southern African Custom Union (SACU).

Figure 4. La dépendance économique

Variables Systémiques

Degré de dépendance économique

Import./Export.
avec la R.S.A.

Rôle des inves-
sements

Secteur des
transports

Secteur de l'é-
nergie

Migration ouvrière

Importance de la
SACU (South Afri-
can Custum Union)

4) La structure et la nature du régime

Les variables gouvernementales se référeront essentiellement à la structure du régime et la nature politique de ce dernier. Nous analyserons la notion de "contrainte" sur la mise en pratique des politiques étrangères des pays membres. Pour ce faire, nous évaluerons certains indices pertinents à la structure poli-

tique des États de la SADCC. Premièrement, nous déterminerons le type de régime comme tel qui caractérise les systèmes politiques de chaque État. Ceci sera réalisé en fonction d'une typologie classique de systèmes politiques à savoir s'il s'agit d'une monarchie constitutionnelle, d'un régime présidentiel ou d'un système parlementaire. Le deuxième indice se référera au nombre de partis politiques officiels présents sur la scène politique. Nous utiliserons ici une typologie des systèmes de partis proposée par Giovanni Sartori ⁽²²⁾ qui utilise 7 différentes catégories, soit: 1) parti unique, 2) parti hégémonique, 3) parti prédominant, 4) bipartisme, 5) multipartisme modéré, 6) multipartisme extrême et, finalement, 7) régime << atomisé >>. Rappelons que les systèmes comportant plusieurs partis politiques officielles seraient considérés comme plus contraint politiquement.

La question de la nature du régime s'avère être un élément particulièrement difficile à opérationnaliser. On pourrait être tenté de lui porter le vocable d'"idéologie dominante" mais la notion même d'idéologie comporte, en science politique, plusieurs sens et on ne saurait en débattre ici. Par nature du régime nous entendons le sens des projets politiques apportés par les gouvernements en place. Nous tenterons de déterminer, avec un maximum de précision, les positions relatives vis-à-vis le spectrum politique classique droite-centre-gauche (i.e. libéral classique, libéral-démocrate, socialiste, marxiste-léniniste). Cette classification s'établira en fonction des politiques économiques nationale et de la rhétorique généralement émise par les gouvernements en place.

Figure 5. La structure et la nature du régime

Variables Gouvernementales	
Structure du régime	Nature du régime
Type de régime	Libéral classique
Monarchie	Libéral démocrate
Présidentielle	Socialiste
Parlementaire	Marxiste-Léniniste
Systeme de partis	
Parti unique	
Parti hégémonique	
Parti prédominant	
Bipartisme	
Multipartisme modéré	
Multipartisme extrême	
Régime atomisé	

Au niveau des variables gouvernementales, l'approche découlera plus directement de la littérature que dans le cas précédent. Si on prend notre premier type de variable, soit la structure du régime, il se trouve que plusieurs suggestions théoriques paraissent intéressantes de notre point de vue.

5) Les leaders politiques

Notre dernier type de variable fait appel aux caractéristiques idiosyncratiques des leaders politiques. De toutes nos variables, c'est sans aucun doute cette dernière qui génère le plus de controverses. La question de savoir jusqu'à quel point les traits psychologiques des leaders affectent la politique étrangère des nations qu'ils dirigent remonte jusqu'à Platon et ne cesse depuis de faire l'objet de débats.

Une des plus grandes difficultés reliées à l'étude des personnalités relève de la démarche scientifique elle-même. Comment, en effet, peut-on procéder à l'opérationnalisation d'une telle variable ? En fait, la question se pose difficilement. L'analyse des personnalités fait appel à l'observation directe des leaders et de leurs attitudes.

La prochaine étape de notre recherche consiste maintenant à relever les données pertinentes aux variables dépendante et indépendantes de l'analyse. Évidemment, les résultats seront assemblés selon les définitions opérationnelles que nous avons données précédemment.



1. Hermann, C., "Foreign Policy Behavior: That Which is to be Explained" dans Why Nations Act?, p. 38.
2. Voir les travaux de W. A. Axline, Lynn Mytelka et Constantine Vaitsos, op. cit. .
3. Morgenthau, H.J., Politics among Nations, New York: Knopf, 1967.
4. K. et A. F. K. Organski, Population and World Power, New York: Knopf, 1961.
5. H. et M. Sprout, Foundations of International Politics, New York: Van Nostrand-Reinhold, 1962.
6. P. J. McGowan et H. B. Shapiro, The Comparative Study of Foreign Policy, Beverly Hills, Calif.: Sage Publications, 1973.
7. Maurice East et al., Why Nations Act: Theoretical Perspectives for Comparative Foreign Policy Studies, Beverly Hills, Calif.: Sage Publications, pp. 134-142.
8. M. East, op. cit., p. 140.
9. Andrew Axline, "Underdevelopment. Dependence and Integration: The Politics of Regionalism in the Third World" dans Pradip Gosh, Economic Integration and Third World Development, p. 26-27.
10. Arne Tostensen, op. cit., p. 117.
11. Voir les propos de B. G. et S. A. Salmore, "Political Regime and Foreign Policy" dans Why Nations Act ?, East et al., Beverly Hills, Calif.: Sage Publications, 1978, p. 105.
12. S. P. Huntington, Political Order in Changing Societies, New Haven, Conn.; Yale University Press, 1968.
13. B. G. et S. A. Salmore, op. cit., p. 106.
14. Parmi les travaux caractérisant ces prémices, on retrouve W. Wallace, Foreign Policy and the Political Process, London; McMillan, 1971; L. Epstein, British Politics in the Suez Crisis, Urbana; University of Illinois Press, 1964 et J. Frankel, The Making of Foreign Policy, New York: Oxford University Press, 1963.
15. J. N. Rosenau, The Adaptation of National Societies, New York: McCaleb-Seiler, 1970.
16. J. N. Rosenau, "Pre-Theories and Theories of Foreign Policy" dans Approaches to Comparative and International Politics, Evanston, Ill.: Northwestern University Press, 1966, p. 48.

17. M. G. Hermann, "Effects of Personal Characteristics of Political Leaders on Foreign Policy" dans Why Nations Act?, M. East et al., Beverly Hills, Calif.: Sage Publications, 1978, pp. 49-68.
18. Parmi ces travaux notons F. I. Greenstein, Personality and Politics, Chicago: Markham, 1969 et S. Verba, "Assumptions of Rationality and Non-Rationality in models of the International System" dans International Politics and Foreign Policy, J. N. Rosenau (ed.), New York: Free Press, 1969, pp. 217-231. Également M. G. Hermann, "Circumstances under which Leader Personality will affect Foreign Policy: Some Propositions" dans In Search of Global Patterns, J. N. Rosenau (ed.), New York: Free Press, 1976 et "Leader Personality and Foreign Policy Behavior" dans Comparing Foreign Policy: Theories, Findings and Methods, J. N. Rosenau (ed.), New York: Sage-Halsted, 1974.
19. voir Record of Ministerial Meeting, Harare, 19 July 1981, p. 59.
20. Arne Tostensen, Dependence and Collective Self-Reliance in Southern Africa - The Case of the Southern African Development Coordination Conference (SADCC), Uppsala: Scandinavian Institute of African Studies, 1982, pp. 15-25.
21. Robert O. Keohane et Joseph S. Nye, Power and Interdependence: World Politics in Transition, Boston, Toronto: Little, Brown and Company, 1977, pp. 8-19.
22. G. Sartori, "Typologie des systèmes de partis" dans La comparaison en sociologie politique, Mattei Dogan et Dominique Pelasse ed., Paris: Librairie Technique (LITEC), 1980, pp. 243-256.

IV. LES CONDITIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DES PAYS MEMBRES DE LA SADCC

Dans la partie précédente, nous avons, à partir de cadres théoriques déjà établis, formulé nos variables en terme de définition conceptuelle et opérationnelle. A partir de ces définitions, nous allons maintenant procéder à une classification des pays de la SADCC en fonction de leurs caractéristiques socio-économiques et politiques. Toutefois, il nous semble important de relever les aspects généraux de la région dans son ensemble.

A) L'Afrique australe dans son ensemble

L'une des premières caractéristiques économiques de la région d'Afrique Australe est la situation de dominance qui prévaut de la part de l'Afrique du Sud. Nous reviendrons plus en détail sur cet élément lorsque nous traiterons de la variable systémique, mais il demeure toutefois nécessaire de bien comprendre cette réalité si l'on veut saisir les conditions économiques dans lesquelles se retrouvent les pays de la SADCC.

Dans son ensemble, les pays de la SADCC offrent une population totale de près de 65 millions d'habitants, un produit intérieur brut d'environ \$ 27 milliards US et des échanges commerciaux totalisant plus de \$ 12 milliards US. Comparativement à la RSA, la région contient deux fois la population et quatre fois la superficie mais seulement le tiers de son Produit National Brut

et le tiers de son commerce international.

La base du développement économique en Afrique Australe repose sur la production et l'exportation de minéraux et de produits énergétiques. Une des conséquences immédiates de cette situation furent les retombés néfastes de la récession du début des années 80.

Tableau 4. Principales exportations des pays de la SADCC ⁽¹⁾

1982

Pays de la SADCC	Principales Exportations (% du total)
Angola	Pétrole (88), Diamants (7), Café (6)
Botswana	Diamant (41), Viande bovine (18), Cuivre-Nickel (14), Textile (6)
Lesotho	Diamants (41), Laine (10), Mohair (8)
Malawi	Tabac (54), Thé (17), Sucre (14) Textile (3)
Mozambique	Noix de cajou (19), Prawns (17), Produits Pétroliers (16), Thé (10), Sucre (4)
Swaziland	Sucre (33), Produits chimiques (17), Pâtes de papier (14), Fruits en conserve (6)
Tanzanie	Café (30), Trèfles (9), Coton (9) Diamants (7), Noix d'Acajou (6)
Zambie	Cuivre (87), Cobalt (3), Zinc (3)
Zimbabwe	Tabac (24), Or (17), Alliages ferreux (10) Amiante (8), Sucre (6), Nickel (6)

Note: Les chiffres relatifs au Lesotho datent de 1981. A noter que la production locale de diamants cessa en 1982.

En 1981-82, le prix des commodités exportées, chuta, en moyenne, de 20%. La détérioration des termes de l'échange qui s'en suivit eut des conséquences dramatiques pour les États de la région. De plus, le capital nécessaire à l'investissement se retrouvait soudainement inabordable dû à la flambée des taux d'intérêts que connu la même période. Comme nous le verrons plus loin, la Zambie fut particulièrement touchée: 98% de ses exportations se révèlent être des produits minéraux. Le tableau no 4 donne une indication de la source des revenus des pays de la SADCC.

Un autre facteur important qui eut un impact sur la productivité locale fut bien sûr la sécheresse des années 82-83. En Angola, par exemple, plus de 200 000 individus ont fait face à la famine, au Botswana, près de la moitié de la population rurale survit grâce à des approvisionnements d'urgence, au Lesotho, c'est 250 000 individus (sur une population totale de 1,4 million) qui ont été gravement touchés. Au Mozambique, la situation fut encore plus pénible; 100 000 personnes ont dû émigrer alors qu'un nombre égal perdit la vie.⁽²⁾ L'impact de ce désastre écologique sera clairement visible lors de l'analyse de nos indicateurs.

Outre la crise économique de 81-82 et la sécheresse de 82-84, la politique de déstabilisation de la RSA est un autre élément important à considérer lors de l'analyse de la situation économique de la région. Des neuf pays de la région, l'Angola, le Mo-

zambique et le Lesotho sont sûrement les plus durement touchés. Les actions de l'UNITA (Union for Total Independence of Angola) en Angola, du MNR (Mozambique National Resistance Movement ou RENAMO) au Mozambique et du LLA (Lesotho Liberation Army) au Lesotho sont reconnues comme des instruments importants de la politique de déstabilisation fomentée par Pretoria depuis le début des années 80. Joseph Hanlon a réalisé une estimation des coûts portés par les pays de la SADCC depuis 1980. Ces derniers sont liés aux dommages matériels, aux dépenses militaires supplémentaires, le ralentissement de la croissance économique en général, la hausse des coûts de transport et d'énergie, les pertes liées aux baisses en exportation et en tourisme, la contrebande et la présence toujours croissante de réfugiés.

Tableau 5.
Les coûts de la déstabilisation en Afrique Australe ⁽³⁾

	1980	1981	1982	1983	1984
Coûts annuels (\$ millions):	681	1395	1872	2801	3291
Coûts cumulatifs (\$ milliards):	-	2.1	3.9	6.7	10.0

B) Les conditions politiques et socio-économiques:

l'analyse pays par pays

Avant d'aborder l'analyse des différents résultats obtenus pour chacuns des États de la SADCC, il conviendrait de rappeler les différents indicateurs utilisés. En ce qui a trait au niveau

du développement économique nous étudierons le niveau du produit intérieur par habitant et le taux de croissance de ce dernier, la structure du produit intérieur brut, la production agricole, l'apport calorique et protéinique et finalement le degré d'alphabétisme des habitants. L'annexe B donne une définition plus précise de ces éléments. Les sources et les résultats sous forme graphique se retrouvent également dans l'annexe C.

Afin d'évaluer notre variable systémique i.e. le degré de dépendance économique, nous nous servons de 5 (dans certains cas 6) indicateurs. Le premier de ceux-ci sera l'étendue des relations commerciales des pays de la SADCC avec la République d'Afrique du Sud. Pour ce faire, nous analyserons le pourcentage des importations et des exportations réalisées avec l'État sud-africain. Le deuxième indicateur relève de l'importance des capitaux d'Afrique du Sud à l'intérieur des économies d'Afrique australe. Ainsi, nous mettrons en évidence les secteurs de l'économie qui sont dominés par les investissements en provenance d'Afrique du Sud. Une autre dimension étudiée sera celle des transports. Pour ce faire, nous nous proposons d'analyser particulièrement le transport ferroviaire et routier des marchandises et de voir jusqu'à quel point les pays de la SADCC doivent emprunter les infrastructures de l'Afrique du Sud. Tout comme les échanges commerciaux, le secteur de l'énergie sera évalué en fonction des importations et exportations des ressources sud-africaines de pétrole et d'électricité. La question de la migration ouvrière, quant à elle, sera examinée en fonction du pourcentage de la

main-d'oeuvre locale devant travailler sur le territoire sud-africain. Finalement, nous analyserons l'importance relative de la SACU (South African Custom Union) pour les économies du Botswana, du Lesotho et du Swaziland. Tout cela dans le cas de la variable sociétale, certains indicateurs et leurs sources se retrouvent sous formes graphiques à l'annexe C.

En ce qui a trait à la variable gouvernementale, rappelons que nous allons analyser deux dimensions importantes des régimes en place. Tout d'abord, nous chercherons à analyser la structure des régimes politiques en soi. Pour ce faire, nous déterminerons le type de régime en présence et le nombre de partis officiels sur la scène politique. Ensuite, nous tenterons de déterminer, de par les discours et les politiques économiques adoptées, la nature du régime.

Finalement, la variable idiosyncratique, de par ses caractéristiques particulières, sera traitée à l'intérieur d'une section distincte. Il est important de noter qu'il est impossible de prévoir, selon des principes théoriques déjà établies, l'influence de cette variable sur les politiques d'un État à l'intérieur d'un exercice de coopération régionale.

1) L'Angola: Comme ses voisins d'Afrique australe les conditions économiques qui prévalent actuellement en Angola ont été largement influencées par le passé colonial du pays. Jusqu'en 1975 les portugais ont bâti une économie relativement développée qui repo-

sait essentiellement sur l'exportation de matières premières, en particulier le pétrole (découvert et exploité par la firme américaine Gulf), le café, les minéraux de fer (destinés aux aciéries Krupp en Europe) et, bien sûr, les mines de diamants (De Beers du groupe Anglo-American). A noter que quelques industries furent créées par les portugais, peu avant l'indépendance, dans le cadre d'une politique de substitution aux importations. Et ce afin de subvenir aux besoins des secteurs modernes de l'économie.⁽⁴⁾

Peu après l'indépendance de 1975, le gouvernement d'Eduardo dos Santos fut confronté à des groupes rivaux en particulier le FNLA (National Front for the Liberation of Angola) et l'UNITA (National Union for the Total Independence of Angola). Ces deux regroupements ont reçu dès le début le support des États-Unis et de la RSA.⁽⁵⁾ En réponse à ces attaques sur le nouveau régime, on fit appel à des troupes cubaines qui sont encore, aujourd'hui, impliquées, avec l'armée nationale, dans un sanglant conflit avec les troupes sud-africaines et de l'Unita. Un accord fut toutefois signé à Lusaka, en 1984, entre Prétoria et le gouvernement angolais. L'entente prévoyait le retrait des troupes sud-africaines en retour de quoi, le gouvernement de Dos Santos interdisait les opérations de la SWAPO (South West Africa People's Organization; groupe rebelle namibien) sur son territoire. Cependant, le traité n'eut jamais de conséquences sur la lutte opposant les deux camps. Ce conflit est sans aucun doute l'élément majeur expliquant les déboires économiques de l'Angola.

Un aspect important à signaler quant aux données relatives à l'Angola demeure la disponibilité de ces dernières. En effet, comme l'indique Henri Labayle ⁽⁶⁾, les chiffres fournis sont souvent de simples approximations dans la mesure où ils ne sont issues ni de la Banque Mondiale ni du Fond Monétaire Internationale. De plus, une loi de février 83 indique que certaines informations économiques sont susceptibles d'être considérées comme secrets d'État "pouvant être utilisées dans la lutte contre le développement du processus révolutionnaire".

En 1985, le Produit Intérieur Brut par Habitant, se situait à \$ 290 US ⁽⁷⁾. A ce chapitre, l'Angola se situe au sixième rang comparativement aux autres membres de la South African Development Coordination Conference. Si on regarde la croissance de la production intérieure pour la période de 1980-1985, l'Angola est, avec le Mozambique, l'un des seuls pays de l'Afrique australe à avoir connu une décroissance de la production. Bien que marginale, seulement un taux négatif de 1%, la décroissance du PIB est un bon indicateur des coûts associés à la guérilla menée par les troupes de l'UNITA du chef Jonas Savimbi. Quant à la structure du PIB, les dernières données disponibles, soit 1981, indique que l'agriculture occupait 42% du total alors que les industries (comprenant les secteurs manufacturiers et agricoles) et les services (y compris les transports et les communications) comptaient pour 28% et 30% respectivement de la part du produit intérieur brut.

En ce qui a trait aux indices relatifs à la production agricole, il était prévisible de constater que ce secteur allait être touché, dans une certaine mesure, par la combinaison de deux facteurs importants: la guerre civile et la sécheresse. Ainsi, les indices de production alimentaire se sont avérés, jusqu'en 1984, au-dessus des niveaux atteints en 1974-1976. Toutefois, 1984 a vu s'opérer une brusque chute des indices de production (plus de 15%). La situation fut encore plus critique pour l'ensemble de la production. La production fut, entre 1980 et 1984, près de 20% inférieure, en moyenne, à ce qu'elle fut en 1974-1976. Sur ce plan, l'Angola détient le pire bilan de la région.

Évidemment, la situation dans le secteur agricole eut de sérieuses répercussions sur le domaine de l'alimentation. L'apport protéinique, en 1980-1982, fut, avec le Mozambique, l'un des plus faibles de la région. Même scénario dans le domaine de l'apport calorique. Quant à l'éducation, l'Angola offre un tableau plutôt désolant. En 1983, à peine 35% des hommes adultes savaient lire et écrire alors que seulement 19% des femmes pouvaient en faire autant.

L'économie angolaise frappe de par sa relative indépendance à l'égard de Pretoria. Bien qu'en 1973 6% de ses importations provenaient de l'Afrique du Sud et un peu plus de 1% de ses exportations y étaient destinées, il demeure qu'entre 1980 et 1985, les échanges économiques entre les deux pays s'avéraient pratiquement inexistants. Des pays de la SADCC, seul la Tanzanie af-

fiche une situation comparable. Au niveau des investissements, nous avons déjà mentionné le rôle que joua le groupe Anglo-Américain à l'intérieur du développement minier de l'Angola d'avant 1975. Au début des années 80, la firme sud-africaine jouait encore un rôle, bien que modeste, à l'intérieur de l'économie angolaise. Ainsi, la participation du groupe De Beers s'élevait à 1,7% seulement du secteur minier.

Au niveau des transports, l'Angola ne procède à aucun transport de marchandises à travers le territoire sud-africain. Ceci s'explique par les infrastructures ferroviaires et portuaires dont dispose l'Angola. La plus importante étant le rail de Benguela qui relie le nord de la Zambie au port de Lobito sur la côte ouest de l'Angola. Cette ligne de transport fut utilisée afin d'exporter le cuivre, la manganèse et le cobalt de la Zambie et du Zaïre et d'importer des commodités à ces pays. Toutefois, de 1975 à 1979, le transport fut interrompu par les forces rebelles de l'UNITA. Bien que réouverte depuis, la route demeure vulnérable aux attaques armées. En 1982, 400 000 tonnes de marchandises provenant de la SADCC étaient évacuées à travers les ports angolais (Lobito et Luanda) soit à un peu plus de 5% des exportations de la SADCC transitant à travers des installations portuaires. En 1979, il fut estimé que le port de Lobito pouvait accommoder entre 1,7 et 2,2 millions de tonnes.⁽⁸⁾

Étant donné les richesses pétrolières de l'Angola, il n'est pas surprenant de constater que ce dernier est virtuellement in-

dépendant de l'Afrique du Sud à cet égard. En fait, l'Angola, à travers le complexe hydroélectrique de Ruacana/Calueque, exporte continuellement de l'électricité à la Namibie et, à quelques occasions, à la RSA.⁽⁹⁾

En 1979, on dénombrait à peine 300 angolais travaillant sur le territoire de la République d'Afrique du Sud. De 80 à 85, le nombre d'individus émigrants était considéré comme insignifiant.

La direction de l'Angola repose essentiellement sur un parti unique, le MPLA-PT (Movimento Popular de Libertado de Angola-Partido de Trabalho). Le congrès du parti est généralement convoqué une fois tous les quatre ans afin d'élire le président et les 55 membres d'un comité central. Le comité, à son tour, élit un bureau politique de 11 membres, qui se trouve être l'exécutif du bureau politique dont le président fait également parti. Une assemblée du peuple de 206 membres fut élue en novembre 1980 avec le président dos Santos à sa tête. Relativement centralisé, le pouvoir assure au gouvernement angolais l'exercice de ses pouvoirs de façon exempte de contraintes politiques. Nul n'est besoin de souligner qu'il s'agit d'une appréciation en termes de facteurs politiques officiels. Il est clair que l'opposition de l'UNITA n'est pas considérée à l'intérieur de la variable gouvernementale.

D'inspiration largement marxiste-léniniste, le régime angolais est, avec le Mozambique, l'un des pays d'Afrique Australe

les plus près des pays du COMECON. Bien que le MPLA subit de sérieuses divisions internes entre l'aile gauche radicalë et les partisans d'une position plus modérée, il appert que, jusqu'en 1985, l'Angola demeura essentiellement fidèle à ses engagements avec Cuba et l'Union Soviétique. Toutefois, la reprise d'un dialogue avec la RSA en 1984, reste un exemple de la position, toujours plus solide, du groupe des modérés. (10)

2) le Botswana: Le développement économique du Botswana, dont le vaste territoire est largement désertique, a profondément été marqué, ces quinze dernières années, par les importantes découvertes diamantifères survenues peu après l'indépendance, en 1966. Dès lors, la compagnie De Beers, du groupe sud-africain Anglo-American, y exploita la deuxième plus importante mine de diamant au monde, Orapa. Aujourd'hui, le Botswana produit près de 30% de la production mondiale. Pendant la période précédant l'indépendance, l'économie batswana était largement dominée par le secteur agricole, en particulier l'élevage bovin, et les revenus obtenus par la main-d'oeuvre employée en Afrique du Sud. Ces deux types d'activité sont encore très importantes en terme de revenus et d'emplois.

Les découvertes minières eurent toutefois des effets considérables sur la structure de l'économie locale. Une grande proportion des salaires est dirigée vers le secteur public qui connaît une importante croissance à la suite du "boom" minier. Il est important de noter que l'exploitation minière emploie peu de sa-

lariés et s'avère plutôt un secteur "capital-intensif".⁽¹¹⁾ Bien que le gouvernement de Gaborone soit propriétaire à 50% des gisements miniers (avec la firme DeBeers), les problèmes souvent reliés à une croissance économique trop rapide sont vite apparus. Le pays semble ainsi connaître certaines difficultés quant à la répartition des revenus.

En ce qui a trait au secteur industriel, la participation du Botswana à l'intérieur de la SACU (South African Custom Union) a inhibé, d'une certaine façon, le développement d'un secteur manufacturier national. Il est en effet difficile pour les industries locales de se développer lorsqu'elles doivent compétitionner avec les firmes sud-africaines déjà bien établies.⁽¹²⁾ En fait, comme nous le verrons dans la section traitant du degré de dépendance économique, le secteur industriel est largement dominé par des intérêts sud-africains.

Si on regarde nos indicateurs, le Botswana connaît le niveau le plus élevé de la région quant au Produit Intérieur Brut par Habitant, en 1985 il se situait à \$827 US, près du double de la moyenne de la région. Il n'est donc pas surprenant de constater que le Botswana connut la croissance la plus élevée du PIB pour la période 80-85; soit 12,1%. Le secteur de l'industrie (qui comprend l'extraction minière) connut la plus forte hausse avec 21,1% (le secteur manufacturier connut toutefois des gains relativement moyens avec 5,8%) et le secteur de l'agriculture, fortement éprouvé par la sécheresse, connut une baisse considérable de

8,1%. Les services, quant à eux, ont connu une croissance moyenne de 6,0%.

Au niveau de la structure de la production, nous avons déjà mentionné que le secteur des services occupait une place prépondérante. En fait, en 1985, 45,5% du PIB était occupé par les services alors que 48,5% l'était par l'industrie. Le secteur agricole, quant à lui, ne représentait que 5,9% du PIB.

Si on analyse de plus près le secteur de l'agriculture, il paraît évident que le Botswana fut particulièrement touché par la sécheresse des années 80. En utilisant les années 74-76 comme base de comparaison, le Botswana connut en moyenne, une baisse de production de plus de 15% ; la deuxième baisse en importance avec l'Angola. En fait, les chiffres indiquent une baisse de près de 30% pour l'année 1980; la baisse la plus marquée de la région pendant la période 80-85. En ce qui a trait à la production alimentaire, la situation est aussi difficile. Avec un indice moyen de 83,8, le Botswana recueille les données les plus faibles de la SADCC. Nous avons mentionné que la sécheresse devait être considérée comme un facteur explicatif d'importance quant aux difficultés agricoles du Botswana. Toutefois, il faut noter que certaines politiques du gouvernement batswana eut également un impact sur cette décroissance marquée. Ainsi, en 1975, le gouvernement introduisit le "Tribal Grazing Land Policy" qui rendit possible la location commerciale des terres. Ce système, selon certains, eut pour effet de déposséder plusieurs familles de leurs

terres ancestrales.⁽¹³⁾

De telles conditions dans la production agricole ont nécessairement eut des conséquences quant à l'apport alimentaire des batswanas. L'apport calorique du Botswana se situait, en 1980-1982, au sixième rang de la région alors qu'il y eut une amélioration tangible en 85. La production bovine eut un impact sur la consommation protéinique puisqu'à ce chapitre, le Botswana se situait, en 1985, au deuxième rang derrière le Lesotho.

Quant à la capacité à lire et écrire, le Botswana, malgré un revenu par habitant le plus élevé de la région (\$1 124 par capita), se retrouve, parmi les pays de la SADCC, au cinquième rang chez les hommes et au quatrième rang chez les femmes.

Avec le Lesotho et le Swaziland, le Botswana est l'un des pays de la SADCC qui entretient le plus de liens économiques avec Pretoria. Ainsi, en 1982 et 1983, les importations en provenance de la RSA comptaient pour plus de 50% des importations totales du Botswana. Toutefois, les exportations vers la République ne constituaient guère 8% du total. Il faut noter que le Botswana, tout comme le Lesotho et le Swaziland, est membre de la Southern African Custom Union. Nous reviendrons en détail sur cet élément important.⁽¹⁴⁾

Bien que relativement développée, l'économie batswana est largement dominée par les capitaux sud-africains. L'industrie

diamantifères, du cuivre, du nickel et de l'élevage, nous l'avons vu, dominant littéralement l'économie. Le secteur minier est, on s'en doute, largement régit par la firme Anglo-American et sa division De Beers. Quant à l'élevage bovin, les ranchs les plus importants sont la propriété de sud-africains. Le maigre secteur manufacturier et commercial est, en grande partie, propriété d'intérêts sud-africains. Certaines études ⁽¹⁵⁾ ont démontré que près de 66% des industries appartenant à des intérêts étrangers relevaient de capitaux sud-africains. Ainsi, les brasseries, les firmes de construction, le fret et la manutention (à travers la compagnie Old Mutual), la vente au détail, l'hôtellerie et les assurances sont autant de secteurs qui sont particulièrement touchés par les investissements sud-africains.

Pays enclavé, le Botswana demeure excessivement dépendant en matière du transport des marchandises. Selon Arne Tostensen, la situation du Botswana se caractérise par sa sévère "sensibilité" tant au niveau des installations ferroviaires que portuaires.⁽¹⁶⁾ Rappelons que par sensibilité nous nous référons aux coûts immédiats découlant d'une action quelconque d'un acteur externe sans qu'il y ait réponse immédiate de l'État affecté. Au niveau de la vulnérabilité, on peut assumer que les ressources financières du Botswana lui permettent de "répondre" de façon adéquate aux défis pouvant survenir dans ce domaine. A noter que jusqu'ici, le Botswana utilisa largement le système ferroviaire et portuaire sud-africain. Ainsi, en 1982, 400 000 tonnes de marchandises transitérent à travers le système sud-africain alors qu'aucune donnée

significative fait référence à l'utilisation d'installations des membres de la SADCC.

Au niveau de l'énergie, la totalité des importations pétrolières proviennent de la République d'Afrique du Sud. Cette dernière s'est d'ailleurs largement servi de cette situation au début des années 80 alors que les transports ont été littéralement paralysés suite à une "pénurie" d'essence. La situation est un peu moins sérieuse au niveau de l'électricité. En 1982, le Botswana importa un peu plus de 20% des ses besoins électriques d'Afrique du Sud. La construction récente de centrales opérant au charbon (Selebi-Pikwe, Morupule) est un des principaux facteurs expliquant le phénomène.

En ce qui a trait à la migration ouvrière, 30% des salariés batswanas étaient, en 1981, employé en RSA. Il s'agit ici de la deuxième plus grande proportion chez les pays de la SADCC. Bien qu'en déclin constant depuis plusieurs années, le nombre d'ouvriers s'exilant en Afrique du Sud demeure important.

Un des aspects les plus significatifs des relations entre l'Afrique du Sud et le Botswana est, évidemment, l'appartenance de ce dernier à la SACU. En 1976, le Botswana se détacha de la zone rand ce qui lui permit d'émettre sa propre monnaie et ainsi de mieux contrôler son inflation. Toutefois, de 1979 à 1985, les revenus engendrés par l'organisation douanière compta, en moyenne, pour 30% des recettes gouvernementales. Bien qu'en déclin

constant depuis le début des années 80 (elles atteignirent 23% en 1984/85), il demeure qu'il s'agit d'un facteur macroéconomique important. Nous avons déjà souligné les effets de la concurrence sud-africaine sur les industries locales.

Le Botswana est probablement le pays qui se rapproche le plus d'un idéal libéral-démocratique. Le pays jouit d'un régime présidentiel où des élections régulières se déroulent. En septembre 1984, 3 grands partis occupaient des sièges à l'assemblée législative; le Parti Démocratique du Botswana (BDP), le Front National et le Parti du Peuple. La législature batswanaise est une assemblée de 38 membres dont 32 sont élus pour une période de 5 ans par suffrage universel. L'assemblée choisit un président qui possède les pouvoirs de l'exécutif. Ce dernier nomme ensuite un cabinet responsable devant l'assemblée. Devant certaines mesures, l'approbation d'une Chambre des Chefs est nécessaire mais ce corps de représentants ne possède pas de veto à l'égard des législations. Bien que la position du Parti Démocratique du Botswana soit comparativement très solide à l'intérieur du système politique batswana (selon la typologie de Sartori, il s'agirait ici d'un cas de parti prédominant), il demeure qu'institutionnellement, le régime politique du Botswana s'avère le plus contraint de la région. Elections au suffrage universel à intervalle réguliers et la responsabilité du gouvernement vis-à-vis l'assemblée législative sont autant de facteurs justifiant cette constatation.

Avec ses politiques favorisant la libre-entreprise et l'encouragement donné aux investisseurs étrangers, le Botswana, de par ses politiques économiques, demeure l'une des économies les plus libérales de la SADCC. Le conservateur Johannesburg Financial Mail alla jusqu'à décrire le Botswana comme l'économie la mieux gérée d'Afrique.⁽¹⁷⁾

3) le Lesotho: La géographie du Lesotho s'avère la plus particulière de tous les pays de la SADCC et de ce fait, se voit accorder des caractéristiques macroéconomiques tout à fait uniques. Totalement encerclé par la République d'Afrique du Sud, le Lesotho (qu'on surnomme la Suisse de l'Afrique) s'avère être le pays le plus élevé du monde; c'est le seul cas où le territoire national est entièrement situé à une altitude supérieure à 1400 mètres. Ses sols arables, qui ne comprennent que 13% du territoire, sont surpeuplés et sont durement frappés par l'érosion dû à la disparition des arbres et les pluies diluviennes. Au milieu des années 70, la compagnie Anglo-American ouvrit une mine de diamants dans laquelle le gouvernement basotho acquit 25% des capitaux. Tout comme le Botswana, le Lesotho est membre de la SACU. Ceci explique, comme nous l'avons indiqué plus haut, le faible degré de développement du secteur manufacturier. Phénomène à souligner, plus de 50% de la force ouvrière mâle travaille en Afrique du Sud et près de 50% du Produit National Brut provient de cette migration ouvrière. Outre la production minière, la laine et le mohair sont les principaux produits exportés par le Lesotho. La plupart des produits comestibles et manufacturés provien-

nent de la RSA.⁽¹⁸⁾

Si on regarde les indicateurs relatifs aux conditions économiques, il n'est pas surprenant de constater que le Lesotho connaît, si l'on tient compte de la situation géopolitique particulière qui le caractérise, un niveau de développement économique relativement élevé. Tout d'abord, le Produit Intérieur Brut se situait, en 1985, au quatrième rang des pays de la SADCC avec un PIB par capita de \$478 US. Toutefois, le pays connut, entre 1980 et 1985, une croissance du PIB très modeste; seulement 0,5%. Si on compare ces chiffres avec ceux de la période 1965-1980, i.e. la période suivant l'accession à l'indépendance, le pays connaissait alors une croissance de 6,7%. Une indication que la période 80-85 fut particulièrement difficile pour l'économie du Lesotho. Comme nous le constaterons plus loin, la situation de dépendance économique vis-à-vis la RSA est un facteur important de cette situation. Il est malheureusement impossible d'obtenir des chiffres adéquats quant à la croissance respective des différents secteurs de l'économie.

Puisque l'environnement local cause des problèmes quant à la production agricole et que l'adhérence à la SACU s'avère un obstacle à l'implantation d'une industrie locale d'importance, il est prévisible de constater que le secteur des services accaparrera une part importante du PIB. En fait, près de 60% du PIB était occupé, en 1981, par le secteur des services. Celui des industries, quant à lui, prend part à un maigre 15% du PIB alors que

l'agriculture se situe à 19% du total. A noter que ce secteur occupait en 1965, près de 65% du total, une baisse de 46%.

La production agricole, si on la compare à 1974-1976, a connu, comme la majorité des pays de la SADCC, une baisse significative tant pour l'ensemble de la production que pour la production alimentaire spécifiquement. Dans les deux cas, la période 80-85 a connu une baisse moyenne de 10% de l'indice de production; les années les plus touchées étant celles de 82-83 où la sécheresse sévit avec le plus de brutalité. Comparativement aux neuf autres membres de la SADCC, le Lesotho se situe, en moyenne, au huitième rang pour ce qui est de l'ensemble de la production et de la production alimentaire. De façon assez étrange, le Lesotho fait assez bonne figure au niveau de l'apport alimentaire journalier. Au titre des calories, par exemple, le Lesotho se classait, en 1980-1982, au troisième rang, et, pour la même période, se classait premier au chapitre des protéines.

Finalement, le niveau d'éducation de la population basotho s'avère un élément assez particulier. Bien que 58% seulement de la population mâle savent écrire et lire, plus de 80% des femmes jouissent des mêmes capacités. On peut expliquer ce phénomène assez particulier par la migration ouvrière où les hommes devant quitter fréquemment le foyer familial font en sorte que ce sont la majorité des femmes qui profitent des institutions scolaires.

Nous avons déjà donné un aperçu des caractéristiques écono-

miques du Lesotho et à partir de ces dernières, il est aisé de comprendre pourquoi le pays peut être considéré comme l'État de la SADCC le plus dépendant vis-à-vis la RSA. Complètement enclavé dans le territoire sud-africain, les échanges commerciaux se réalisent presque exclusivement avec Pretoria. Ainsi, en 1982, près de 97% des importations provenaient de la République Sud-Africaine. Au niveau des exportations, c'est plus de 40% des biens exportés qui étaient destinés au marché sud-africain.

Tout comme les autres membres de la SACU, l'économie basotho est largement tributaire des investissements sud-africains. La presque totalité des industries sont contrôlées par des firmes de la RSA. Malgré les efforts de la Lesotho National Development Corporation (LNDC) qui représentait, en 1978, 60% du secteur manufacturier, il demeure que les capitaux sud-africains dominent largement la vente au détail et les brasseries. Bien que l'extraction minière demeure une activité marginale, l'influence du groupe Anglo-American y est omniprésente. Un des meilleurs exemples fut le cas de la mine de diamants Letseng-la-Terai. Ouverte, en 1975, la mine ne réalisait que des profits marginaux. Employant plus de 700 mineurs, il s'agissait du plus important employeur du pays. La compagnie De Beers ferma les portes en 1982 prétextant la faible rentabilité de l'exploitation. En fait, il semble que les sept années d'exploitation se justifiaient principalement par des facteurs politiques, les dirigeants de l'Anglo-American y voyant une occasion d'améliorer les relations entre les deux pays.⁽¹⁹⁾

Les caractéristiques géographiques du Lesotho font en sorte que ce dernier doit voir toutes ses marchandises empruntées le système ferroviaire de la RSA. Tout comme le Botswana, la totalité des biens exportés doivent emprunter les réseaux ferroviaires et portuaires de la République. Toutefois, bien que le Botswana pouvait, de par ses ressources économiques, répondre à une situation de crise, le Lesotho se voit non seulement extrêmement sensible mais également beaucoup plus vulnérable.

Dans le cadre de l'énergie, étant donné que les ressources énergétiques du Lesotho sont pratiquement inexistantes, ce dernier se voit contraint d'importer la totalité de son pétrole et de son hydro-électricité de la RSA. De tous les pays de la SADCC, seul le Lesotho se retrouve dans une situation aussi précaire.

Tout comme l'énergie, la gestion de la migration ouvrière demeure problématique. En 1981, 50% des salariés du Lesotho étaient employés en RSA. Les revenus engendrés représentaient plus de 40% du Produit National Brut. Contrairement au Botswana, il semble qu'il n'y ait pas eu une réduction des effectifs employés à l'extérieur au cours des années subséquentes.

Finalement, étant membre de la SACU et de la zone monétaire Rand, le Lesotho se trouve profondément influencé par les politiques économiques de son puissant voisin. La monnaie nationale, le Maloti, est lié au rand sud-africain et fluctue en fonction des taux de change de ce dernier. De ce fait, le Lesotho, dépourvu

d'une banque centrale, ne peut contrôler sa masse monétaire, les taux d'inflation etc. De 1979 à 1985, les revenus de la SACU, représentaient, en moyenne, près de 63% de ceux réalisés par le gouvernement de Maseru. En 84/85, la proportion atteignait 66%.

La situation politique du Lesotho est extrêmement complexe. Se définissant comme une monarchie constitutionnelle, le pays instaura au lendemain de l'indépendance, en 1966, un gouvernement parlementaire à la Westminster. Bien que deux partis importants dominent la vie politique, le Basutoland Congress Party (BCP) et le Basotho National Party (BNP), les élections ont souvent subi l'influence de la RSA. En 1970, le chef Jonathan prit le pouvoir et abrogea la constitution. Les années 80 furent caractérisées par l'apparition de factions selon leurs allégeances au Chef Jonathan, au roi Moeshoeshoe II ou encore à Pretoria. Bien que des élections furent annoncées pour les 17 et 18 septembre 85, le gouvernement fit en sorte qu'il fut pratiquement impossible pour les partis d'opposition de présenter des candidats. Un coup d'État en janvier 86 renversa finalement le régime de Jonathan et permit l'instauration d'un conseil militaire, sous la férule du général Lekhanya, et l'investiture de tous les pouvoirs exécutifs et législatifs sous le roi Moeshoeshoe II avec le conseil militaire comme conseiller. Si on s'attarde à la période 1980-1985, il apparaît évident que de façon constitutionnelle, le pays, dominé par le chef Jonathan ne connut que peu d'opposition. Toutefois, il faut se rappeler que ce sont des pressions politiques tenues principalement par des partis d'opposition officiel qui

amena le chef d'État à tenir des élections vers la fin des années 85. En fait, les particularités du Lesotho le situeraient dans une position intermédiaire entre l'Angola et le Botswana.

Malgré les difficultés politiques du pays, le Lesotho se caractérise de par ses politiques économiques plutôt libérales. Même si le pays procéda à un rapprochement avec les soviétiques en 1984, il demeure que le régime de Jonathan ne chercha pas à entreprendre une étatisation de l'économie basotho.⁽²⁰⁾

4) le Malawi: Le territoire du Malawi s'avère relativement modeste et très peuplé comparativement à ses voisins de la région. Cependant, le pays a su profiter de la richesse hydrographique que lui procure le lac Malawi, l'un des plus importants d'Afrique australe. Depuis l'indépendance de 1964, l'économie fut surtout bâti autour de la culture du tabac. La Banque Mondiale et la British American Tobacco Company furent deux acteurs importants dans l'établissement de cet industrie et en 1982, le tabac comptait pour 54% des exportations du pays. Bien que le gouvernement de Lilongwe encouragea la formation d'industrie consacrée à une stratégie de substitution aux importations, il demeure que peu de progrès ont été accomplis dans la restructuration de l'économie malawienne. En 1981, les malawiens possédaient le plus faible revenu par habitant de la région, soit \$203 US. Un programme de développement fut lancé en 1981 afin de développer l'industrie agro-alimentaire, diversifier les cultures d'exportations, améliorer le rendement des petits propriétaires terriens et, finale-

ment, développer l'infrastructure routière et ferroviaire. En novembre 1984, le président Kamuzu Banda annonça que le Malawi était auto-suffisant en matière alimentaire; la production de maïs avait passé de 130 000 tonnes en 1983 à 250 000 tonnes en 1984. Administration conservatrice, le gouvernement n'hésita pas à instaurer des mesures d'austérité d'avril 84 à mars 85 qui limitait les augmentations des dépenses publiques à 2,2%. (21)

Nous avons mentionné que le Malawi possédait l'un des plus faibles revenus par habitant de la région. Il n'est donc pas surprenant de constater que les indicateurs quant au PIB sont révélateurs à cet effet. Ainsi, le Malawi affichait un Produit Intérieur Brut par habitant de \$168 US. A ce chapitre, le Malawi se situe à l'avant dernière position chez les pays de la SADCC.

Pour la période 80-85, le PIB connut une modeste croissance de 2%. Fait à noter, après l'annonce du gouvernement malawien en 1984 quant à l'autosuffisance alimentaire, on aurait pu s'attendre à des performances supérieures dans le domaine agricole. Or, les chiffres de la Banque Mondiale indiquent que les trois secteurs de la production ont connus, pour la même période, une croissance équivalente. Ainsi, la croissance au chapitre de l'agriculture se situait à 2,7%, à 1,3% dans le secteur de l'industrie et à 1,8% pour les services.

En 1985, l'agriculture (dominée par la culture du tabac) et les services dominaient largement la structure du PIB. Ainsi,

alors que l'industrie n'occupait que 19% de l'ensemble de la production, le secteur agricole générait 38% des revenus et les services, 44%.

Même si le secteur de l'agriculture connut une croissance relativement modeste à l'intérieur du PIB, il demeure que les données quant aux indices de production démontrent des gains appréciables en comparaison avec les années 74-76. Si l'on prend les indices de 74-76 comme valeur équivalente à 100, la moyenne de l'ensemble de la production agricole, pour les années 80-85, se situe à 126. En ce qui a trait à la production alimentaire l'indice moyen se situe à 123. Ces chiffres, comparativement élevés, place le Malawi au troisième rang chez les pays de la SADCC. L'autosuffisance alimentaire eut également des effets sur l'apport calorique et protéinique par habitant. Dans les deux cas le Malawi se situe dans le groupe des trois premiers États. Au niveau de l'éducation, la situation est plutôt difficile. A peine 50% de la population mâle savent lire et écrire et seulement 25% des femmes possèdent les mêmes aptitudes.

Bien que relativement éloigné géographiquement de la République d'Afrique du Sud, le Malawi entretient des relations économiques particulièrement étroites avec Pretoria. Ainsi, les importations en provenance de la RSA équivalaient, en 1982, au-dessus de 35% du total de biens importés. En 1983, la proportion se situait à 39%. A ce chapitre, le Malawi se situe au quatrième rang derrière les pays de la SACU. Au niveau des exportations, le

marché sud-africain s'avère une destination aussi importante que dans le cas du Botswana. En 1983, 8% des exportations malawiennes s'acheminaient vers l'Afrique du Sud.

Au niveau des investissements, les firmes sud-africaines jouent un rôle particulièrement important dans le secteur du fret et de la manutention (la compagnie Renfreight est une division du géant sud-africain de l'assurance; la compagnie Old Mutual), les fertilisants (Triompf Inc.), les assurances (Old Mutual) et la construction (Sanlam). Mis à part ces dimensions de l'économie, les capitaux sud-africains jouent un rôle peu important dans l'économie malawienne.⁽²²⁾

Le choix des routes empruntées afin d'expédier et de recevoir les marchandises fut grandement influencé par les efforts de déstabilisation du RENAMO au Mozambique. Le résultat direct de la destruction de ces voies ferroviaires est l'importance du trafic transitant par la RSA. Ainsi, les lignes reliant les ports de Nacala et Beira sur la côte mozambicaine, ont été l'objet de multiples attaques des rebelles. Suite à cela, la Malawi fut obligé d'utiliser les voies routières et ferroviaires reliant le port de Durban à environ 3 000 km.

Même si les importations d'électricité de la RSA sont pratiquement nulles, il faut toutefois noter que 63% du charbon importé provenait de l'Afrique du Sud. Cependant, le Malawi peut toujours compter sur les ressources électrique du Mozambique et du

Zimbabwe. C'est surtout au niveau du pétrole que les ressources sud-africaines jouent un rôle important. Ainsi, en 1982, 50% des produits pétroliers provenaient de la RSA. Ceci marque une diminution notable comparativement à 1980 où le taux se fixait à 70%. Finalement, au chapitre de la migration ouvrière, le Malawi, en 1981, ne retrouvait que 4% de ses salariés employés sur le territoire sud-africain. Lors de cette année, 31 000 malawiens travaillaient en RSA alors qu'en 1984 (les dernières données disponibles) leur nombre se situait à 29 000.

Le régime malawien est, depuis 1971, clairement dominé par le président à vie Hastings Kamuzu Banda. Le pouvoir exécutif lui échut depuis cette date. Le parlement malawien est constitué du président et de la législature. L'assemblée nationale est constituée de 87 membres siégeant pendant 5 ans. Une quinzaine de ces membres sont ensuite nommés par le président afin de former le cabinet. Il est intéressant de noter que tous les candidats à l'assemblée législative doivent être sujet à l'approbation du président Banda. Au début des années 80, le président détenait le portefeuille des Affaires Étrangères, de l'Agriculture, de la Justice et des Travaux Publics. Le chef du parti unique (Malawian Congress Party - MCP) supporte peu l'opposition.⁽²³⁾ A la lumière de ces constations, il est évident que le système politique du Malawi s'avère être un des moins contraint de la région.

Les politiques économiques du Malawi s'avèrent plutôt paradoxales. Alors que le pays se veut foncièrement libéral, l'écono-

mie est littéralement dominé par les intérêts du président Banda. Ce dernier a ainsi gagné le contrôle de deux importantes compagnies; le Press Holdings et Admarc (Agricultural Development and Marketing Corporation). Selon certaines estimations, les deux géants contrôlèrent près de 50% des activités économiques du pays. On a qualifié le Malawi de pays capitaliste sans capitalistes.

5) le Mozambique: Le Mozambique a connu, entre 1980-1985, des moments extrêmement difficiles tant au point de vue social, politique qu'économique. Déjà les lendemains de la déclaration d'indépendance de 1975 annonçaient une période de reconstruction pénible. Les colonisateurs portugais avaient laissé un héritage peu enviable au nouveau gouvernement de Samora Machel. Les niveaux d'éducation, de santé et de revenus par habitant étaient parmi les plus bas de la région. Dès le début des années 80, la dette extérieure prenait des proportions catastrophiques obligeant le régime marxiste-léniniste du FRELIMO à adopter des plans de restructuration économique plus libéral; dénationalisations des entreprises, redistribution des terres à des intérêts privés etc. Plus que tout autres pays de la région, le Mozambique fut particulièrement affecté par la guérilla du MNR (RENAMO). En 1986, les dépenses militaires avaient atteint près de 42% du budget national. Les troupes du MNR furent terriblement efficaces dans leurs stratégies visant la destruction de cibles économiques en particulier les voies de transport ferroviaires.⁽²⁴⁾ Outre la guerre civile, la sécheresse détruisit les maigres ressources agricoles

du pays. Dû à la détérioration des termes de l'échange, ce qui avait échappé à la sécheresse n'allait cependant rapporter que des revenus marginaux.⁽²⁵⁾

Les indicateurs économiques que nous avons sélectionnés sont d'ailleurs évocateurs quant aux difficultés économiques que vit le Mozambique. Ce dernier possédait, en 1985, le plus faible niveau de PIB de la région seulement \$147 US. Pour la période 80-85, l'économie mozambicaine connut la plus forte décroissance du PIB. En cinq ans, le Produit Intérieur Brut s'est effondré de près de 10%. L'agriculture fut le plus durement touchée avec un taux de décroissance de 16,5%. L'industrie fut également affectée avec une baisse de près de 14%. Seul les services accusent une croissance nette; 0,1% seulement. Des données disponibles par la Banque Mondiale, le Mozambique accuse, pour l'agriculture et l'industrie, les décroissances les plus drastiques au monde. En 1985, le secteur des services continuait toujours à dominer l'économie avec près de 54% du PIB, alors que l'agriculture et l'industrie occupaient, respectivement, 35% et 11% du Produit Intérieur.

Cependant, il reste que les indices de la production agricole sont demeurés relativement stables comparativement à 1974-1976. Toujours en utilisant un indice de base égale à 100 pour le milieu des années 70, l'indice moyen de l'ensemble de la production agricole se situait en moyenne, pour la période 80-85, à 99,4. Au niveau de la production alimentaire l'indice se situait

à 100,8. Toutefois, lorsqu'on regarde la question de l'apport alimentaire par jour, la situation s'avère critique. Le Mozambique, en 80/82, était le seul pays de la SADCC à faire état d'un apport calorique inférieur à 2000 calories par jour. Au niveau de l'apport protéinique, la situation, pour la même période, était aussi dramatique. Seulement 30 grammes de protéines par jour étaient disponible à la consommation du mozambicain. L'éducation fut, on s'y attend, un secteur gravement défaillant. En 1983, 44% des hommes et 23% des femmes en âge adulte savaient lire et écrire.

Les relations commerciales entre le Mozambique et la RSA n'atteignent pas l'ampleur de la majorité de ses collègues de la SADCC. En fait, depuis la déclaration d'indépendance en 1975, les relations commerciales ont été détournées vers les pays du COMECON.⁽²⁶⁾ En 1982, 8% des importations provenaient de la République Sud-Africaine. En 1984, la proportion avait augmentée à 12%. Le marché sud-africain était, au début des années 80, presque inexploité par le Mozambique. En 1982, seulement 2% des exportations y étaient destinées.

Les investissements sud-africains opèrent un contrôle relativement faible de l'économie mozambicaine. Tout comme le Malawi, le contrôle s'exerce surtout au niveau des compagnies de fret. Encore une fois, c'est la compagnie Renfreight (de la Old Mutual) qui domine le secteur.

Au niveau des transports, le Mozambique jouit d'une infrastructure ferroviaire et portuaire relativement enviable. Les lignes reliant le Zimbabwe et le Malawi au deux ports de Maputo et de Beira sont parmi les plus importantes de la région. En fait, le port de Maputo est le plus grand de la SADCC ayant accès à l'océan Indien. Toutefois, les infrastructures ont souvent été l'objet d'attaques de la part des rebelles du RENAMO. Il demeure que contrairement à la majorité des autres pays de la SADCC, le Mozambique peut être considéré comme indépendant à l'égard de la RSA en ce domaine tant au niveau de la sensibilité que de la vulnérabilité.

Dans le secteur de l'énergie, la dépendance du Mozambique se fait ressentir uniquement dans le secteur de l'électricité. Il faut toutefois noter que ces importations varient en fonction de périodes très spécifiques. Ainsi, pour la même époque, le Mozambique exporta de l'énergie électrique à la RSA à partir de son complexe hydroélectrique de Cahora-Bassa. Soulignons que les revenus engendrés par le projet sont remis au Portugal.

Au lendemain immédiat de la déclaration d'indépendance, en 1975, 12% de la force salariale mozambicaine travaillait en Afrique du Sud. Deux ans plus tard, la proportion avait chuté à 5% seulement. Ce taux resta à peu près identique jusqu'en 1984.

La structure politique du Mozambique ressemble étrangement à celle de l'Angola. La constitution, adoptée en 1975 et révisée en

1978, prévoit que le peuple mozambicain est dirigé et unifié sous le Partido - Frelimo. Le président de la république, qui est également président du parti, possède les pouvoirs exécutifs. Ce dernier désigne et préside un conseil de ministres qui est responsable devant l'assemblée du peuple. L'assemblée se trouve être le corps législatif et rassemble jusqu'à 120 membres. Bien que l'appareil décisionnel du Mozambique semble relativement peu contraint, le Politburo mozambicain connut des divisions, tout comme en Angola, entre des factions doctrinaires marxistes et des factions plus libérales.⁽²⁷⁾ En fait, le degré de contrainte politique du Mozambique se compare aisément à celui de l'Angola.

Au lendemain de la déclaration d'indépendance de 1975, le Mozambique faisait état de son allégeance à l'Union Soviétique. Dès 1977, le président Samora Machel signait un traité d'amitié avec l'URSS qui devenait le principal fournisseur en armes du pays. Bien que d'allégeance marxiste-léniniste, la politique économique du pays connut de profondes transformations dans les années 80. Continuant à supporter la création de fermes d'État et de villages communaux, le pays dut libéraliser certains secteurs de l'économie (dénationalisation d'entreprises, redistributions des terres à des agriculteurs privés etc.) afin de satisfaire aux demandes du Fond Monétaire Internationale.⁽²⁸⁾

6) le Swaziland: Le Swaziland est un royaume situé au nord-est de la République sud-africaine. Presqu'entièrement enclavé à l'intérieur du territoire de la RSA (il partage une petite région fron-

talière avec le Mozambique), le Swaziland est le plus petit état de la SADCC en terme de superficie. Pendant la période précédant l'indépendance en 1968, la British Commonwealth Development Corporation profita de vastes schèmes d'irrigation pour étendre ce qui allait devenir d'importantes cultures sucrières et fruitières. La firme sud-africaine Anglo-American allait, de son côté, développer l'industrie minière et celle des pâtes et papiers.

Outre la récession des années 80 (qui eut des effets dévastateurs sur les cours du sucre) et la sécheresse, le Swaziland dû subir, en janvier 84, les effets destructeurs d'un cyclone qui fit plus de \$65 millions US de dommages. Également, l'apparition du kwashiokor (maladie relative à une carence protéinique) en 83 provoqua une montée de la mortalité infantile.⁽²⁹⁾

Bien qu'affecté, le Swaziland a su conserver, pendant la première moitié des années 80, une certaine performance économique relativement enviable en terme des indicateurs étudiés. Son PIB par habitant, s'établissait, en 1985, à \$756 US par capita, soit le deuxième meilleur niveau des pays membres. Les dernières données relatives à la croissance économique du Swaziland sont celles couvrant la période de 1973 à 1985. Bien que sa croissance économique n'ait pas connue le taux du Botswana, il demeure qu'à 4,2% de croissance du PIB, le royaume du Swaziland reste un des pays privilégiés de la région.

La structure économique du Swaziland est particulièrement

équilibrée. Bien que membre de la SACU, tout comme le Lesotho et le Botswana, le secteur industriel ne prend pas une part anémique du PIB comme c'est le cas en ce qui a trait aux deux autres membres. Ainsi, l'agriculture occupait, en 85, 20% de la production intérieure, l'industrie 36% et les services 40%.

Si on regarde les indices de la production agricole, le Swaziland dénote des performances plutôt remarquables si l'on tient compte du contexte géo-économique. Ainsi, autant dans le cas de la production agricole dans son ensemble que la production alimentaire en particulier, les indicateurs s'avèrent les plus élevés de toute la région. Ainsi, les indices de la production agricole s'élevaient, en moyenne, à près de 143 et à près de 140 dans le cas de la production alimentaire. A noter, toutefois, que les indices englobent les fruits et denrées destinés à l'exportation.

Ces résultats semblent s'être reflétés sur l'apport calorique quotidien. Le niveau du Swaziland, établi en 80-82 à 2513 calories par jour par habitant, est, encore une fois, le plus élevé des pays de la SADCC. L'apport protéinique, quant à lui, se situait au quatrième rang à 62,2 grammes par jour par habitant. Quant à l'éducation, le royaume swazi accuse des pourcentages plutôt moyens. En 1983, 64% des hommes savaient lire et écrire tandis que 58% des femmes pouvaient en faire de même.

Membre de la Southern African Custom Union, le Swaziland

entretient des relations économiques relativement étroites avec la RSA. En 1982, 83% de ses importations provenaient de son puissant voisin du sud. Au niveau des exportations, la RSA recueillait, en 1982, 38% des exportations swazis. Toutefois, dû à la fermeture d'importantes entreprises dans le domaine des fertilisants et de l'électronique, cette proportion diminua de façon notable en 1984.

Au niveau des investissements, les firmes sud-africaines occupent un rôle important dans le domaine minier (Trans-Hex) et les autres industries manufacturières (Sanlam). D'autres secteurs sous l'influence des capitaux sud-africains se trouvent être la distribution et la vente au détail, les brasseries (SAB d'Anglo-American) et les infrastructures touristiques (Sun International de la Old Mutual). En dépit du fait que le gouvernement swazi possède de vastes intérêts dans les différents secteurs de l'économie, il demeure que le contrôle réside souvent chez les partenaires étrangers.

Bien que le Swaziland ait accès au port mozambicain de Maputo, 90% des importations proviennent de la RSA par le réseau routier. Toutefois, les exportations sont généralement acheminées à travers le Mozambique bien que certains types de marchandises sont envoyées, par route et chemin de fer, au port sud-africain de Durban. Entre 1984 et 1986, une nouvelle ligne de chemin de fer reliant le territoire swazi et la RSA fut construite. D'une longueur de 120km, il est prévisible que ce nouveau chemin d'accès

va accroître le transport via la République Sud-Africaine. En terme de transports, le Swaziland s'avère moins dépendant que le Lesotho ou le Botswana. Le pays, toutefois, demeure toujours à la merci des activités du RENAMO à l'endroit de la voie reliant Mbabane et Maputo.

Au niveau du secteur de l'énergie, plus de 62% des besoins en électricité durent être importés, en 1982, de la RSA. Un an plus tard, le pourcentage avait grimpé à 75%, alors que la sécheresse causa une diminution notable de la production nationale d'hydroélectricité. Quant au pétrole, toute la consommation locale provient de la République Sud-Africaine.

De tout les pays de la SACU, le Swaziland est celui dont le pourcentage de salariés est le moins élevé quant à la migration ouvrière. En 1981, 12% des travailleurs salariés étaient employés en RSA. En 1982, le taux avait connu une augmentation marginale de 3% se situant à 15%. Toutefois, les revenus de la SACU se révélaient être une part importante des recettes du gouvernement swazi. Si en 81/82 les revenus engendrés ne comportait qu'un peu moins de 50% du total, en 83, 84 et 85 la proportion avait grimpé à 67%; le taux le plus élevé des membres de la SACU. Tout comme le Lesotho, le Swaziland est membre de la zone Rand.

Le système politique du Swaziland s'avère un des plus particuliers d'Afrique. Monarchie constitutionnelle, le monarque swazi jouit de pouvoir beaucoup plus étendu que dans le cas du

Lesotho. Tous les pouvoirs exécutifs sont investis dans la couronne et sont exercés à travers un cabinet de ministres nommés par le roi lui-même. Le monarque est à son tour conseillé par un puissant conseil d'État, le Ligoqo. Ce dernier fut toutefois dissout lors de l'accession au trône du roi Mswati III en octobre 1986. Malgré l'absence de partis politiques officiels, un parlement est élu par un collège électoral et est formé d'un sénat de 20 sièges et d'une assemblée de 50 membres. Les années 80-86 ont connues une période tumultueuse. La mort du roi Sobhuza II en août 82 laissa place à de profondes discordes à l'intérieur de la famille royale. Le pays demeure toutefois une nation contrôlée par une élite familiale qui maintient sa position avec un mélange de tradition et de patronage. De ce fait, il est évident que le Swaziland se trouve être doté d'un régime politique relativement libre de toutes contraintes sérieuses à l'égard de l'exercice de ses pouvoirs.

Bien que la nation swazi possède de larges parts dans l'économie nationale, il demeure que le Swaziland demeure un des pays les plus libéraux économiquement et des plus conservateur politiquement. Le régime de Mbabane fut toujours méfiant à l'égard de la ligne marxiste de son voisin mozambicain allant jusqu'à sympathiser avec la rhétorique anti-communiste de Pretoria. Le Swaziland est également un des rares pays d'Afrique qui entretient des relations diplomatiques avec Israël et Taiwan.⁽³⁰⁾

7) la Tanzanie: État indépendant depuis 1962, le développement économique tanzanien a profondément été marqué par les tentatives de Julius Nyerere d'implanter les politiques socialistes du Ujaama i.e. un genre de coopérative bâti au niveau du village. Pour ce faire l'état tanzanien nationalisa les banques et les institutions financières et étendit la participation de l'état à travers les divers secteurs de l'économie. Toutefois, le pays resta dépendant à l'égard des fluctuations de la demande et des termes de l'échange. Dans les années 70, une invasion du territoire tanzanien par les troupes ougandaises d'Amin Dada fut repoussée. Les coûts de la guerre combinés à ceux de la récession, la sécheresse et des difficultés quant à la balance des paiements obligea la Tanzanie à demander l'aide du FMI. Bien que les demandes de ce dernier s'avéra inacceptables au gouvernement de Dar es Salaam, celui-ci se vit obliger d'amorcer des politiques de libéralisation de l'économie dès le début des années 80.⁽³¹⁾

Si on regarde les indicateurs relatifs au Produit Intérieur Brut, il est clair que le début des années 80 fut particulièrement éprouvant. En 1985, le Produit Intérieur Brut par capita, se situait à \$268 US. Seuls le Malawi et le Mozambique affichaient des résultats moins élevés. La croissance du PIB est également un élément évocateur de la situation. Pour la période 1980-1985, l'économie demeura presque stagnante en connaissant une maigre croissance de 0,8%. Il faut noter que ce fut le secteur de l'industrie qui connut les périodes les plus difficiles. Alors que l'agriculture et les services connurent une croissance nette de

0,7% et de 2,8% respectivement, l'industrie essuyait une décroissance de 4,5%. En 1985 l'agriculture était encore le secteur dominant de la production avec près de 60% de la production. L'industrie quant à elle dépassait à peine les 8%.⁽³²⁾

Toutefois, les indices agricoles indiquent une période relativement aisée par rapport à 74-76. Ainsi, l'ensemble de la production connaissait un indice moyen de 118,4 alors que la production alimentaire se situait à 127,4, le deuxième plus élevé derrière le Swaziland. Encore une fois, soulignons que la production agricole comprend le coton, le café, le trèfle et les noix d'acajou, produits qui sont essentiellement destinés à l'exportation.

Pour ce qui est de l'apport alimentaire, la Tanzanie se défend assez bien dans le domaine de l'apport calorique. En 80-82, le pays se situait au deuxième rang derrière le Swaziland. Cependant, l'apport calorique se trouvait être très moyen relativement à l'ensemble de la région. Grâce aux programmes d'éducation issue du Ujamaa, le niveau de scolarité, en Tanzanie, est un des plus élevés de la SADCC. Chez les hommes, le taux des individus sachant lire et écrire se situait à 78% et chez les femmes, à 70%.

Avec l'Angola, la Tanzanie est l'un des seuls pays de la SADCC qui n'entretient aucun liens commerciaux officiels avec la RSA. Toutefois, étant producteur de diamants, la Tanzanie doit effectuer ses transactions internationales à travers l'Organisation Centrale des Ventes qui est contrôlée, de facto, par la

compagnie De Beers. Au niveau des investissements, les seuls liens connus relèvent de la compagnie Williamson's Diamonds Ltd. qui est une co-propriété d'intérêts sud-africains et de l'État tanzanien.⁽³³⁾

Bien que le port de Dar es Salaam et la ligne ferroviaire de TAZARA (reliant les gisements de cuivre de la Zambie au port tanzanien) ont connu diverses difficultés, il demeure que la Tanzanie se retrouve virtuellement indépendante à l'égard de l'Afrique du Sud. Puisque les échanges commerciaux sont pratiquement inexistants entre Dar es Salaam et Pretoria, et ce, depuis les lendemains de l'indépendance en 1961, les importations d'énergie électrique ou pétrolière sont également inexistantes. La migration ouvrière est également un facteur négligeable.

La Tanzanie offre un régime présidentiel à parti unique. Les pouvoirs exécutifs sont du ressort du président. Le candidat est sélectionné par le seul parti, le Chama Cha Mapinduzi (le Parti Révolutionnaire Tanzanien), et ce choix est présenté à l'électorat. Au même moment, la population choisit les quelques 111 membres élus de l'assemblée nationale soit 101 représentants du continent et 10 du Zanzibar. L'assemblée comprend également 32 membres nommés par le Conseil Révolutionnaire du Zanzibar et 25 commissaires régionaux dont 5 du Zanzibar. Le président, le vice-président (nommé par le président tout comme les ministres) et l'assemblée nationale sont élus pour une période de 5 ans. De par ces caractéristiques, nous pouvons considérer la Tanzanie comme

modérément contrainte au niveau du régime politique. La présence d'une représentativité officielle du Zanzibar (qui possède une culture politique assez distincte du continent) est un élément important dans ce sens.

Comme nous l'avons souligné lors de l'analyse de notre variable sociétale, la Tanzanie se caractérise de par l'originalité de ses politiques économiques. Pays non-aligné, la Tanzanie voulut offrir la "voie tanzanienne au socialisme" qui s'articulait autour des coopératives et des villages communautaires. Il faut toutefois noter, qu'idéologiquement, la Tanzanie se trouve beaucoup plus près d'un certain type de christianisme social que d'un socialisme scientifique radical.⁽³⁴⁾

8) la Zambie: La Zambie, autrefois la Rhodésie du Nord, connut un développement économique lié de très près aux découvertes d'importants gisements de cuivre. Suite à l'indépendance en 1964, le gouvernement zambien taxa de façon significative les compagnies minières de façon à bâtir une importante infrastructure sociale principalement axée sur l'éducation, la santé et les transports. La richesse engendrée par "l'or rouge" provoqua un exode importante de la population vers les grands centres urbains. Encore aujourd'hui, la Zambie est un des pays les plus urbanisés d'Afrique.

Un autre événement majeur qui eut un impact important sur l'économie zambienne fut l'application des sanctions économiques

à l'égard de la Rhodésie d'Ian Smith. Ceci aurait pu permettre la mise sur place d'une industrie locale à l'intérieur d'une stratégie de substitution aux importations. Toutefois, les nouvelles entreprises créèrent peu d'emplois et se spécialisèrent dans la fabrication de produits de luxe ou ~~Semi~~-luxueux.

Au début des années 70, le gouvernement entrepris l'achat d'une part importante des capitaux miniers. Cependant, les compagnies minières continuèrent à contrôler le marché du cuivre et la redistribution des profits. Vers le milieu des années 70, le prix du cuivre s'effondra. La Zambie se trouva ainsi dans l'impossibilité de financer les vastes programmes sociaux mis de l'avant lors des années 60 et dès les années 80, la Zambie se trouva dans une telle situation qu'elle dut faire appel au FMI. Évidemment, cette aide se fit au prix de profondes coupures dans les dépenses gouvernementales particulièrement dans le secteur des services sociaux.⁽³⁵⁾

Lorsqu'on analyse nos indicateurs, les déboires économiques de la Zambie sont fort apparents. Par exemple, en 1985, le PIB par habitant, en 1985, se situait à \$393 US; soit sous celui du Lesotho. Dans le cas, du PIB par habitant, la Zambie se situe au cinquième rang chez les pays de la SADCC. La croissance économique, de 1980 à 1985, fut pratiquement inexistante alors que le Produit Intérieur Brut ne connut qu'un taux de croissance de 0,1%. Incidemment, les trois secteurs de la production ont été affectés dans des proportions comparables. L'agriculture connaît

les meilleures performances avec une croissance nette, bien que marginale, de 2,9% alors que l'industrie et les services connaissent un léger déclin de -0,5% et -0,4% respectivement.

Malgré les exigences du FMI, les services demeurent le secteur dominant de l'économie zambienne avec près de 46% de la production. Toutefois, l'industrie (qui comprend l'extraction minière) arrive en second lieu avec 39% et l'agriculture, qui dut subir les effets de l'exode rural, ne compte que pour 14,1% du PIB. Si on regarde les indices de production agricole et alimentaire, il est vite clair que ce dernier secteur ne connut, depuis 74-76, aucune hausse notable. En fait, dans les deux cas qui nous intéressent, i.e. l'ensemble de la production et la production alimentaire, la Zambie connut une baisse moyenne de 5 points. Encore une fois, l'année 1982 (où sévit la sécheresse avec le plus d'intensité) fut celle où l'on connut la plus forte baisse dans les deux cas; les indices se situaient alors à 88.

La piètre performance du secteur agricole zambien a évidemment affecté l'apport alimentaire. Ainsi, en 80/82, la Zambie se situait au sixième rang des pays de la SADCC au niveau de l'apport calorique par jour. Quant à l'apport protéinique, le pays se situait au cinquième rang. Enfin, si la Zambie affiche un certain avantage sur les autres nations, c'est au niveau de l'éducation. En 1983, la population mâle de la Zambie comportait la proportion la plus élevée d'individus sachant lire et écrire; 79%. Chez les femmes, le taux était de 58%.

La situation entre la Zambie et l'Afrique du Sud est assez complexe. Tout d'abord, la RSA se trouvait être, en 1982, le producteur le plus important en terme des importations zambiennes avec 14% de ces dernières. Au niveau des exportations, toutefois, le marché sud-africain ne représentait, en 1981, que seulement 1% des exportations de la Zambie. Un des facteurs expliquant ce phénomène s'avère la nouvelle richesse engendrée par les importants gisements de cuivre qui ont accru la demande en produits de luxe de la bourgeoisie zambienne.

Au niveau des investissements, la compagnie Anglo prend une place importante dans les secteurs miniers et de l'ingénierie. Ainsi, la principale compagnie minière, la ZCCM (Zambia Consolidated Copper Mines) est à 27,3% propriété de la firme sud-africaine. Outre le secteur des mines, l'Anglo est également active dans le domaine des brasseries (45% de la Zambian Breweries) et de l'hôtellerie (30% de la compagnie Ridgeway). La firme Renfreight (Old Mutual) occupe une place importante dans le domaine du fret et de la manutention.

Tout comme le Lesotho et le Botswana, la sensibilité de l'économie zambienne au chapitre des transports est relativement élevée. Enclavé à l'intérieur du territoire de l'Afrique Australe, le pays dépend largement des chemins de fer et des installations portuaires pour exporter ses produits minéraux en particulier le cuivre. Bien que des lignes de transport importantes s'offrent au pays (la ligne Benguela entre la zone minière et le

port de Lobito en Angola et la ligne TAZARA donnant accès au port de Dar es Salaam), il demeure que 34% du transit s'opère à travers les ports sud-africains. Les interruptions incessantes des routes ferroviaires de Benguela et TAZARA et la prédominance des compagnies de fret sud-africaines sont autant de facteurs expliquant ce choix.

Mise à part le fait que la Zambie importe à l'occasion du diesel de la RSA, la dépendance énergétique du pays vis-à-vis la République demeure marginale. Profitant de ressources en charbon et du bassin hydrographique du Zambèze, la Zambie profite d'un potentiel évident en électricité. Bien que les produits pétroliers représentent environ 45% de la consommation totale énergétique, la proximité des raffineries à Dar es Salaam et le pipeline reliant le port tanzanien à Ndola en Zambie assurent une relative indépendance de la nation à l'égard de la RSA. La migration ouvrière est un autre phénomène qui trouve peu d'impact sur l'économie du pays. En 1984, un peu plus de 1 000 ouvriers zambiens seulement travaillaient en Afrique du Sud.

Régime présidentiel, la vie politique zambienne est dominée par le Unified National Independance Party (UNIP). La présidence détient les pouvoirs exécutifs et le candidat se doit de rassembler le support de 200 voteurs de chacune de neuf provinces. Les prises de décisions résident dans le Comité Central du parti qui est constitué de 20 membres élus par la conférence générale du parti (qui a lieu à tous les cinq ans) et trois autres membres

nommés par le président lui-même. Le Cabinet opère sous le Comité Central et est formé de membres de l'Assemblée Nationale nommés par le président en consultation avec le premier ministre, lui-même désigné par le président. L'Assemblée Nationale est le corps législatif du système politique zambien et s'avère constituée de 125 membres élus au suffrage universel et jusqu'à 10 autres membres nommés par le président. Sans avoir à tenir compte d'une représentativité d'une entité politique comme le Zanzibar, la Zambie demeure toutefois un cas où le suffrage universel y est pratiqué. Cet élément s'est d'ailleurs révélé assez "menaçant" à l'endroit du président Kaunda. Si on compare le système politique zambien aux autres régimes de la région, ce dernier s'apparenterait d'assez près à celui de la Tanzanie.

Aux lendemains immédiats de la déclaration d'indépendance, la Zambie formulait une idéologie humaniste plutôt équivoque. Ce n'est que récemment que fut adopté une doctrine tenant du socialisme scientifique comme idéologie officielle du parti unique. L'interventionnisme, quoique relativement modéré, de l'État zambien dans le secteur minier s'avère une des expressions les plus concrètes de cet état de fait.⁽²⁾

9) le Zimbabwe: De façon assez ironique, le développement économique du Zimbabwe est intimement lié à l'essor de celui de la Zambie et de la firme géante Anglo-American Corp. Ainsi, les profits réalisés par cette dernière en Rhodésie du Nord (plus tard la Zambie) fut largement réinvestit sur le territoire rhodésien

s'accaparant du contrôle de la majorité des secteurs de l'économie. A l'avènement de l'UDI (Unilateral Declaration of Independence i.e. la déclaration d'indépendance de la minorité blanche vis-à-vis la couronne britannique), l'Anglo-American possédait près de 70% des capitaux des secteurs dits modernes. Suite aux demandes de sanctions économiques des Nations-Unies, le gouvernement rhodésien exigea des filiales des firmes transnationales de réinvestir les profits à l'intérieur de l'économie nationale plutôt que de les exporter. Il s'ensuivit un taux de croissance relativement élevé et d'un développement accru de l'industrie locale.

L'accession à l'indépendance du Zimbabwe en 1980 vit l'accession au pouvoir d'un gouvernement socialiste. Sans bouleverser radicalement l'économie zimbabwéenne, le régime procéda tout de même à une redistribution des terres et une relance dans le domaine de l'éducation et de la santé. Toutefois, la crise des années 80 n'épargna pas le nouvel État indépendant et celui-ci, afin de palier aux difficultés liées aux termes des échanges, dû faire appel au FMI. Encore une fois, afin de répondre aux demandes du Fond Monétaire International, le Zimbabwe dû sabrer dans les dépenses gouvernementales et procéder à une dévaluation de la monnaie nationale.⁽³⁷⁾

La situation économique du Zimbabwe s'avère relativement saine comparativement aux autres pays de la SADCC. Non seulement son Produit Intérieur Brut est-il le plus élevé de la SADCC, mais

si on pondère la production en tenant compte de la population, on obtient des chiffres assez intéressants. Au chapitre du PIB par Habitant, le Zimbabwe occupe la troisième position, derrière le Swaziland et le Botswana, avec \$668 US. La croissance de la production fut plutôt moyenne avec un taux du PIB de 2,5% entre 1980-1985. L'agriculture connut le plus haut taux de croissance avec 3,7% alors que l'industrie et les services virent le taux de croissance se situé à 0,4% et 0,9% respectivement.

L'industrie et les services occupaient, en 1985, une part pratiquement égale de la production. Ainsi, la part de l'industrie se situait à 43,0% alors que celle des services se situait à 44%. L'agriculture, qui connut un taux de croissance appréciable, occupait, quant à elle, à peine 13,0% du PIB. D'ailleurs cette croissance se reflète à l'intérieur des données relatives aux indices de production agricole. Ainsi, l'ensemble de la production connut, pour la première moitié des années 80, un indice 5% plus élevé, en moyenne, que celui des années 74-76. Toutefois, la production alimentaire connut un léger déclin de 2%. Encore là, les effets de la sécheresse des années 82-83 sont, sans aucun doute, les grands responsables de ce déclin.

Les difficultés reliées à la production alimentaire en particulier se sont fait ressentir au niveau de l'apport alimentaire. Ainsi, l'apport calorique du Zimbabwe, en 80-82, se situait au cinquième rang des pays de la SADCC et il se situait au sixième rang au chapitre de l'apport en protéines. Finalement, les

données quant à l'éducation tend à démontrer que la population mâle s'avère bien éduquée comparativement aux autres pays de la SADCC (76% des hommes adultes savent lire et écrire). Toutefois, la situation chez la population féminine demeure problématique avec un taux plutôt faible de 61%.

Indépendant depuis 1980 seulement, le régime Mugabe hérita des structures économiques liant la Rhodésie de l'UDI et la RSA. Il n'est donc pas surprenant de constater l'étendue des relations commerciales entre les deux pays. Toutefois, il faut noter que la première moitié de la décennie des années 80 a connu une baisse constante à ce chapitre. Ainsi, si en 1981, la proportion des importations de la RSA se situait à près de 30% le taux avait chuté, en 1984, à 19%. Phénomène identique au chapitre des exportations. Alors que le marché sud-africain constituait, en 1981, 22% des exportations zimbabwéennes, en 1984, le pourcentage avait tombé à 15%. L'accession à la Convention de Lomé, en 1982, et la rééchéance d'un pacte préférentiel avec la République d'Afrique du Sud (dont la cessation abrupte aurait eu des conséquences désastreuses sur l'économie) sont autant de facteurs expliquant les efforts de diversification des partenaires commerciaux.

La situation des investissements sud-africains est extrêmement complexe. Colin Stoneman.⁽³⁸⁾ estime que les firmes sud-africaines, en 1982, contrôlaient à peu près le tiers des compagnies cotées publiquement. Exprimé en terme du PIB, la RSA contrôlait environ 25% des actifs. Ce contrôle serait particulière-

ment évident dans le secteur minier (Anglo-American, Messina Transvaal Development, Johannesburg Consolidated Investments), agricole (Anglo-American, Hullets) et manufacturier (T. W. Becket, South African Breweries, Anglo-American).

Bien que le pays soit relié au port de Maputo et de Beira au Mozambique, les interruptions de ces lignes ferroviaires font du Zimbabwe particulièrement dépendant de la "route du sud". Celle-ci relie Livingston (Zambie) au réseau ferroviaire sud-africain en passant par Bulawayo (Zimbabwe) et le Botswana. En 1982, 1,1 million de tonnes de marchandises du Zimbabwe utilisèrent les ports mozambicains alors 1,9 million transitèrent par la voie du sud. Bien que l'on peut décrire le degré de sensibilité du Zimbabwe particulièrement élevé à l'égard des réseaux sud-africains, la présence des lignes avec le Mozambique font en sorte que la vulnérabilité de l'économie n'est pas aussi élevée que celle du Lesotho ou du Botswana par exemple.

Au niveau de l'énergie, le Zimbabwe s'avère comparativement plus dépendant en ce qui a trait aux produits pétroliers. En 1982, 63% des hydrocarbures provenaient de la RSA. La situation est beaucoup moins sérieuse pour ce qui est de l'électricité. Les centrales au charbon sont les principales raisons qui font que le Zimbabwe n'avait importé, en 1982, qu'un pourcent seulement de ses besoins de la République d'Afrique du Sud.

La décision à la mi-81 de la South African Ministry of Co-

peration de ne pas renouveler des contrats de travail avec quelques 20,000 zimbabwéens est un des principaux facteurs expliquant la faible proportion des salariés du Zimbabwe travaillant en RSA. Ainsi, à la fin de 1981, seulement 2% des salariés étaient employés en République d'Afrique du Sud. Depuis lors, les taux sont comparativement négligeables avec ceux des autres membres de la SADCC.

Jusqu'en 1985, le Zimbabwe offrait un régime parlementaire dominé par deux partis politiques, le ZANU (Zimbabwe African National Union dirigé par le premier ministre Mugabe) et le ZAPU (Zimbabwe African People's Union mené par Joshua Nkomo). Deux autres partis ont également fait sentir leur présence pendant la première moitié de la décennie 80, le Conservative Alliance of Zimbabwe (CAZ) de l'ancien premier ministre Ian Smith et le parti pro-ZAPU de Bill Irvine le Independent Zimbabwean Group (IZP). Toutefois, il faut noter que le ZAPU fait littéralement figure de parti dominant à l'intérieur du système politique zimbabwéen.⁽³⁹⁾

Les pouvoirs législatifs sont confiés à un parlement bicaméral qui comprend une chambre basse comprenant 100 membres et un sénat de 40 sièges. Il faut noter que, jusqu'en 1985, 20 sièges de l'assemblée et 10 du sénat étaient réservés à la minorité blanche. Le parlement siège pour une période de 5 ans. Le pouvoir exécutif est assumé par le président qui est élu par le parlement à tous les 6 ans. Ce dernier agit généralement selon les conseils du cabinet dirigé par le premier ministre. Bien que le ZANU fait

figure de parti hégémonique à l'intérieur du système zimbabwéen, il demeure que l'opposition de partis tels le ZAPU, alignée avec des affiliations tribales, se sont avérés très contraignantes à l'intérieur du régime.

Bien que d'inspiration marxiste-léniniste, la position du Zimbabwe s'est affichée beaucoup moins radicale que l'Angola et le Mozambique. Membre des non-alignés, son membership à l'intérieur du Commonwealth britannique le met dans une position assez particulière.

C) Le classement des pays de la SADCC en termes des variables indépendantes; un rappel

A partir des données politiques et socio-économiques propres à chacun des pays de la SADCC, nous allons procéder à une classification de ces derniers. Pour ce faire, nous avons divisé les pays en trois groupes pour chacune des variables. Par exemple, au niveau de la variable sociétale, le degré de développement économique, nous classifierons les pays en trois catégories soit les pays plus développés, modérément développés et moins développés. Il sera fait de même pour les variables systémiques et gouvernementales. La variable idiosyncratique, de par ses caractéristiques, sera traitée de façon distincte.

1) La variable sociétale; le niveau de développement économique

Tout comme nos autres variables indépendantes ainsi que notre variable dépendante, nous tenterons de regrouper les pays de la SADCC en trois groupes distincts qui diviseront les diverses économies selon leur degré de développement économique. Bien que nous allons nous servir des indicateurs que nous avons analysés précédemment, il faut cependant noter la disparité entre les pays membres, au niveau des éléments tels la population, le territoire et la production brut. Il faudra tenir compte de cette réalité.

L'étape de la classification s'avère particulièrement délicate. Comment peut-on intégrer huit indicateurs de façon à pouvoir déterminer la position des pays les uns par rapport aux autres ? Il faut souligner que le classement se veut à caractère indicatif seulement. L'une des méthodes les plus simples serait de regarder la position de chacun des pays pour chaque indicateurs et à partir de ces données nous pouvons espérer rendre un portrait global de la situation. Tout comme le classement général, nous regrouperons les pays en trois groupes, et ce, pour chaque indicateur. Ainsi, les économies seraient regroupées entre, d'une part, celles dont le PIB par habitant se trouve supérieur à 600\$, entre 250\$ et 599\$, et finalement, inférieur à 250\$. Au niveau de la croissance de la production, les groupes seraient formés de ceux dont la croissance se situe au-dessus de 2%, entre 0% et 2% et ceux dont la croissance fut négative. Au chapitre de la structure de la production, nous nous attarderons

principalement au secteur de l'industrie. Ainsi, les trois groupes seront formés des économies dont l'industrie occupe plus de 40% du PIB, entre 20% et 40% et, finalement, inférieure à 20%.

Les résultats relatifs aux indices agricole (production alimentaire et l'ensemble de la production) seront assemblées à partir des indices moyens évalués entre 1980 et 1984. Les trois groupes seront composés des pays dont les indices se trouvent supérieurs à 100, entre 90 et 100 et inférieurs à 90. Les données relatives à l'apport alimentaire seront traitées de la façon suivante: les chiffres quant au nombre de calories par habitant (nous avons choisi ceux de 1980-1982) seront regroupés selon si ils sont supérieures à 2200 calories par jour, entre 2200 et 2000 calories et sous le seuil des 2000 calories. Au niveau de l'apport protéinique, nous regrouperons les pays selon l'apport quotidien en grammes est supérieurs à 60 gr., entre 50 et 60 gr. et inférieurs à 50 gr. Finalement, nous retiendrons que le taux d'alphabétisme chez les hommes. Les données seront regroupées selon si elles sont supérieures à 70%, si elles sont situées entre 50% et 70% et, finalement, si elles s'avèrent inférieures à 50%. Le tableau no 6 résume nos résultats.

A partir de ces résultats, il nous reste à trouver une formule visant à classifier les pays. Une méthode simple, bien que grossière, consisterait à accorder à chacun des pays certains points selon leurs positions respectives dans les différents groupes. Ainsi, une position dans le groupe des pays dont le PIB

Tableau 6. Le classement des pays de la SADCC en terme des indicateurs socio-économiques

PIB/Hab.	Croissance du PIB	Structure du PIB	Production agricole
> 600\$	> 2%	> 40%	> 100
BOTSWANA SWAZILAND ZIMBABWE	BOTSWANA SWAZILAND ZIMBABWE	BOTSWANA ZIMBABWE	SWAZILAND MALAWI TANZANIE ZIMBABWE
600\$ > 250\$ <	2% > 0% <	40% > 20% <	100 > 90 <
LESOTHO ZAMBIE ANGOLA TANZANIE	MALAWI TANZANIE LESOTHO ZAMBIE	ZAMBIE SWAZILAND ANGOLA < 20%	MOZAMBIQUE ZAMBIE LESOTHO
< 250\$	< 0%	MALAWI LESOTHO MOZAMBIQUE TANZANIE	< 90
MALAWI MOZAMBIQUE	ANGOLA MOZAMBIQUE		BOTSWANA ANGOLA
Production alimentaire	# calories/habitants	# gr. prot./habitants	% sachant lire et écrire
> 100	> 2200 cal.	> 60 gr.	> 70%
SWAZILAND TANZANIE MALAWI MOZAMBIQUE	SWAZILAND TANZANIE LESOTHO MALAWI	LESOTHO BOTSWANA MALAWI SWAZILAND	ZAMBIE TANZANIE ZIMBABWE
100 > 90 <	2200 cal. > 2000 cal. <	60 gr. > 50 gr. <	70% > 50% <
ANGOLA ZIMBABWE ZAMBIE LESOTHO	ZIMBABWE BOTSWANA ZAMBIE ANGOLA	ZAMBIE ZIMBABWE TANZANIE < 50 gr.	SWAZILAND BOTSWANA LESOTHO < 50%
< 90	< 2000 cal.	ANGOLA MOZAMBIQUE	MALAWI MOZAMBIQUE ANGOLA

par habitant se situe au-dessus de 600\$ donnerait 3 points, une position dans le groupe dont le PIB par habitant se situe entre 600\$ et 250\$ équivaudrait à deux points et, finalement, une position dans le dernier groupe donnerait 1 point seulement. En faisant le total des points recueillis, on n'aurait qu'à classer les pays. Toutefois, cette méthode comporte certains désavantages. Ainsi, en procédant de cette façon on accorde une importance égale à des indicateurs tels le nombre de gramme de protéines par jour et le produit intérieur brut par habitant. De plus, certains indicateurs sont très semblables conceptuellement, en particulier les indices relatifs à la production agricole et la production alimentaire et les quantités de calories et de protéines disponibles.

Afin de remédier à ces deux difficultés, nous proposons la méthodologie suivante. Le classement relatif à l'ensemble de la production agricole sera éliminé de notre calcul. Les indices relatifs à la production alimentaire, la quantité de calories et de protéines seront regroupés sous un seul indice composé à partir d'un calcul identique à celui décrit précédemment. Ainsi, le calcul final se fera à partir de trois indicateurs macroéconomiques, un indicateur relatif à l'alimentation et enfin, un indicateur "culturel" (le taux d'alphabétisme). L'appendice D donne les résultats correspondant à l'indicateur alimentaire (découlant, on le rappelle des classement pour la production alimentaire et la quantité de protéines et de calories) et indique les sommes obtenus à partir des cinq indicateurs. Le tableau no 7 reprend ces

résultats sans toutefois tenir compte des positions relatives des pays à l'intérieur des catégories. Tout comme dans les autres tableaux indiquant les différentes classifications, les pays seront classés par ordre alphabétique.

Tableau 7. Le développement économique
Classement des pays de la SADCC

ANGOLA	Pays
MALAWI	moins
MOZAMBIQUE	développés
LESOTHO	Pays
TANZANIE	modérément
ZAMBIE	développés
BOTSWANA	Pays
SWAZILAND	plus
ZIMBABWE	développés

2) La variable systémique; le degré de dépendance économique

Tout comme la question du niveau de développement économique, nous regrouperons les économies nationales de la SADCC en trois groupes distincts selon le degré de dépendance économique vis-à-vis la République d'Afrique du Sud.

Dans le groupe des pays les plus dépendants, nous retrouvons évidemment les pays de la SACU. Ainsi, le Lesotho, le Botswana et le Swaziland, de par leurs liens commerciaux, les revenus engen-

drés par la SACU et les autres facteurs que nous avons analysés, se distinguent de par leur niveau élevé de dépendance économique.

Parmi les pays modérément dépendants, nous pouvons classer les pays dont, même si le degré de sensibilité est élevé, le niveau de vulnérabilité demeure assez bas. Parmi ceux-ci, on compte le Zimbabwe, la Zambie et le Malawi.

Finalement, les économies les moins dépendantes seraient celles du Mozambique, de l'Angola et de la Tanzanie. Ces dernières se caractérisent de par la faiblesse des liens commerciaux avec la RSA et l'accessibilité à des voies de transport autres que celles transitant par le territoire de la République. Le tableau qui suit résume nos résultats.

Tableau 8. La dépendance économique vis-à-vis la RSA
Classement des pays de la SADCC

ANGOLA	Pays peu
MOZAMBIQUE	dépendants
TANZANIE	

MALAWI	Pays
ZAMBIE	modérément
ZIMBABWE	dépendants

BOTSWANA	Pays très
LESOTHO	dépendants
SWAZILAND	

3) Les variables gouvernementales; la structure et la nature des régimes

Nous venons de constater que la majorité des pays de la SADCC offrent des régimes qui se caractérisent par une structure présidentielle à parti unique. Il existe toutefois des exceptions tels le Botswana et le Lesotho où il y prévaut un véritable multipartisme officiel. Le Zimbabwe, jusqu'en 1985, offrait plutôt un système à parti prédominant tel que défini par Sartori. De plus, le Botswana est le seul régime où le gouvernement est, de façon effective, responsable devant l'assemblée législative.

Si nous voulons établir les différents degrés de contraintes au niveau des systèmes politiques il faut regarder de près les différentes caractéristiques des régimes. Le seul fait de constater s'il s'agit d'un régime présidentiel, parlementaire ou monarchique ne suffit pas. Tout comme dans le cas des deux types de variables précédentes, nous regrouperons les différents régimes sous trois groupes distincts. Ainsi, nous pouvons classer l'Angola, le Mozambique, le Malawi et le Swaziland parmi les pays les moins contraints politiquement. L'Angola et le Mozambique offrent des régimes structurellement comparables. Bien qu'au Mozambique le conseil des ministres est, semble-t-il, responsable devant l'assemblée du Peuple, il demeure que la nature du système garantit la stabilité et la liberté d'action des dirigeants. Enfin, la structure féodale du Swaziland, dominée par la famille royale, et l'emprise du Dr Banda au Malawi sont des réalités qui

assurent également un faible degré de contraintes politiques.

Le deuxième groupe serait composé de la Zambie et de la Tanzanie et du Lesotho. Bien qu'un seul parti domine la vie politique tanzanienne, il demeure qu'une certaine compétition caractérise les élections législatives. De plus, la présence, constitutionnellement requise, d'une représentation du Zanzibar ajoute aux contraintes des gouvernants du continent. Dans un deuxième temps, même si le président zambien jouit d'une autorité relativement exempte d'opposition, la présence d'une chambre législative formée de représentants élus au suffrage universel demeure également un facteur à considérer. Enfin, bien que le Lesotho se définit, tout comme le Swaziland, comme une monarchie constitutionnelle, la présence de partis d'opposition et la tenue d'élections (bien que ces dernières soient largement influencées par la RSA) sont des éléments à tenir en ligne de compte.

Finalement, les pays les plus contraints seraient le Zimbabwe et le Botswana. Quant au Zimbabwe, la tenue d'élections et la représentation de la minorité blanche, pendant la période étudiée, peuvent être considérées comme des facteurs contraignants au régime. Nos résultats se trouvent représentés dans le tableau suivant.

- Tableau 9. La notion de contrainte politique
Classification des régimes politiques de la SADCC

ANGOLA	Pays peu contraints
MALAWI	
MOZAMBIQUE	
SWAZILAND	
LESOTHO	Pays modérément contraints
TANZANIE	
ZAMBIE	
BOTSWANA	Pays plus contraints
ZIMBABWE	

Au niveau des orientations politiques des régimes politiques, la classification n'est pas aussi aisée qu'elle peut paraître à premier abord. Ainsi, bien que le Botswana, le Swaziland et le Lesotho, de par leurs politiques économiques nationales, paraissent plutôt d'orientation libérale certains cas posent certains problèmes. Le Malawi, nous l'avons signalé, s'avère un cas relativement particulier dû à la position particulière qu'occupe le président dans la vie économique du pays.

Selon Issaac Bothomani ⁽⁴⁰⁾, les pays où la libre entreprise prédomine, et ce, à divers degré, se révélerait être le Botswana, le Swaziland, le Lesotho, le Malawi et le Zimbabwe. La Zambie se caractériserait par des politiques largement socialistes mais la présence de larges secteurs de l'économie dominée par des industries privées le démarque des pays tels l'Angola ou le Mozambique. Quant à la Tanzanie, Bothomani le situe au même titre que

ces derniers i.e. des pays où les gouvernements tentent, de façon systématique, de placer les économies sous le contrôle de l'État.

Si l'on tient en considération les affiliations politiques des États, la classification que Bothomani nous offre peut subir certaines modifications. Ainsi, le non-alignement de la Tanzanie et du Zimbabwe sont des facteurs importants à considérer. En tenant compte de ces réalités nous offrons la classification suivante. Le groupe des pays dits libéraux serait composé du Botswana, du Lesotho, du Swaziland et du Malawi. Le deuxième groupe, les pays à tendances socialistes, regrouperait le Zimbabwe, la Tanzanie et la Zambie. Et, finalement, le groupe des pays plus radicaux serait composé de l'Angola et du Mozambique. Le tableau no 8 résume notre analyse.

Tableau 10. La position politique des pays de la SADCC

ANGOLA	Pays dits
MOZAMBIQUE	radicaux
TANZANIE	Pays à
ZAMBIE	tendances
ZIMBABWE	socialistes
BOTSWANA	
LESOTHO	Pays dits
MALAWI	libéraux
SWAZILAND	

4) La variable idiosyncratique; la personnalité des leaders

La question de la variable idiosyncratique s'avère particulièrement problématique. Nous avons déjà souligné l'aspect de controverse qui entoure cet élément. La difficulté réside dans l'appréciation objective du véritable rôle que prend la personnalité des dirigeants quant au choix des politiques dans le domaine des relations internationales. Il est évident que la majorité des leaders politiques en Afrique australe présente des caractéristiques personnelles très intéressantes, (Samora Machel au Mozambique, Mugabe au Zimbabwe Nyerere en Tanzanie, Kaunda en Zambie etc.), il demeure qu'il faut déterminer si ces traits psychologiques particuliers ont eu une influence déterminante sur les stratégies suivies en politique étrangère.

A notre avis, il n'existe qu'un seul cas où l'emprise du leader sur le choix des politiques est évidente; le Malawi. Le président Hastings Kamuzu Banda est probablement le seul cas où ses propres valeurs morales ont eu une quelconque influence sur la politique étrangère du pays et ce, au détriment d'un service public qui lui est souvent opposé. Selon Joseph Hanlon, c'est la bureaucratie malawienne qui engagea le Malawi dans l'expérience de la SADCC et qui chercha des rapprochements avec des voisins tel la Tanzanie. Du même coup, les liens entre le Malawi et la RSA sont, selon l'auteur, le résultat d'une attitude conservatrice et profondément pro-occidentale chez le leader maintenant octogénaire.⁽⁴¹⁾

Nous venons d'analyser les différentes conditions politiques et socio-économiques relatives aux pays de la SADCC, et ce, en termes des définitions conceptuelles et opérationnelles de nos variables. Nous allons maintenant procéder à l'analyse des positions prises par les pays à l'intérieur de la Southern African Development Coordination Conference.

1. Economic Intelligence Unit, Quarterly Economic Reviews, Annual Supplements.
2. A. Seidman, The Roots of Crisis in Southern Africa, Trenton, N.J.: Africa World Press, Oxfam America Impact Audit no 4, 1985, p. 5 et le Washington Post du 26 février 1984.
3. J. Hanlon, Beggar Your Neighbours: Apartheid Power in Southern Africa, London: Catholic Institute for International Relations, 1987, p. 270.
4. Voir G. J. Bender, Angola under the Portuguese: The Myth and the Reality, Berkeley: University of California Press, 1978; B. Davidson, In the Eye of the Storm: Angola's People, Garden City, NY: Doubleday, 1972 et W. Minter, Imperial Network and External Dependency: The Case of Angola, Beverly Hills, CA: SAGE Press, 1972.
5. M. A. El-Khawas, Angola: The American-South African Connection, Washington, D.C.: African Bibliographic Center, 1978.
6. H. Labayle, "La coopération économique en Afrique australe: Le temps de la réflexion", Année Africaine, 1983, p. 176.
7. L'État du Monde 1987-1988, La Découverte/Boréal: Paris/Montréal, 1987, p. 312.
8. J. Bergerol et M. Wolfers, Angola in the Frontline, London: ZED, 1983, et J. Hanlon, Beggar your Neighbours: Apartheid Power in Southern Africa, London: Catholic Institute for International Relations, 1987, pp. 282-283.
9. Voir Africa South of the Sahara 1980-1981, London: Europa Publications, 1980, pp. 705-706 et A. Tostensen, Dependence and Collective Self-Reliance in Southern Africa - The Case of the Southern African Development Coordination Conference, Scandinavian Institute of African Studies (Research Report no 62), 1982, p. 43.
10. Braeckman, "L'Angola enlisée dans la guerre", Le Monde Diplomatique, mai 1984; C. Foy, Africa Guide 1984, Safron Walden, Eng.: World of Information, 1984, pp. 77-81 et Africa Review 1985, Safron Walden, Eng.: World of Information, 1985, pp. 57-57.
11. C. Colclough et S. McCarthy, The Political Economy of Botswana: A Study of Growth and Distribution, New York: Oxford University Press, 1981. M. A. Oommen, F. K. Inganji and L. D. Ngcongco (eds), Botswana's Economy since Independence, New Delhi: McGraw-Hill, 1983.
12. P. Selwyn, Industries in the Southern African Periphery: A Study of Industrial Development in Botswana, Lesotho and Swaziland, London: Croom Helm and Institute of Development Studies, Sussex, 1975.

13. A. Seidman, The Roots of Crisis in Southern Africa, Trenton, N. J.: Africa World Press, Oxfam America Impact Audit no 4, 1985, p. 148.
14. The World Bank, Toward Sustained Development in Sub-Saharan Africa, Washington, D. C.: World Bank, 1984 et J. Hanlon, op. cit., pp. 284-285.
15. Il s'agit ici d'études réalisées par le Bank of Botswana et le ministère du commerce batswana. voir Hanlon J., op. cit., p. 228.
16. A. Tostensen, op. cit., pp. 66-70.
17. G. Cronje, Africa Guide 1984, pp. 86-90 et Africa Review 1985, pp. 67-75.
18. P. Selwyn, Industries in the Southern African Periphery: A Study of Industrial Development in Botswana, Lesotho and Swaziland, London: Croom Helm and Institute of Development Studies, Sussex, 1975 et World Bank, Lesotho: A Development Challenge, Washington, D. C.: International Bank for Reconstruction and Development, 1975.
19. J. Hanlon, op. cit., pp. 124-126.
20. D. Ingramd, Africa Review 1986, pp. 133-141.
21. A. Seidman, The Roots of Crisis in Southern Africa, Trenton, N. J.: Africa World Press, Oxfam America Impact Audit no 4, 1985 et Williams, T. D., Malawi: The Politics of Despair, New York: Cornell University Press, 1978.
22. J. Hanlon, op. cit., pp. 290-292.
23. G. Arnold, Africa Guide 1984, pp. 197-200 et T. Pennant, Africa Review 1985, pp. 189-192.
24. J. Hanlon, Mozambique: The Revolution under Fire, London: ZED Press, 1984.
25. R. First, Black Gold: The Mozambican Miner, Proletarian and Peasant, New York: St. Martin's Press, 1983; A. F. et B. Isaacman, Mozambique: From Colonialism to Revolution, 1900-1982, Boulder, CO: Westview Press, 1983 et B. Munslow, Mozambique: The Revolution and its Origins, New York: Longman, 1983.
26. A. Tostensen, op. cit., p. 43.
27. Voir l'article de Joseph Hanlon dans Africa Review 1985, Safron Walden, Eng.,.: World of Information, 1985, pp. 213-216.
28. M. Cahen, Mozambique, la révolution implosée. Études sur douze années d'indépendance (1975-1987), Paris: L'Harmattan, 1987; M. Cahen, Etat et pouvoir dans le Mozambique indépen-

dant, Politique Africaine no 19, septembre 1985.

29. A. R. Booth, Swaziland - Tradition and Change in a Southern African Kingdom, Boulder, CO: Westview Press, 1983; P. Selwyn, Industries in the Southern African Periphery: A Study of Industrial Development in Botswana, Lesotho and Swaziland, London: Croom Helm and Institute of Development Studies, Sussex, 1975.
30. G. Cronje, Africa Guide 1984, pp. 331-333 et Africa Review 1985, pp. 311-314.
31. J. D. Barkan, Politics and Public Policy in Kenya and Tanzania, New York: Praeger, 1984; E. Batibo et D. Martin (ed.), L'Ujamaa face aux réalités, Paris: Éditions recherches sur les civilisations, 1986; A. Coulson, Tanzania: A Political Economy, New York: Oxford University Press, 1982; G. Hyden, Beyond Ujamaa in Tanzania: Underdevelopment and an Uncaptured Peasantry, Berkeley: University of California Press, 1980.
32. Les déboires économiques de la Tanzanie sont décrits en de plus amples détails dans l'article de P. Marshall, Africa Guide 1984, Safron Walden, Eng.: World of Information, 1984, pp. 334-340.
33. A. Tostensen, op. cit., pp. 44 et 57.
34. J. D. Barkan, op. cit.; P. Marshall, Africa Guide 1984, pp. 334-340 et J. Carroll, Africa Review 1985, pp. 315-318.
35. M. R. Bhagavan, Zambia, Impact of Industrial Strategy on Regional Imbalance and Social Inequality, Uppsala: Scandinavian Institute of African Studies, 1978; Bratton, M., The Local Politics of Rural Development: Peasant and Party State in Zambia, Hanover, NH: University Press of New England, 1980; A. Martin, Minding their own Business: Zambia's Struggle against Western Control, London: Hutchinson, 1972; R. L. Sklar, Corporate Power in an African State: The Political Impact of Multinational Mining Companies in Zambia, Berkeley: University of California Press, 1975.
36. R. Murray, Africa Guide 1983, pp. 419-430 et Africa Review 1985, pp. 333-343.
37. D. G. Clark, Foreign Companies and International Investment in Zimbabwe, London: Catholic Institute for International Relations, 1980; C. Stoneman (ed.), Zimbabwe's Inheritance, New York: St Martin's Press, 1982; UNCTAD and United Nations Development Program, Zimbabwe - Towards a New Order - an Economic and Social Survey, New York: United Nations Development Program and UNCTAD, 1980; C. M. Utete, The Road to Zimbabwe: The Political Economy of Settler Colonialism, National Liberation and Foreign Intervention, Washington, D.C.: University Press of America, 1979.

38. Voir le chapitre de Colin Stoneman dans J. Hanlon, Beggar your Neighbours, "Zimbabwe - The Private Sector and South Africa", pp. 199-218 et C. Stoneman, Zimbabwe Inheritance, London: McMillan, 1981.
39. Y. DeBarrin, "Le Zimbabwe en mal de parti unique" dans Le Monde, 12, 13, 14 avril 1984; D. Johanneau, Le Zimbabwe, Paris: PUF, 1983 et A. Hawkins, Africa Review 1985, Safron Walden, Eng.; World of Information, 1985, p. 325.
40. I. Bothomani I, "Regional Cooperation for Development and Economic Liberation in Southern Africa" dans The Round Table, no 286, april 1983, p. 140.
41. T. Pennant, Africa Review 1985, pp. 189-192 et Africa Review 1986, pp. 169-174.

V. LES POLITIQUES NATIONALES AU SEIN DE LA SADCC:

ÉVALUATION ET ANALYSE

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, notre variable dépendante fait référence à la politique étrangère des États-membres de la SADCC. Sous sa forme conceptuelle, nous analyserons le degré de militantisme de ces derniers. Par militantisme, rappelons-le, nous entendons la propensité des États en question à supporter, par le discours ou l'activité concrète, les buts, objectifs ou actions entreprises à l'intérieur de l'organisation les regroupant. De façon opérationnelle, nous nous attarderons principalement au support accordé aux buts et objectifs de la SADCC, les positions relatives à la situation de dépendance à l'endroit de la République d'Afrique du Sud, les réponses aux exigences de l'organisation et, finalement, la mise en oeuvre de projets allant de pair avec de objectifs de coopération régionale.

A) Analyse des niveaux de militantisme

Pour ce faire, nous avons relevé trois secteurs en particulier à travers lesquels nous évaluerons la situation: 1) l'énergie, 2) la gestion des capitaux et 3) la question de la Preferential Trade Area. Par la suite, nous tenterons d'évaluer, à travers la politique étrangère des neuf pays de la SADCC, le niveau de militantisme tel que nous l'avons défini.

1) Analyse par secteurs

a) Le domaine de l'énergie

Un des secteurs qui souleva le plus de controverses à l'intérieur de la SADCC fut assurément la question de l'énergie. Comme nous l'avons vu précédemment, la région de l'Afrique australe s'avère potentiellement très riche en ressources énergétiques. En fait, si certaines nations se retrouvent relativement dépendantes en ce domaine à l'égard de la République d'Afrique du Sud, c'est plutôt dû à une carence au niveau de l'infrastructure économique, qui les empêche d'exploiter efficacement leurs ressources, que d'une pauvreté inhérente à l'environnement. Les désavantages reliées aux infrastructures peuvent justement trouver leur solution à travers la coopération régionale qu'offre la SADCC. Cependant, nous allons bientôt constater que les intérêts nationaux se sont avérés de puissants obstacles à la coopération régionale.

Le débat entourant la question de l'énergie s'est surtout situé autour de la question de la South African Energy Conference (SAEC). Comme nous l'avons vu précédemment, la SADCC, de par sa structure, se voit dans la mesure de créer des commissions sectorielles. Ces commissions, notons-le, ont la capacité de posséder leurs propres secrétariats et leurs propres sièges sociaux. Chacune de ces commissions est gérée en fonction d'une convention adoptée préalablement par le Conseil de la SADCC et c'est vis-à-vis ce dernier que les commissions se trouvent responsables. Jus-

qu'à maintenant, une seule de ces commissions n'a vu le jour; la Southern African Transport and Communications Commission. Répondant aux besoins particulièrement criants qui prévalaient à l'intérieur de ces secteurs lors de la mise en oeuvre de la SADCC, la création de cette commission sectorielle fut finalisée dès septembre 1980 à la réunion ministérielle de Salisbury (Harare). Situé à Maputo au Mozambique (ce dernier étant déjà responsable du secteur des transports), le secrétariat de la SATCC s'est vu accorder la responsabilité de la mise en oeuvre de plusieurs projets dans le domaine du transport des marchandises, en particulier dans le secteur ferroviaire.

Il n'est pas surprenant de constater que l'établissement d'une telle commission sur son territoire national peut comporter certains avantages propres à la mise en place d'un centre de décision. La question entourant la création d'une telle commission sur l'énergie (SAEC) allait faire l'objet d'une certaine polémique. Au centre de cette dernière on retrouve l'Angola, le Botswana et le Zimbabwe. En juin 1982, lors de la rencontre du Conseil des ministres à Luanda, il fut décidé de retarder l'implantation d'une commission sectorielle de l'énergie telle que proposée par l'Angola.⁽¹⁾ Ces réticences avaient déjà vues le jour en 1981, lors de la rencontre au sommet d'Harare. A cette époque, le Botswana fut particulièrement critique vis-à-vis le projet. Deux facteurs peuvent expliquer la position des autres pays de la SADCC vis-à-vis la proposition de l'Angola. Tout d'abord la réticence des membres à l'égard de toute bureaucratisation excessive de la

SADCC et, deuxièmement, la crainte de voir l'Angola exercé un contrôle trop serré sur le prix des produits pétroliers dont il est le principal exportateur.

Les divisions en ce qui a trait au secteur de l'énergie dépassent également le simple cadre des institutions. Ainsi, si l'Angola s'est vu alloué le secteur de l'énergie ce fut évidemment dans l'espoir que les autres membres de la SADCC se voient accorder un prix préférentiel pour son pétrole. Toutefois, si le gouvernement de Luanda fut d'accord à devenir un fournisseur des pays de la SADCC ⁽²⁾, l'idée d'établir un prix préférentiel pour ces derniers leur plaisait beaucoup moins. Le ministre angolais de l'énergie et responsable dudit secteur au sein de la SADCC, M. Pedro de Castro Van-Dunem, indiqua sans équivoque que l'Angola ne fournirait jamais le pétrole à rabais. Il souligna cependant que des biens pouvaient être échangés contre les hydrocarbures angolais ou que des modes de paiements particuliers pouvaient être négociés avec les pays les plus touchés économiquement tel le Mozambique. ⁽³⁾

Un autre problème particulier à la question du pétrole relève des installations de raffinage en Afrique Australe. Outre l'Angola, le Mozambique, la Tanzanie, la Zambie, et, de façon marginale, le Zimbabwe, possèdent de telles installations sur leurs territoires nationaux. Toutefois, ces dernières sont désuètes et sont conçues de façon à traiter le brut provenant du Moyen-Orient. En fait, elles s'avèrent être dans un tel état que

même en utilisant les hydrocarbures du Moyen-Orient, le produit finit demeure être des huiles lourdes (dont la demande est vite saturée) plutôt que le gasoil (diesel) dont l'industrie locale a tant besoin. Le Mozambique alla jusqu'à vendre des surplus de ses huiles lourdes à l'Afrique du Sud malgré l'embargo; il n'y avait, malheureusement, pas d'autres preneurs.

Afin de remédier à la situation, l'Angola proposa d'étendre son complexe pétrochimique dans le but d'y inclure des installations pouvant, à l'aide du gaz naturel local, traiter le brut, afin d'obtenir le diesel tant demandé. En échange, l'Angola s'est déclaré prêt à importer de l'éthanol du Zimbabwe ou tout autre nation se disant prêt à le produire. Comme on peut le prévoir, les autres membres se sont refusés à supporter le plan angolais; se départir de leurs raffineries leur apparaissait un coût trop élevé à payer.⁽⁴⁾

Un autre des points de contentieux chez les pays de la SADCC concerne l'électricité produite par le charbon et le système hydrographique de la région. L'Afrique australe, dans son ensemble, possède de vastes réserves houillères. Également, le bassin hydrographique de la rivière du Zambèze s'avère un immense potentiel énergétique. Cette situation amena certains membres de la SADCC à porter des décisions difficilement acceptables dans le cadre d'un exercice de coopération régionale.

L'un des exemples les plus criants de ces litiges demeure

sans aucun doute la décision par le Zimbabwe de procéder à la construction de la centrale thermique de Wankie. Comme l'indique Joseph Hanlon, le plan zimbabwéen n'adhère à aucune logique régionale, si ce n'est l'indépendance énergétique de la nation zimbabwéenne.⁽⁵⁾ Le plan du gouvernement Mugabe allait faire en sorte que l'électricité allait être produite à des coûts plus élevés que si cette dernière avait été achetée à la Zambie ou au Mozambique. Selon Hanlon, il faut noter les intérêts particuliers qui défendaient le projet. Parmi ceux-ci, on comptait la firme sud-africaine Anglo-American et la Banque Mondiale qui soulignait la non-fiabilité des approvisionnements en électricité chez la Zambie et le Mozambique. Un autre facteur, soulevé par le gouvernement zimbabwéen, aurait été la pénurie de devises étrangères (en d'autres mots des dollars US) permettant l'achat d'électricité. Quoiqu'il en soit, il demeure, selon Layi Abegunrin⁽⁶⁾, qu'il aurait été, à long terme, beaucoup plus profitable pour l'ensemble de la région si le Zimbabwe avait opté pour l'achat d'énergie chez la Zambie et le Mozambique. Le Zimbabwe n'est pas le seul à avoir exprimé de façon concrète des sentiments aussi nationalistes, le Botswana aurait également envisagé, peut-être dans une moindre mesure, un exercice semblable.⁽⁷⁾

Bien que ce ne soit pas tous les pays de la SADCC qui ont été impliqués dans les débats entourant les questions touchant l'énergie (parmi les pays peu impliqués notons le Malawi, le Swaziland et, dans une certaine mesure, le Mozambique), il demeure que l'importance du secteur donne une bonne indication du niveau

d'engagement de certains pays de la SADCC. Les position de l'Angola et du Zimbabwe sont révélatrices à ce sujet. Alors que dans le premier cas, des alternatives avaient été proposées dans le secteur du raffinage, les positions du Botswana, du Lesotho, de la Tanzanie, de la Zambie et, surtout, du Zimbabwe laisse l'impression que, pour ces derniers, la coopération régionale dans le domaine énergétique, doit laisser place aux intérêts nationaux.

b) La gestion des capitaux

Nous avons déjà indiqué que la question des investissements fut, jusqu'en 1985, peu abordée par la SADCC. En fait, tous les pays de l'organisation acceptent le fait que les capitaux étrangers sont nécessaires à leur développement. Comme certains auteurs l'ont indiqué, les pays de la SADCC accueillent plutôt favorablement les capitaux privés des firmes multinationales des nations développées.⁽⁸⁾ Un exemple de cette réalité demeure la position du Mozambique, dont les politiques sont reconnues pour son orientation socialiste (Maputo signa un traité d'Amitié et de Coopération avec l'Union Soviétique en 1977), qui invita toutes formes d'assistance financière; aussi bien des firmes transnationales que des pays de l'OCDE. Toutefois, il faut noter que les réglementations nationales relatives au contrôle de ces investissements sur les territoires nationaux peuvent varier d'un État à l'autre.

Si la question des investissements étrangers ne fut pas un

domaine où des divisions sont clairement apparues, il reste que la question entourant la création d'une banque de développement rencontra de sérieuses difficultés. Il s'agit ici d'un des exemples les plus clairs d'un pays ne répondant que partiellement aux demandes de l'organisation. La Zambie s'est retrouvée, depuis le début, au centre du débat. C'est à l'intérieur de la Déclaration de Lusaka qu'on envisagea, pour la première fois, la création d'un fond de développement. Lors de la rencontre ministérielle de 1980, tenue à Salisbury (Harare), la Zambie présenta un projet visant la mise sur pied d'un tel fond de développement pour la région afin de financer les secteurs prioritaires de développement (i.e. les transports, le secteur minier, l'énergie, l'agriculture et l'industrie). Toutefois, les autres membres décidèrent de reporter le projet tout en demandant que d'autres études soient réalisées en collaboration avec la Commission Économique des Nations-Unies pour l'Afrique.⁽⁹⁾ Au conseil ministériel de Maseru, en janvier 1983, il fut décidé, en vertu des conditions économiques régionales difficiles et des doutes entourant le projet, de reporter indéfiniment la question.⁽¹⁰⁾

L'analyse de la question de la gestion des capitaux est importante dans le sens où elle permet d'évaluer de façon assez précise la position de la Zambie. Ainsi, bien que tout les autres pays de la SADCC ont fait preuve de pragmatisme et d'une certaine volonté de coopération dans ce domaine, le gouvernement de Kaunda semble avoir nettement faillit à la tâche qui lui avait été confiée.

c) La Preferential Trade Area (Zone de Commerce Préférentielle)

Nous avons déjà donné une brève description des origines et de la nature de la Preferential Trade Area. Notre hypothèse relative à la PTA prévoit que la mesure du support que les pays de la SADCC porte à l'égard de celle-ci peut servir quant à l'évaluation de degré de militantisme de ces mêmes pays. En effet, nous pouvons prévoir que, de par les différences qui caractérisent la SADCC et la PTA, les pays portant leurs préférences vis-à-vis la Preferential Trade Area plutôt que la SADCC démontrent, en général, un militantisme moins prononcé que les autres membres de la SADCC. Cependant, il demeure qu'une analyse prudente des motivations particulières à chaque nation se doit d'être effectuée. Rappelons que parmi les pays de la SADCC, 5 sont membres de la PTA; le Lesotho, le Malawi, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe. Notons que les quatre autres membres de la SADCC (Angola, Botswana, Mozambique et Tanzanie) ont participé aux négociations menant au traité et sont invités en tant qu'observateurs aux différentes réunions.⁽¹¹⁾

Parmi les plus fervents supporteurs de la PTA, on doit relever le Malawi et la Zambie. En fait, ce sont les deux seuls pays de la SADCC à être parmi les signataires fondateurs de la PTA. Il faut noter que même si la SADCC et la PTA furent inaugurées à Lusaka, il demeure que le gouvernement zambien se montra toujours plus chaleureux vis-à-vis la PTA.⁽¹²⁾ Outre la Zambie et le Malawi, le Lesotho et le Swaziland font figurent de nations pro-PTA.

Ces derniers ont procédé à leur adhésion à la zone de libre-échange en mars 1982 après avoir reçu "l'assentiment" de Pretoria. La RSA avait en effet émis des réserves, en 1981, à l'endroit d'une possible adhésion des membres de la SACU à la PTA.

L'Angola, le Mozambique, le Botswana, le Zimbabwe et la Tanzanie ont démontré une nette réticence à l'égard de la PTA. Dans le cas de l'Angola et le Mozambique, l'adhésion à cette dernière pouvait se révéler coûteuse pour des économies aussi durement touchées que la leur et l'organisation elle-même était perçue, par Maputo et Luanda, comme une menace à l'existence de la SADCC. De plus, il existait déjà un préjudice idéologique à l'égard d'une organisation d'inspiration largement libérale dans le sens économique du terme.

Le cas de la Tanzanie est assez complexe. Le régime de Dar es Salaam s'était montré relativement favorable à la PTA pour finalement se désister à la dernière minute alors que Nyerere devait signer l'accord en décembre 1981. Bien que la "menace" que pouvait poser la PTA à la SADCC soit une explication à ce changement de position, il demeure que la poursuite de ses politiques nationalistes et le conflit frontalier avec le Kenya (déjà membre de la Preferential Trade Area) soient également des éléments à considérer. Il reste que la Tanzanie soit devenue l'un des critiques les plus sévères de la PTA.

Si le Zimbabwe accéda à la Preferential Trade Area en juin

1982, ce fut à la suite d'une longue période d'hésitation. Mis à part l'impact néfaste sur la SADCC que pouvait occasionner la PTA, d'autres facteurs ont joué un rôle important dans la prise de position du régime Mugabe. Tout comme le Lesotho et le Swaziland, Harare était anxieux quant à la réaction de Pretoria; l'étendu des relations commerciales avec la RSA était, à l'époque, trop importante et on se devait de tenter de les préserver à un minimum. Depuis 1964, les deux pays possédaient déjà une entente commerciale préférentielle et Pretoria menaçait de mettre un terme à cette dernière advenant l'adhésion du Zimbabwe à la PTA. Toutefois, la RSA, sous les pressions des États-Unis et de la Grande-Bretagne, mit fin à sa menace.⁽¹³⁾ Il faut noter que le gouvernement zimbabwéen subit également des pressions de la communauté des gens d'affaires afin d'adhérer à la PTA. On y voyait-là une occasion, comme dans le cas du Kenya, de profiter de la position favorable de l'industrie locale comparativement aux autres membres et de stimuler le secteur des exportations. Finalement, le Zimbabwe accéda à la demande de, non seulement les milieux d'affaires locaux, mais également de la Zambie et du Kenya.

Avec la Tanzanie, le Botswana est probablement l'État le plus sceptique à l'égard de la PTA. Évidemment, la question de la renégotiation des termes de la SACU s'avère un élément fondamental dans l'explication de la position du gouvernement de Gaborone, mais il demeure que la préférence marquée que le Botswana porte à la SADCC demeure un facteur primordial. Cette préférence peut s'expliquer par la position de force qu'occupe le Zimbabwe.

Même si le Preferential Trade Area comporte des plans envisageant des mesures pour faire face aux inégalités entre les pays membres (période de transition permettant la protection des jeunes industries, Banque de Développement et de Commerce etc.), il demeure que les expériences précédentes permettent de douter de leur efficacité.

La question de la Preferential Trade Area est importante car elle touche tous les pays de la SADCC. Chacun des États s'est prononcé de façon non-équivoque sur le sujet et permet une mesure, bien qu'approximative, du support relatif accordé aux principes de fonctionnement de la SADCC i.e. une approche visant la coopération et la coordination plutôt que l'intégration. De ce fait, rappelons que parmi les supporteurs de la Preferential Trade Area on note le Lesotho, le Malawi, le Swaziland et la Zambie. Les membres optant pour une position modérée sont la Tanzanie et le Zimbabwe et, finalement, ceux qui jusqu'ici se sont abstenus d'adhérer sont l'Angola, le Botswana et le Mozambique.

2) Évaluation du niveau de militantisme par pays

Avant d'aborder la question du militantisme individuellement pour chaque pays, il conviendrait de rappeler au lecteur l'opérationnalisation de notre variable dépendante. Tout d'abord, soulignons encore une fois que le degré de militantisme sera mesuré en termes du discours tenus par le gouvernement des pays membres et les activités concrètes de ces derniers. Au niveau des discours,

nous analyserons le support relatif accordé aux objectifs et buts de la SADCC ainsi que la position des dirigeants à l'égard vis-à-vis la situation de dépendance économique à l'endroit de l'Afrique du Sud.

En ce qui a trait aux activités, nous allons considérer, dans un premier temps, la qualité des réponses concrètes des pays membres à l'égard des exigences de l'organisation et dans un deuxième temps la mise en oeuvre de projet de développement allant de pair (ou à l'encontre) d'une coopération régionale accrue.

a) l'Angola: Il ne fait aucun doute que l'Angola fait figure d'un des États les plus militants de la SADCC. Au niveau du discours, le gouvernement de Dos Santos, s'est montré un ardent défenseur des principes élaborés par la SADCC, et sa position à l'égard de la RSA n'a jamais porté à équivoque. En ce qui a trait aux actions pratiques, l'Angola a toujours su répondre de façon adéquate aux responsabilités qui lui ont été déléguées, et ce, malgré la guerre civile qui y sévissait. Si certaines pressions ont été exercées afin que le gouvernement de Luanda procède à la vente d'hydrocarbures à rabais aux autres membres de la SADCC et que l'Angola s'est refusé, jusqu'à ce jour, à collaborer à ce niveau; il demeure que ce refus se base clairement sur des motifs purement économiques intrinsèques au pays. Nous avons également souligné précédemment les solutions proposées par le gouvernement dans le domaine du raffinage. Une des facettes les plus intéres-

santes de ce support angolais vis-à-vis la SADCC demeure le rapprochement vers l'ouest de Luanda. Selon certains observateurs, c'est en grande partie le support que pouvait apporter les pays de la Communauté Économique Européenne à la SADCC qui incita l'Angola à signer l'accord de Lomé.⁽¹⁾

b) le Botswana: Tout comme l'Angola, le Botswana est un autre des membres les plus partisans de la Southern African Development Coordination Conference. Un des acteurs les plus intransigeants à l'égard de la République d'Afrique du Sud à l'intérieur des conférences de la SADCC ⁽²⁾, le gouvernement de Gaborone supporta activement les projets de la SADCC particulièrement dans le cadre des transports et des communications.⁽³⁾ Son opposition à la PTA était également grandement justifiée par les craintes que formulait le Botswana à l'égard de l'impact qu'aurait l'organisation sur la SADCC. Outre son militantisme au niveau du discours, le Botswana, de façon concrète, contribua assidûment à l'organisation. En 1982, par exemple, 7 États-membres retenaient leurs cotisations annuelles (environ \$30 000 US), seuls le Botswana et le Mozambique avaient payé en entier les sommes dûes. Bien qu'il soit évident que le pays trouve profit à voir le siège de l'organisation situé dans la capitale, il serait cynique de prétendre que c'est tout à l'avantage du Botswana de supporter la SADCC.

c) le Lesotho: Le Lesotho peut être considéré comme un des éléments modérés de la SADCC. Tout d'abord, il faut noter les profonds sentiments anti-boers qui animent la population basotho.

Ces sentiments sont d'ailleurs souvent réflétés à travers les politiques étrangères de l'État. Actif au sein de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine), premier État des pays de la Ligne de Front à rejeter les plans de Pretoria visant à créer une "Constellation d'États", le Lesotho, malgré sa position géographique difficile (l'État est complètement entouré par la République d'Afrique du Sud) est demeuré un critique virulent du régime d'apartheid aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de forum de la SADCC. Sa participation concrète s'est également réflétée à travers la présence assidue des délégations nationales aux conférences de la Southern African Development Coordination Conference, et ce, même au lendemain du coup d'État qui renversa le chef Jonathan.⁽¹⁷⁾

d) le Malawi: Le Malawi est probablement le pays le plus conservateur à l'endroit des objectifs et des politiques de la SADCC. Souvent considéré comme un collaborateur avec la RSA (le Malawi est le seul État de la SADCC qui entretient des relations diplomatiques officielles avec Pretoria), le régime de Banda s'est toujours montré plutôt réticent à l'égard des idéaux de la SADCC. Ainsi, le président Banda était, de façon notoire, absent lors du Sommet inaugural tenu à Lusaka en avril 1980. Il se présenta toutefois à Harare lors du Sommet de juillet 81. Bien que Banda se voyait l'hôte de la rencontre de SADCC 3, tenue à Blantyre en novembre 81, ce dernier s'absenta en raison d'autres "engagements" (sic). Il fut toutefois présent afin d'accueillir le ministre sud-africain de l'agriculture et des pêcheries qui visita le Ma-

lawi moins d'un mois plus tard.⁽¹⁸⁾ Le fait que les autres membres aient déjà discuté, et de façon officielle, de la validité que pose le membership du Malawi est un bon indicateur quant au niveau de militantisme de Lilongwé. Ainsi, le gouvernement de Banda s'est opposé de façon virulente à la proposition du Zimbabwe voulant mettre sur pied un corps de défense à l'encontre des politiques de déstabilisation de l'Afrique du Sud.⁽¹⁹⁾ De plus, son engagement à fournir des projets dans le domaine forestier, secteur dont il a la responsabilité, a fait particulièrement défaut comme on put le constater les observateurs lors du Sommet du 11 juillet 83 à Maputo.⁽²⁰⁾ Il ne fait ainsi aucun doute que la Malawi, tant au point de vu du discours que des activités concrètes, a démontré, de 1980-1985, un manque d'enthousiasme flagrant à l'égard de la SADCC.

e) le Mozambique: La situation du Mozambique est comparable à celle de l'Angola. Malgré d'innombrables difficultés socio-économiques, le gouvernement de Maputo a démontré un support exemplaire à l'égard de la SADCC. Toutefois, il est évident que le rapprochement diplomatique entre le régime de Samora Machel et la RSA qui conduisit à l'accord de Nkomati souleva certaines questions quant aux intentions du Mozambique. Même si certains membres de la SADCC vit d'un mauvais oeil cet entente,⁽²¹⁾ il demeure que les avis étaient partagés. Le Zimbabwe, par exemple, y voyait un élément qui pouvait comporter certains bénéfices si la RSA demeurerait fidèle à ses engagements.⁽²²⁾ En fait, il est difficile d'admettre que l'accord de Nkomati se veut une indication

quant à la position de Maputo à l'égard de la SADCC. Sa position à l'égard de la PTA était, tout comme celle du Botswana et de l'Angola, justifié en parti par la menace que posait cette organisation à la SADCC.

Tout comme le Botswana, le Mozambique est le seul État à avoir déboursé à temps les cotisations en 1982. Responsable des transports, le Mozambique a su, tant bien que mal, répondre aux attentes de la SADCC. Il faut noter cependant que la situation dépend largement de la volonté des pays donateurs. En effet, dû à sa position économique extrêmement précaire, le Mozambique n'est guère en mesure de subvenir de par ses propres moyens aux demandes de la SADCC. Cependant, la majorité des observateurs s'accordent à dire que le Mozambique demeure un des acteurs les plus coopératifs vis-à-vis la SADCC.

f) le Swaziland: Le Swaziland peut être considéré comme un des membres conservateurs de la SADCC et ce, particulièrement sous le régime du roi Sobhuza II jusqu'à sa mort, le 21 août 1982. Cependant cette position de conservatisme ne prit pas fin avec la disparition du monarque. Au début de l'année 1985, lors du discours d'ouverture de la conférence annuelle de la SADCC qui se tenait à Mbabane, le prince Bekhimpi Dlamini déclara à l'impromptu que, aussi important pouvait être la SADCC, le royaume du Swaziland allait toujours considérer les intérêts du peuple Swazi en premier lieu. Cette position faisait en sorte que la Swaziland n'avait d'autres options que de continuer à coopérer économiquement

avec Pretoria.⁽⁴⁾ Il faut noter qu'à la veille du début de la conférence, des actes de sabotage avaient été perpétrés sur la liaison ferroviaire liant le Swaziland et le Mozambique. Il ne fait aucun doute qu'au niveau du discours le Swaziland s'est montré très conservateur à l'égard de la Southern African Development Coordination Conference.⁽⁵⁾

Quant aux actions prises par le Swaziland, encore une fois, le militantisme s'avère plutôt tiède à l'endroit des objectifs de la SADCC. Un des meilleurs exemples s'avèrent la décision d'établir une ligne ferroviaire entre Mraka, au centre du pays, et Mananga, à la frontière nord, qui permettra la liaison avec le système ferroviaire sud-africain.⁽⁶⁾ Il semble donc évident que les intérêts nationalistes swazis ont le dessus sur ceux de la région dans son ensemble.

g) la Tanzanie: La Tanzanie peut être considérée comme un des membres modérés de la SADCC. Bien qu'au niveau du discours elle se soit montrée très favorable au plan de la SADCC, il demeure que ses activités au sein de cette dernière aient souvent fait défaut. Responsable du développement industriel, les propositions de la Tanzanie, lors de la Conférence ministérielle de Salisbury en 1980 et la Conférence de Maseru en 83, ont fait l'objet de controverses. Imprécises, elles ont été critiquées sévèrement, particulièrement par les bailleurs de fonds des projets.⁽⁷⁾ Bien qu'il faut toutefois reconnaître son opposition à la Preferential Trade Area, il semble que ce ne soit pas la sur-

vie de la SADCC qui ait été un facteur important mais bien les conflits persistants avec le Kénya.

h) la Zambie: Le cas de la Zambie s'avère assez complexe. Tout d'abord, il faut admettre que ce dernier a toujours fait figure de proue chez les critiques du régime de Pretoria. Cependant, comme nous l'avons signalé un peu plus haut, la gouvernement du président Kaunda a indiqué une préférence marquée à l'égard de la PTA vis-à-vis la SADCC. Selon Joseph Hanlon, la Zambie est le seul membre de la SADCC qui ne croit pas que cette dernière se doit d'être modeste en tant qu'institution. En fait, son discours véhicule souvent des idées de grandeur qui ne recueillent que peu de support chez les autres membres.⁽²⁷⁾ Si ses critiques à l'égard du régime d'apartheid sont acerbes, il demeure que la vision de la Zambie quant au rôle que doit jouer la SADCC porte à équivoque. Lors du Sommet de Lusaka en avril 1980, le Dr Kaunda prétendit que la SADCC n'était pas dirigée contre la République d'Afrique du Sud.⁽²⁸⁾ De plus, le Dr Kaunda proposa une rencontre au premier ministre P. W. Botha, rencontre qui eut effectivement lieu le 30 avril 1982. Le rendez-vous eut pour effet de soulever l'ire chez la Tanzanie, le Zimbabwe et le Botswana.⁽²⁹⁾ Au niveau de la réalisation des projets à l'intérieur de la SADCC, nous avons pu constater que la Zambie connut d'amples difficultés à faire admettre son plan de création d'un fond de développement. De plus, peu d'efforts ont été consacrés à la création d'un centre en expertise minière.⁽³⁰⁾ La Zambie a également porté un dur coup aux tentatives de la SADCC de standardiser les transporteurs

aériens en se procurant un avion DC-10 de la compagnie McDonnell-Douglas alors que la Southern African Development Coordination Conference voulait reconstituer la ligne aérienne centrafricaine avec les équipements de la firme Boeing.

i) le Zimbabwe: Tout comme la Zambie, le Zimbabwe démontre une attitude fort ambivalente. Selon certains observateurs, le gouvernement d'Harare perçoit la Southern African Development Coordination Conference comme un instrument permettant d'élargir leur marché pour les produits locaux. En fait, le Zimbabwe s'est effectivement montré désintéressé quant à la question de la coordination des efforts de développement. Un des meilleurs exemples s'avère être les décisions d'implanter la production d'électricité à l'aide du charbon sur le territoire local. Le gouvernement d'Harare a également porté des restrictions sur les importations de textiles du Botswana, encore une fois au nom des intérêts nationaux.⁽³¹⁾

B) Le degré de militantisme des pays de la SADCC; le classement

Tout comme dans le cas des variables indépendantes, nous classifierons les pays de la SADCC en trois groupes distincts selon leur degré de militantisme. Notons que nous tiendrons compte non seulement des positions qui ont été décrites en termes des trois secteurs (soit l'énergie, la gestion des capitaux et la PTA) mais également de la situation en générale telle que nous l'avons décrite dans l'analyse pays par pays. Rappelons encore

une fois qu'il nous semble nécessaire d'opérer deux types de classement soit un en fonction du discours des pays membres et un autre en fonction des actions concrètes des États. Dans le cas du discours, nous pouvons classer l'Angola, le Botswana, le Mozambique, la Tanzanie et le Zimbabwe parmi les États qui offrent le plus de support à l'égard de la SADCC. Chez les modérés, nous pouvons classer la Zambie (dû à sa position ambiguë quant au rôle que doit jouer la SADCC à l'endroit de la RSA) et le Lesotho. Finalement, les pays peu militants, toujours au niveau du discours.

La question des actions pratiques soulève un problème assez particulier puisqu'une grande partie des projets de développement est réalisée en fonction de la volonté des pays donateurs à financer ces derniers. Ainsi, c'est à travers un optique de coopération régionale dans son ensemble, et non pas seulement en fonction du nombre de projets réalisés sur le territoire, que doit être évalué le degré de militantisme. Chez les pays les plus militants on devrait considéré le Botswana, l'Angola et le Mozambique. Chez les pays modérés, le Zimbabwe, le Lesotho et la Tanzanie formeraient le groupe. Et finalement, le Malawi, le Swaziland et la Zambie se trouveraient être les pays les moins militants. Les deux tableaux suivants schématisent nos résultats.

Tableau 11. Le niveau de militantisme des pays de la SADCC
L'aspect discursif

ANGOLA	
BOTSWANA	Pays dits
MOZAMBIQUE	militants
TANZANIE	
ZIMBABWE	
LESOTHO	Pays
ZAMBIE	modérément
	militants
MALAWI	Pays peu
SWAZILAND	militants

Tableau 12. Le niveau de militantisme des pays de la SADCC
L'aspect pratique

ANGOLA	Pays dits
BOTSWANA	militants
MOZAMBIQUE	
LESOTHO	Pays
TANZANIE	modérément
ZIMBABWE	militants
MALAWI	Pays peu
SWAZILAND	militants
ZAMBIE	

C) Explication de la politique étrangère en fonction des variables indépendantes

Rappelons que le but premier de notre analyse était d'évaluer l'importance relative de divers facteurs socio-économiques

et politiques sur la politique étrangère des membres d'une organisation régionale. A partir de divers préceptes théoriques, nous avons émis certaines hypothèses quant aux influences qu'allait avoir ces différentes variables sur le degré de militantisme des pays de la SADCC à l'intérieur de l'organisation.

Après avoir établi les positions relatives des pays pour chacune de ces variables nous pouvons être en mesure d'établir les rôles divers qu'on put assumer ces dernières. Une des façons les plus simples de résumer nos résultats est de juxtaposer les différents tableaux que nous avons constitués tout au long de notre recherche. Il est à remarquer que nous avons tenté d'établir, à l'intérieur des tableaux, les positions des pays selon les hypothèses émises auparavant. Par exemple, dans les tableaux relatifs au degré de militantisme, nous avons placé en tête de liste les pays que nous considérions comme les plus militants du groupe. Par conséquent, lors de la disposition des pays selon le niveau de développement socio-économique, nous avons placé les pays les moins développés au début de la liste puisque nos hypothèses prévoyaient que les pays les moins développés économiquement s'avéreraient les plus militants. Le même processus se répète pour les autres variables. Seule la variable idiosyncratique ne sera pas représenté. Nous avons déjà mentionné que seul le Malawi semble être le cas unique où cette variable joue un rôle important. Nous reviendrons plus loin sur les implications théoriques de cette constatation.

Tableau 13. Positions relatives des pays de la SADCC en fonction des variables sociétales et systémiques

Niveau de militantisme		Développement	Dépendance
Discursif	Pratique	Socio-économique	Économique
plus militants	plus militants	moins développés	moins dépendants
ANGOLA BOTSWANA MOZAMBIQUE TANZANIE ZIMBABWE	ANGOLA BOTSWANA MOZAMBIQUE	ANGOLA MALAWI MOZAMBIQUE	ANGOLA MOZAMBIQUE TANZANIE
LESOTHO ZAMBIE	LESOTHO TANZANIE ZIMBABWE	LESOTHO TANZANIE ZAMBIE	MALAWI ZAMBIE ZIMBABWE
MALAWI SWAZILAND	MALAWI SWAZILAND ZAMBIE	BOTSWANA SWAZILAND ZIMBABWE	BOTSWANA LESOTHO SWAZILAND
moins militants	moins militants	plus développés	plus dépendants

Si, en premier lieu, on analyse nos variables sociétales et systémiques, d'intéressantes observations méritent d'être soulignées. Notons tout d'abord qu'il existe peu de différences notables entre l'aspect discursif et pratique du militantisme. En fait, nous remarquons que seulement la Tanzanie, le Zimbabwe et la Zambie s'avèrent beaucoup plus militant sur le plan du discours qu'au niveau des actions prises dans un contexte régionaliste. Il faut également tenir compte que ces différences se trouvent, à nos yeux, marginales.

En ce qui a trait aux relations entre le niveau de développement socio-économique, nous prédisions que les pays les moins développés sur le plan socio-économiquement seraient plus militants au sein de la SADCC. Le cas de l'Angola, du Mozambique, du Swaziland, et dans une certaine mesure le Lesotho, répondent favorablement à nos hypothèses. Formant le groupe des pays les moins favorisés économiquement, l'Angola et le Mozambique se caractérisent de par leur militantisme relativement élevé alors que le Swaziland, que nous avons classé dans le groupe des pays plus développés, se trouve, comme prévu, une des nations les moins militantes. Considérés comme moyennement développés socio-économiquement, la Tanzanie et la Zambie, bien qu'ils soient quelque peu départagés entre les catégories, correspondent assez bien à nos prévisions. Les cas du Botswana, du Zimbabwe et du Malawi sont clairement des cas dissidents à nos hypothèses. Bien qu'étant un des membres de la SADCC dont les caractéristiques socio-économiques soient les plus faibles de la région, le Malawi se caractérise de par la faiblesse de son degré de militantisme. Relativement militants, le Zimbabwe et le Botswana les plus développés en terme des indicateurs que nous avons sélectionnés. Un des facteurs expliquant les cas du Botswana et du Zimbabwe tient probablement aux particularités de la région en soi. Lorsque East propose que les pays les moins développés économiquement ont une plus grande propensité à "opérer" à travers des forums internationaux, on doit souligner que l'auteur faisait référence à l'ensemble de la communauté internationale. Ceci soulève la question à savoir si les différences de comportement entre un pays déve-

loppé tel les États-unis et un pays moins développé d'Amérique centrale sont comparables entre deux pays d'une même région connaissant des disparités socio-économiques marginales.

En terme du niveau de dépendance économique, les résultats sont partagés. Les cas du Mozambique, de l'Angola, de la Tanzanie (pays plus militants), la Zambie, le Zimbabwe (pays modérément militants) et le Swaziland (pays moins militants) répondent, à divers degrés, à nos prévisions théoriques. Toutefois, certains cas se distinguent clairement. Ainsi, le Malawi dont le degré de dépendance vis-à-vis la République d'Afrique du Sud est considéré comme modéré, s'avère pourtant comme un des États le moins militant de la région. Le Lesotho et le Botswana s'avèrent des cas encore plus particuliers. Tous les deux membres de la SACU, leurs économies sont nettement dominées par des capitaux sud-africains, les deux pays, particulièrement le Botswana, ont démontré un large support tant matériel que moral à la SADCC. De ces résultats, on peut conclure, qu'en effet, le niveau de dépendance économique s'avère une variable comportant un degré d'importance considérable mais pas autant que le laissait croire les pré-théories de Rosenau.

Si on regarde les variables gouvernementales, encore là, certaines exceptions sont frappantes. Lorsqu'on analyse la notion de contrainte, le Lesotho, la Zambie, la Tanzanie (modérément militants et contraints) et plus particulièrement l'Angola et le Mozambique (peu contraints et très militants) répondent à

Tableau 14. Positions relatives des pays de la SADCC en fonction des variables gouvernementales

Niveau de militantisme		Structure du Régime	Nature du Régime
Discursif	Pratique		
plus militants	plus militants	moins contraintes	plus radicaux
ANGOLA BOTSWANA MOZAMBIQUE TANZANIE ZIMBABWE	ANGOLA BOTSWANA MOZAMBIQUE	ANGOLA MALAWI MOZAMBIQUE SWAZILAND	ANGOLA MOZAMBIQUE
LESOTHO ZAMBIE	LESOTHO TANZANIE ZIMBABWE	LESOTHO TANZANIE ZAMBIE	TANZANIE ZAMBIE ZIMBABWE
MALAWI SWAZILAND	MALAWI SWAZILAND ZAMBIE	BOTSWANA ZIMBABWE	BOTSWANA LESOTHO MALAWI SWAZILAND
moins militants	moins militants	plus contraintes	moins radicaux

nos prédictions. Toutefois quatre cas s'avèrent particulièrement déviants. Ainsi, le Swaziland et le Malawi, que nous avons classé parmi les États les moins militants sont parmi les moins contraints du groupe en dépit des hypothèses que nous avons formulées. Le cas malawien s'avère particulièrement intéressant en ce que c'est justement cette absence de contrainte politique qui permet l'importance relative de la variable idiosyncratique. Nous reviendrons plus loin à ce constat. Le cas du Botswana est également exceptionnel. Certainement le pays le plus contraint de la SADCC, le Botswana, rappelons-le est probablement l'État le plus militant de l'organisation régionale. Outre le Botswana, le Zim-

babwe est également un cas original. Cependant, il faut admettre que ce dernier ne dévite pas autant que le cas du Botswana. Son militantisme est moins élevé et son niveau de contrainte est sûrement supérieur.

En ce qui a trait à la nature du régime, alors que nous avions prévu que les pays les plus radicaux seraient les plus militants, on doit admettre que le radicalisme de pays tels l'Angola, le Mozambique, la Tanzanie le Zimbabwe et la Zambie semble être un facteur important lorsqu'on regarde le militantisme au niveau de la rhétorique. Le Malawi et le Swaziland sont également des cas qui correspondent à nos prévisions. Le Botswana et, dans une moindre mesure certes, le Lesotho se trouvent, encore une fois, être des cas exceptionnels.

Si on regarde les résultats dans leur ensemble, rappelons qu'en ce qui a trait au niveau de développement économique nous avons relevé le Botswana, le Malawi et le Zimbabwe comme cas déviants, dans le cas de la dépendance économique, trois cas déviants importants; le Malawi, le Lesotho et le Botswana, pour ce qui est de la structure du régime, le Botswana, le Zimbabwe, le Swaziland et le Malawi s'écartaient passablement des résultats prévus et, finalement, au niveau de la nature du régime, le Botswana et le Lesotho ne correspondaient pas à nos hypothèses. De ces faits, il est clair que les cas du Botswana et du Malawi posent les plus grandes remises en question. Nous avons déjà signalé que la question du Malawi s'expliquait en grande partie

par la présidence de Kamuzu Banda. Les résultats découlant de l'analyse des quatre autres variables semblent donner, dans ce cas particulier, une importance accrue à la variable idiosyncratique.

Le Botswana demeure toutefois un phénomène particulier en soi. Selon Joseph Hanlon, c'est l'unité qui caractérise le gouvernement et le peuple batswana qui a permis, jusqu'à maintenant, au Botswana de résister aux pressions de la République d'Afrique du Sud. Cette suggestion s'avère intéressante en ce qu'elle suggère certaines hypothèses quant au rôle que pourrait jouer un consensus social dans l'exercice de la politique étrangère d'un pays. Comme la majorité des pays d'Afrique, les États de la SADCC connaissent de nombreuses divisions dans leur tissu social dû aux factions tribales. L'exemple le plus courant s'avère être l'opposition entre les Ndebele (Joshua Nkomo) et les Shonas (Robert Mugabe) au Zimbabwe. Ces confrontations, souvent violentes, ont d'ailleurs eut des implications au niveau de la politique étrangère des pays. Par exemple, les relations entre le Botswana et le Zimbabwe ont connu certaines difficultés lorsque le gouvernement d'Harare prétendit que le Botswana abritait des rebelles Ndebele.

Si on évalue nos résultats en fonction du cadre pré-théorique de James Rosenau, des écarts sont évidents. Tout d'abord, les variables sociétales, paraissent, à notre avis, relativement sous-estimées par Rosenau. L'auteur suggère que dans les cas des économies en développement, les variables sociétales sont moins

importantes que les variables idiosyncratiques, systémiques ou de rôle. Or, nous avons déjà constaté que seul le Malawi, le Zimbabwe et le Botswana s'écartaient de nos hypothèses relatives au degré de développement socio-économique. De plus, il appert selon certains que le militantisme du Botswana s'explique, en partie, par des variables sociétales. Également, alors que Rosenau prévoyait la prédominance de la variable idiosyncratique dans la formulation des politiques étrangères des pays en voie de développement, notre analyse démontre que dans un seul cas seulement (le Malawi) la personnalité du leader semble avoir un tel impact. Toutefois, Rosenau avait également établi que les variables systémiques supplantaient la variable idiosyncratique dans le cas des systèmes dits "pénétrés". Lorsqu'on regarde le niveau de participation d'intérêts sud-africains dans certains pays de la SADCC, il est évident que les États d'Afrique australe présentent des cas de systèmes fortement pénétrés selon la définition de Rosenau. Cette notion de pénétration soulève, cependant, certaines interrogations quant aux différences qu'on devrait accorder entre les variables sociétales et systémiques.

La situation qui prévaut en Angola, au Mozambique et au Lesotho soulignent également une difficulté majeure relative à la nomenclature de Rosenau. En effet, nous avons ici trois cas soi-disant moins développés socio-économiquement que leurs voisins d'Afrique australe. Or, comme nous l'avons souligné, les difficultés économiques qui prévalent dans ces États sont intimement liées aux activités déstabilisatrices de l'Afrique du Sud. Or se-

lon la typologie de Rosenau, ces actions "externes" devraient être considérées comme une variable systémique.

Finalement, si on analyse nos résultats en fonction des bases théoriques formulées par la théorie politique de l'intégration régionale, il semble que la SADCC a tiré plusieurs leçons des expériences régionalistes précédentes. L'absence notable de véritables conflits entre les participants et le fait que les divers degrés de militantisme ne sont pas clairement apparus comme une fonction rigide de certaines variables importantes, font en sorte que l'organisation se présente comme un succès jusqu'à présent. Même si, comme certains l'ont souligné, les membres n'ont pas eu à se prononcer sur des points très litigieux, par exemple le contrôle des investissements, il semble que l'approche clairement fonctionnaliste de la SADCC ait réussi à contourner plusieurs obstacles prévus par la théorie.

1. P. E. Slinn, "The Southern African Development Coordination Conference (SADCC)", Yearbook of World Affairs, 38, 1984, pp. 183-197 et SADCC, Record of the Council of Ministers, Luanda, 25-26 June, 1982, p. 10.
2. B. Munslow et P. O'Keefe, "Energy and the Southern African Region Confrontation", Third World Quarterly, no 6, vol. 1, January 1984, p. 40.
3. Africa Economic Digest, July 27, 1984.
4. J. Hanlon, SADCC: Progress, Projects & Prospects. The Trade and Investments of the Southern African Development Coordination Conference, Special Report no 182, London: The Economist Publications Ltd., 1984, p. 51.
5. J. Hanlon, op. cit., p. 53, également B. Munslow et P. O'Keefe, op. cit., p. 40.
6. Layi Abegunrin, "Southern African Development Coordination Conference (SADCC): Towards Regional Integration of Southern Africa for Liberation" in A Current Bibliography on African Affairs, vol. 17, no 4, 1984-1985, p. 374.
7. G. Cronje, Africa Guide 1984, Safron Walden, Eng.: World of Information, p. 87.
8. Elaine A. Friedland, "The Southern African Development Coordination Conference and the West: Cooperation or Conflict ?", The Journal of Modern African Studies, vol. 23, no 2, juin 1985, p. 294.
9. J. B. Boyd, "A Subsystemic Analysis of the Southern African Development Coordination Conference" in The African Studies Review, vol. 28, no 4, December 1985, p. 51 et D. S. Cownie, "Regional Cooperation for Development: A Review and Critique of the Southern African Development Coordination Conference" in Current Bibliography on African Affairs, vol. 18, no 1, 1986, p. 31.
10. P. E. Slinn, op. cit., p. 192.
11. R. H. Green, "Southern African Development Cooperation: From Dependence and Poverty towards Economic Liberation" in Africa Contemporary Record, no 14, 1982, p. A105.
12. D. Anglin, "Economic Liberation and Regional Cooperation in Southern Africa: SADCC and PTA" in International Organization, vol. 37, no 4, Autumn 1983, p. 691.
13. D. Anglin, Ibid., p. 689 et The Economist, 16 January 1982, p. 43.
14. C. Foy, Africa Review 1986, pp. 51-53.

15. H. Labayle, "La SADCC ou les difficultés d'une coopération économique régionale", Année Africaine, Paris: Editions A. Pedone, 1981, p. 260.
16. Africa Confidential, vol. 22, no 10, 1981, p. 6.
17. J. Hanlon., Beggar your Neighbours: Apartheid Power in Southern Africa, London: Catholic Institute for International Relations, 1987, p. 120.
18. D. Anglin, op. cit., p. 686; "Malawi and SADCC", Review of African Political Economy, no 22, Oct.-Dec. 1981, pp. 82-85.
19. Voir The Times, 26 novembre 82 et The Guardian, 24 novembre 1982.
20. H. Labayle, "La coopération économique régionale en Afrique australe: Le temps de la réflexion" dans Année Africaine, 1983, p. 191.
21. J. Hanlon, Beggar your Neighbours: Apartheid Power in Southern Africa, London: Catholic Institute for International Relations, 1987, p. 144.
22. Hasu H. Patel, "No Master, No Mortgage, No Sale: The Foreign Policy of Zimbabwe" in Regional Development at the International Level, vol. II, Shaw and Tandon (eds), New-York: University Press of America, 1985, p. 239.
23. Africa Confidential, March 13, 1985 et S. Crónje, Africa Review 1986, pp. 291-294.
24. N. Simblane, "Swaziland within SADCC" dans Regional Development at the International Level, Vol. II, Shaw and Tandon (eds), New York: University Press of America, 1985, pp. 265-278.
25. J. North, Africa Guide 1983, p. 377.
26. J. B. Boyd, "A Subsystemic Analysis of the Southern African Development Coordination Conference" in The African Studies Review, vol. 28, no 4, Dec. 1985, p. 51 et H. Labayle, "Continuité et ambiguïté d'une coopération régionale en Afrique australe", Année Africaine, 1982, p. 287.
27. J. Hanlon, SADCC: Progress, Projects & Prospects. The Trade and Investments of the Southern African Development Coordination Conference, Special Report no 182, London: The Economist Publications Ltd, 1984, p. 66.
28. H. Labayle, "La SADCC ou les difficultés d'une coopération économique régionale en Afrique australe", Année Africaine, 1981, p. 261.
29. Voir The Times, 30 avril 1982.

30. Africa Confidential, vol. 24, no 2, 1983.
31. D. Anglin, "SADCC after Nkomati" in African Affairs, vol. 84, no 335, avril 1985, p. 174.

CONCLUSION

A la lumière des résultats que nous avons analysés précédemment, plusieurs remarques se doivent d'être signalées quant à la démarche épistémologique que nous avons entreprise. Tout d'abord, tout comme Axline l'avait déjà signalé, l'analyse comparative de la politique étrangère à l'intérieur du cadre d'une organisation régionale offre des avantages distincts. Ainsi, il est évident que le cadre d'analyse qu'offrait la SADCC s'avérait plus homogène en terme de différents facteurs (infrastructure économique héritée d'un passé colonial commun, rôle important d'un acteur externe tel l'Afrique du Sud etc.) que celui de l'ensemble de l'Afrique par exemple. Toutefois, nos travaux ont démontré que, bien qu'avantageux, ce type d'analyse comporte certaines limites. On a sans doute déjà noté à partir de l'analyse de nos variables indépendantes que les pays d'Afrique australe offrent, sur certains plans, des disparités à des niveaux très importants. On n'a qu'à regarder le cas du développement économique par exemple ou encore celui des régimes politiques. Il est paradoxal de noter que bien que ces spécificités propres aux États étudiés soient au coeur même de l'analyse comparative, il demeure que des différences à un tel degré peut rendre la comparaison plus difficile.

Un autre avantage qu'offre l'analyse comparative à travers une organisation régionale se trouve être les processus institutionnels qui facilitent la méthodologie. Le cas des votes exprimés à l'intérieur d'un forum international tel les Nations-Unis

en est un exemple souvent cité. Encore une fois, le cas de la SADCC tempère cette réalité de par son processus décisionnel. En faisant en sorte que les décisions importantes sont rendues à partir d'un consensus chez les membres, les conflits propres au prise de décisions sont, à priori, évités rendant ainsi l'analyse comparative relativement difficile. L'évaluation de la politique étrangère se doit donc d'être effectuée non pas à l'intérieur des processus institutionnels propres à l'organisation mais plutôt à travers les actions ou les discours tenus à l'endroit d'objectifs régionalistes en général.

Évidemment, nul n'est besoin de souligner que la question de la disponibilité et la standardisation des données s'avère également un problème difficile à éviter dans certaines circonstances, et ce tout particulièrement dans le cas des pays en voie de développement. Le cas de l'Angola est révélateur à cet égard. Ainsi, les données macroéconomiques ont été obtenues à partir de sources différentes d'où la possibilité que les indicateurs aient été calculés à partir de méthodes différentes. Une autre difficulté réside dans la typologie que nous avons utilisées en ce qui a trait aux régimes politiques. Le contexte politique africain s'avère, nous l'avons vu, tout à fait particulier et la classification de ces derniers est difficilement réalisable avec des outils méthodologiques mieux adaptés à un contexte occidental.

Nous avons déjà comparé nos résultats avec les préceptes établis dans la pré-théorie de Rosenau et nous l'avons souligné,

nos travaux ont soulevé des éléments intéressants. Tout d'abord, la distinction que porte l'auteur entre des variables systémiques et sociétales prend une signification particulière dans le cas d'économies dépendantes vis-à-vis un acteur externe. Ainsi, il est évident que le niveau de développement économique des pays de la SADCC (une variable sociétale) est intimement lié à quatre facteurs importants; 1) l'environnement, 2) l'état de l'économie dans les marchés développés, 3) le degré de dépendance économique à l'égard de la RSA et, finalement, 4) les politiques de déstabilisation de cette dernière. De ce fait, les distinctions typologiques qu'offre Rosenau peut s'avérer un instrument qui se doit d'être considéré sinon avec prudence à tout le moins avec avec circonspection. Finalement, il est intéressant de noter que l'auteur avait établi la variable idiosyncratique comme le facteur le plus influant de la politique étrangère des pays en voie de développement, et ce, peu importe s'il s'agissait d'un régime "ouvert" ou "fermé". Or, nous avons proposé, dans l'analyse de nos résultats, que dans un cas seulement (le Malawi) cette variable semble avoir un impact important.

Il est évident que nous n'avons pu analyser tous les facteurs ayant pu avoir une influence sur la politique étrangère des pays de la SADCC. Ainsi, un élément qui semble relativement influent s'avère les différentes classes sociales à l'intérieur des États de l'Afrique australe. Le cas de la Zambie, du Zimbabwe et du Malawi sont des cas intéressants à ce niveau. Toutefois, notre objectif n'était en aucune façon de tracer un portrait exhaustif

de différentes variables affectant le processus de mise en oeuvre des politiques étrangères d'un pays. Nous avons, bien entendu, tenté d'évaluer l'importance relative de différentes variables indépendantes et nos résultats ont indiqué que, jusqu'ici, la SADCC a pu neutraliser les divergences entre les pays, minimisant ainsi les conflits à l'intérieur de l'organisation. Enfin, nous avons également, de façon implicite, tenté d'évaluer deux cadres d'analyse de la politique étrangère soit celui de la théorie politique de l'intégration régionale et les préceptes amenés à l'intérieur des pré-théories de Rosenau et les travaux qui l'ont suivi. Sur ce plan, nous croyons que nos travaux ont pu soulevé certains points intéressants.

ANNEXE A

ANNEXE A

Rencontres et Conférences de la SADCC:
mai 1979 - janvier 1985

mai 79	Rencontre des ministres des Affaires Étrangères des pays de la Ligne de Front	Gaborone, Botswana
juil. 79	SADCC 1 - Conférence des pays donateurs	Arusha, Tanzanie
avril 80	Rencontre au Sommet - signature de la Déclaration de Lusaka	Lusaka, Zambie
juin - juil. 80	Réunion établissant la SATCC	Maputo, Mozambique
août 80	Conférence sur la main-d'oeuvre et la formation technique en Afrique australe	Ezulwini, Swaziland
sept. 80	Réunion du Conseil des ministres de la SATCC	Beira, Mozambique
sept. 80	Rencontre ministérielle de la SADCC	Harare, Zimbabwe
nov. 80	SADCC 2 - Deuxième conférence des pays donateurs	Maputo, Mozambique
jan. 81	Réunion ministérielle de la SATCC	Maputo, Mozambique
mars 81	Réunion de la SADCC sur le commerce régional et la coopération industrielle	Dar es Salaam, Tan.
mars 81	Rencontre du comité de coordination de la SATCC	Maputo, Mozambique
juin 81	Réunion du Conseil des ministres de la SADCC	Mbabane, Swaziland
juil. 81	Deuxième rencontre au Sommet de la SADCC	Harare, Zimbabwe

juil. 81	Réunion de la SADCC sur la coopération énergétique en Afrique australe	Luanda, Angola
août 81	Réunion de la SADCC afin de discuter l'établissement d'un Fond de développement en Afrique australe	Lusaka, Zambie
nov. 81	Troisième conférence de la SADCC	Blantyre, Malawi
mars 82	Réunion de la SATCC	Maputo, Mozambique
juil. 82	Réunion ministérielle de la SADCC	Gaborone, Botswana
oct. 82	Ouverture du Secrétariat de la SADCC	Gaborone, Botswana
déc. 82	Conférence sur l'énergie de la SADCC	Harare, Zimbabwe
jan. 83	Conférence des pays donateurs	Maseru, Lesotho
mai 83	Réunion du Conseil des ministres de la SADCC	Dar es Salaam, Tan.
juil. 83	Réunion des Chefs d'États de la SADCC	Maputo, Mozambique
oct. 83	Réunion sur le commerce	Dar es Salaam, Tan.
fév. 84	Conférence des pays donateurs	Lusaka, Zambie
jan. 85	Troisième rencontre au Sommet de la SADCC	Mbabane, Swaziland

Source: Cownie D. S., "Regional Cooperation for Development: A Review and Critique of the Southern African Development Coordination Conference" in A Current Bibliography on African Affairs, vol. 18, no 1, 1985-1986, p. 31

ANNEXE B

Annexe 2 - Descriptions des indicateurs

-) le Produit Intérieur Brut par Habitant et Taux de Croissance:

Le PIB mesure la production finale totale de biens et services produits par les résidents et les non-résidents. Le taux de croissance est obtenu à partir des séries en prix constants.

Le produit intérieur brut ne tient pas compte de l'amortissement.

-) la Structure du PIB: Le secteur agricole comprend l'agriculture, la foresterie, la chasse et la pêche. A noter que dans les pays en développement, une part importante des activités agricole ne font pas l'objet de transactions monétaires (agriculture de subsistance) il est donc important de noter que les chiffres obtenus ne sont qu'à titre indicatif seulement. Le secteur industriel comprend l'extraction minière et le domaine manufacturier i.e. les travaux publics, le bâtiment, l'électricité, l'eau et le gaz. Toutes les autres activités économiques sont classées sous la rubrique des services.

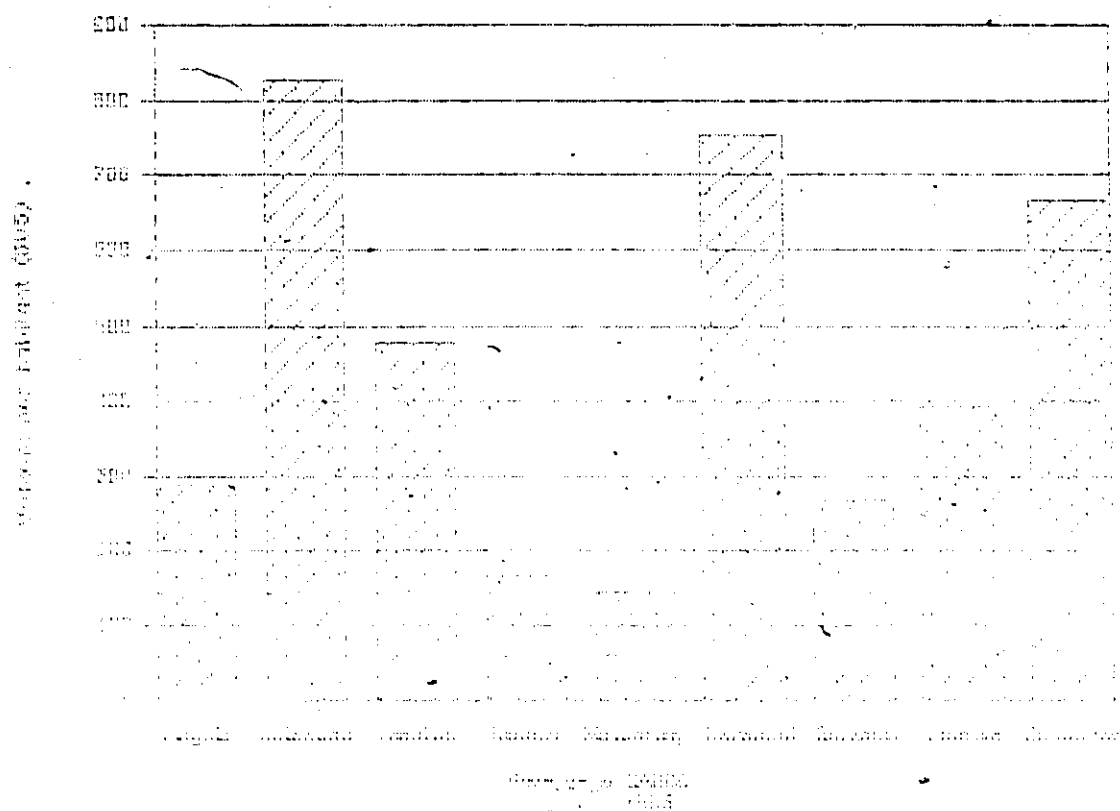
-) la Production Agricole: Les nombres-indices de la production agricole et de la production alimentaire sont calculés à partir de la formule de Laspeyres (i.e. la quantité moyenne de denrées agricole et alimentaire produite par habitant), la période de 1974-1976 étant la période de référence. Les indices relatifs à l'ensemble des produits se rapporte à la production de tous les produits de l'agriculture et de l'élevage. L'indice des produits alimentaires comprend les produits considérés comme comestibles et contenant des éléments nutritifs.⁽¹⁾

-) **Apport Calorique et Protéinique:** L'apport quotidien de calories et de protéines s'obtient en divisant l'équivalent en calories et en protéines de l'offre alimentaire disponible par sa population totale. Cette offre est l'ensemble de la production intérieure, les importations moins les exportations et les variations de stock. L'alimentation du bétail, les semences et les pertes sont exclues du calcul.

-) **Capacité à Lire et Écrire:** Il s'agit ici du pourcentage de la population adulte ayant les capacités minimales leur permettant de lire et écrire. L'indicateur n'indique pas nécessairement l'acquisition de techniques leur permettant de diriger une économie moderne.

ANNEXE C

PIB/Hab. en dollars US

PIB/Hab.
(\$US)PAYS de
la SADCC

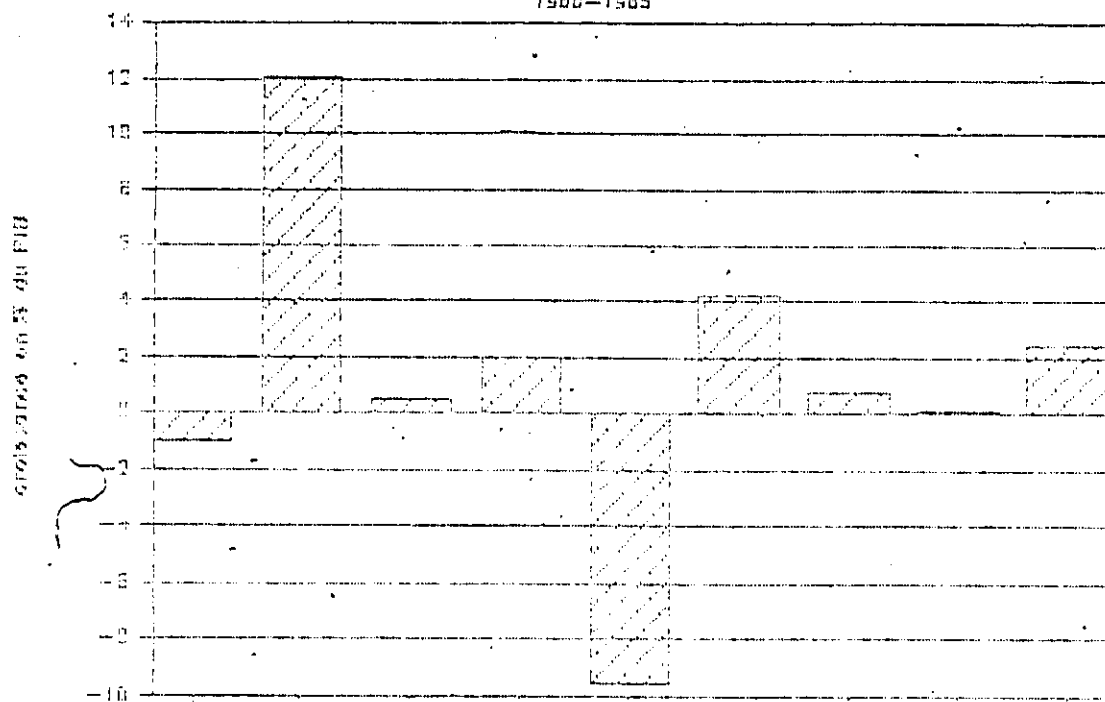
1982	1983	1984	1985	1986
------	------	------	------	------

Angola			290	
Botswana		910	827	
Lesotho		530	478	
Malawi		210	168	168
Mozambiq.		147	147	
Swaziland	864	959	756	756
Tanzanie		240	268	
Zambie			470	393
Zimbabwe			740	668

Source: Rapport sur le Développement dans le Monde 1987, Banque Mondiale Washington D.C.; Annuaire Statistique 83/84, Nations-Unies, New-York et Hanlon J., Beggar your Neighbours, Bloomington, Ind.: Indiana University Press, 1986, pp. 277-306.

Croissance de la production (PIB)

1980-1985



Pays de la SADCC

Croissance
de la production (PIB)

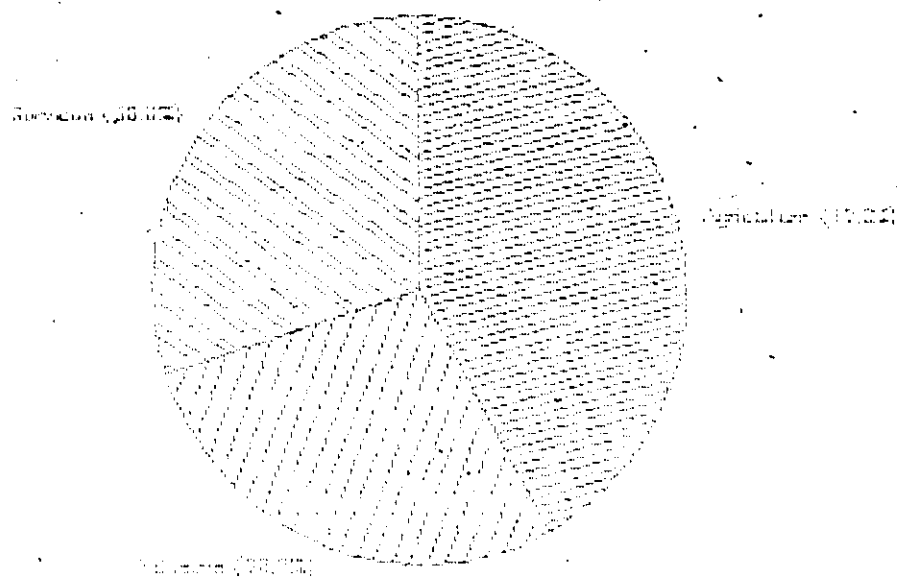
PAYS de
la SADCC 1980-85

Angola	-1
Botswana	12.1
Lesotho	0.5
Malawi	2
Mozambiq.	-9.6
Swaziland	4.2
Tanzanie	0.8
Zambie	0.1
Zimbabwe	2.5

Source: Rapport sur le Développement dans le Monde 1987, Banque Mondiale Washington D.C.; Annuaire Statistique 83/84, Nations-Unies, New-York et Hanlon J., Beggar your Neighbours, Bloomington, Ind.: Indiana University Press, 1986, pp. 277-306.

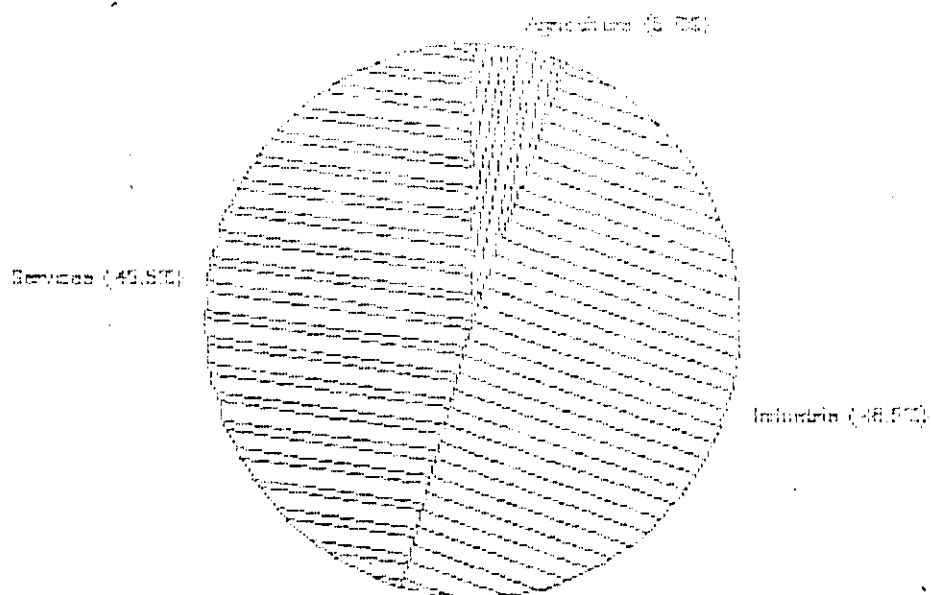
Structure de la production (%PIB)

Angola 1985



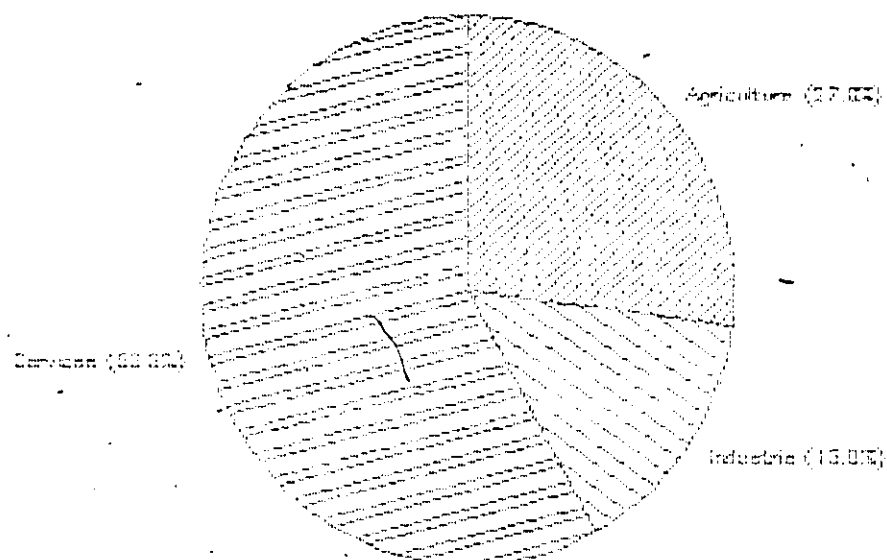
Structure de la production (%PIB)

Guinée 1985



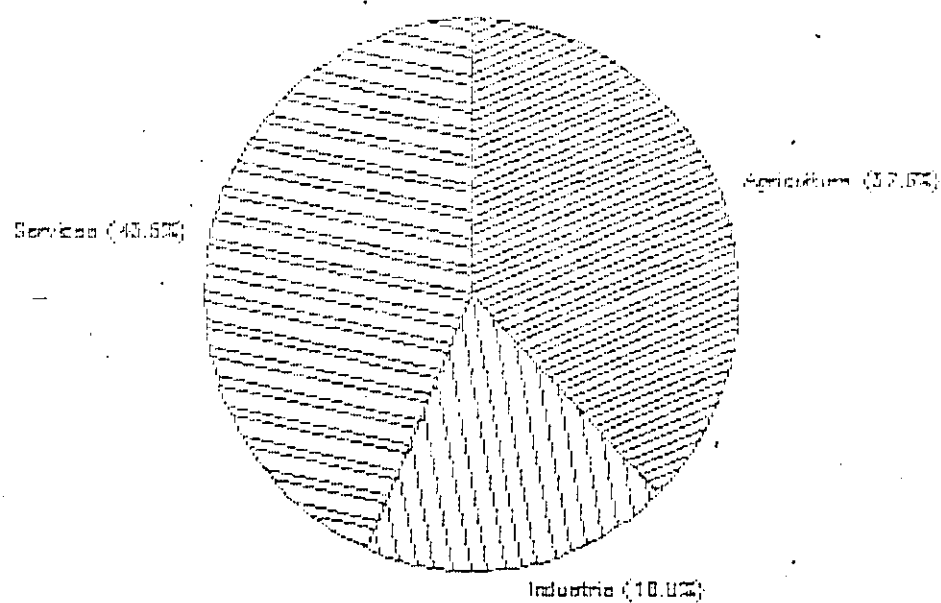
Structure de la production (%PIB)

Laotha 1984



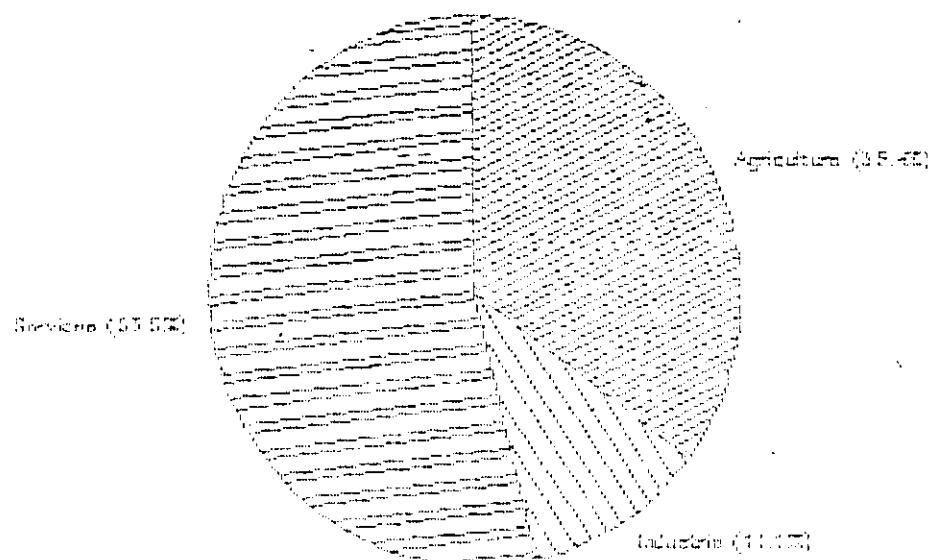
Structure de la production (%PIB)

Laotha 1985



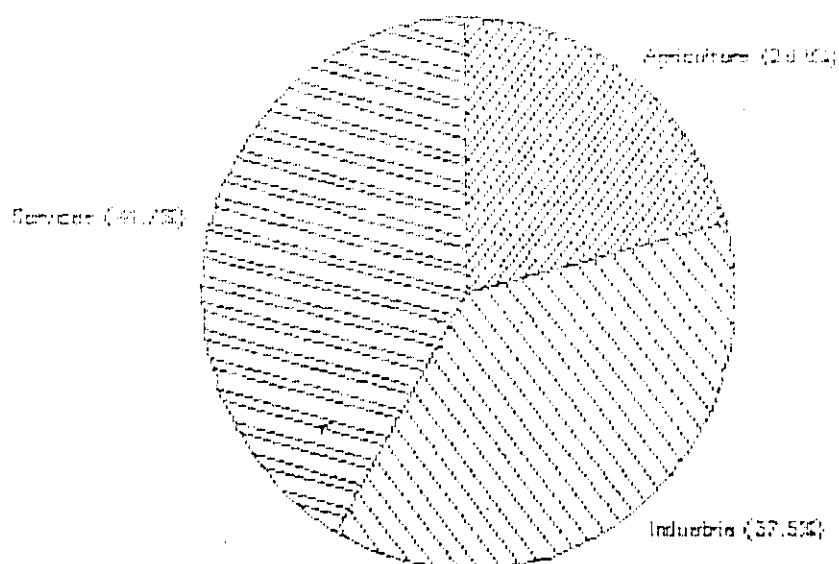
Structure de la production (%PIB)

Mozambique 1985



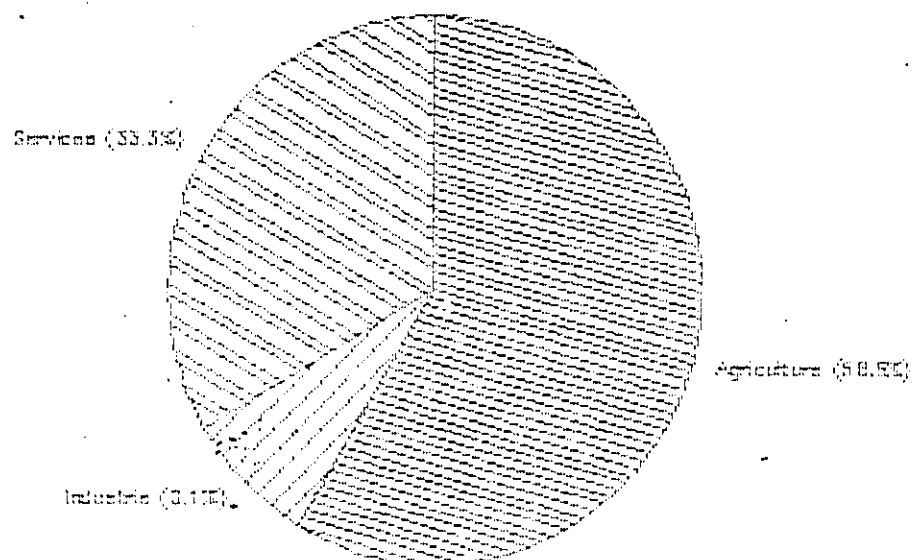
Structure de la production (%PIB)

Swaziland 1984



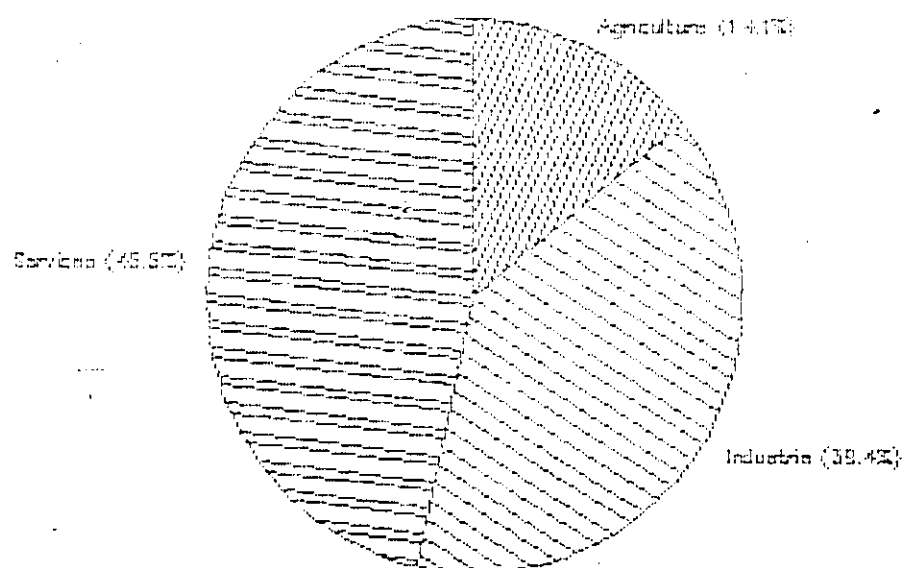
Structure de la production (%PIB)

Tanzanie 1985



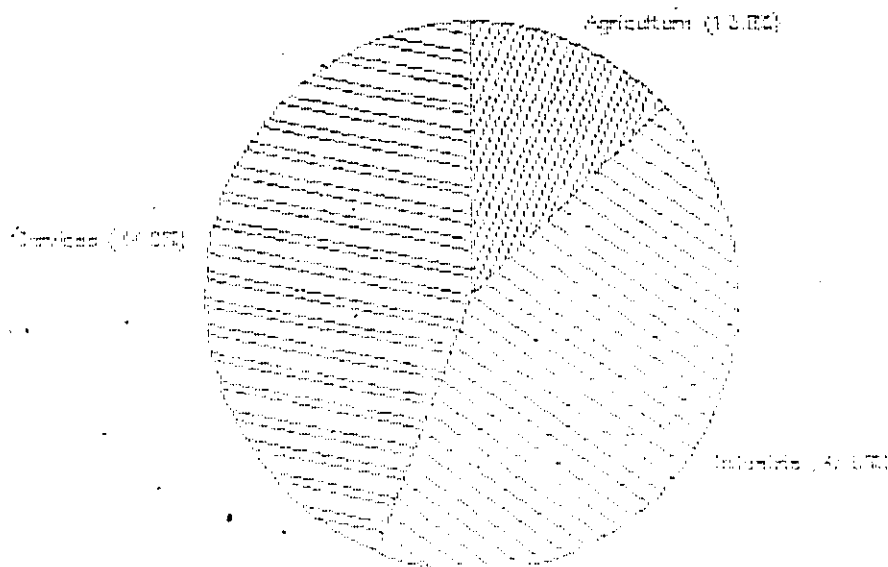
Structure de la production (%PIB)

Zambie 1985



Structure de la production (% PIB)

Zimbabwe 1985



Structure de la Production (% PIB)

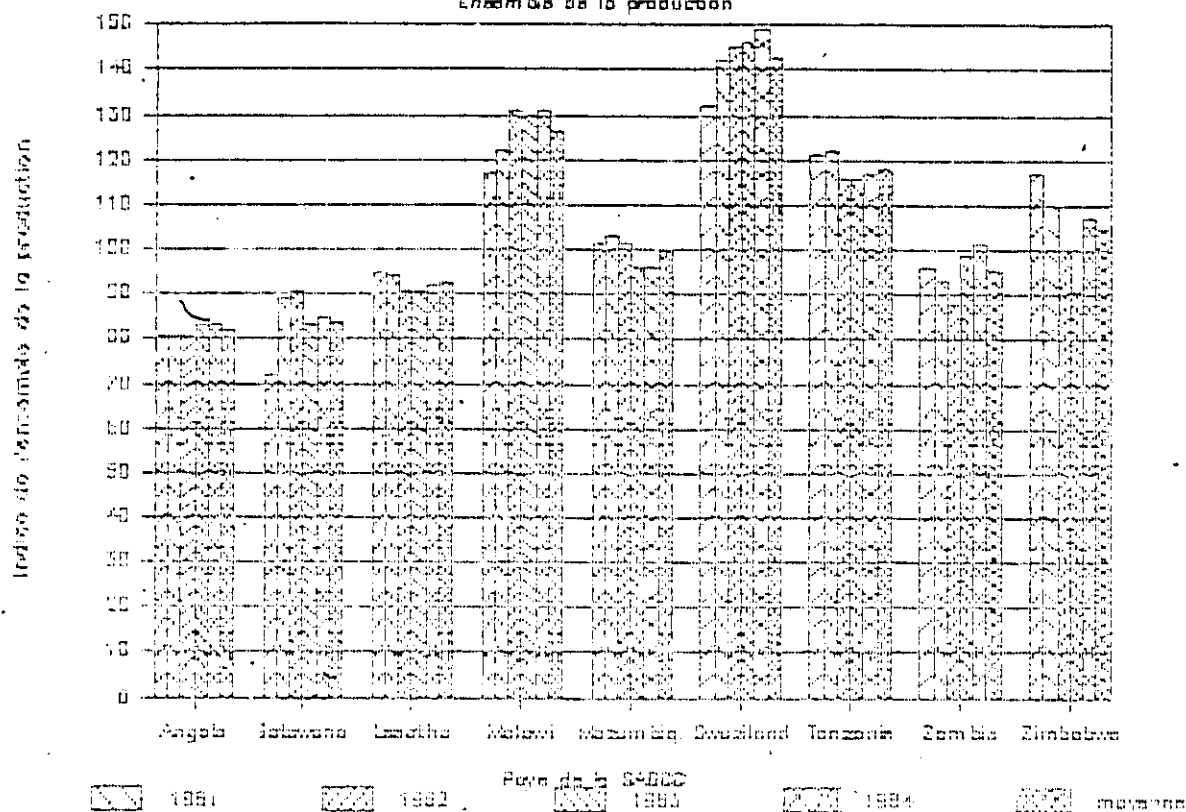
Agric. Industr. Services

PAYS de la SADCC	----- 1985 -----	----- 1985 -----	----- 1985 -----
Angola	42	28	30
Botswana	6	49	46
Lesotho	27	15	58
Malawi	38	19	44
Mozambiq.	35	11	53
Swaziland	20	36	40
Tanzanie	58	8	33
Zambie	14	39	46
Zimbabwe	13	43	44

Source: Rapport sur le Développement dans le Monde 1987, Banque Mondiale Washington D.C.; Annuaire Statistique 83/84, Nations-Unies, New-York et Hanlon J., Beggar your Neighbours, Bloomington, Ind.: Indiana University Press, 1986, pp. 277-306.

Production agricole (Indice 74-76=100)

Ensemble de la production



Indice de production agricole (74-76=100)

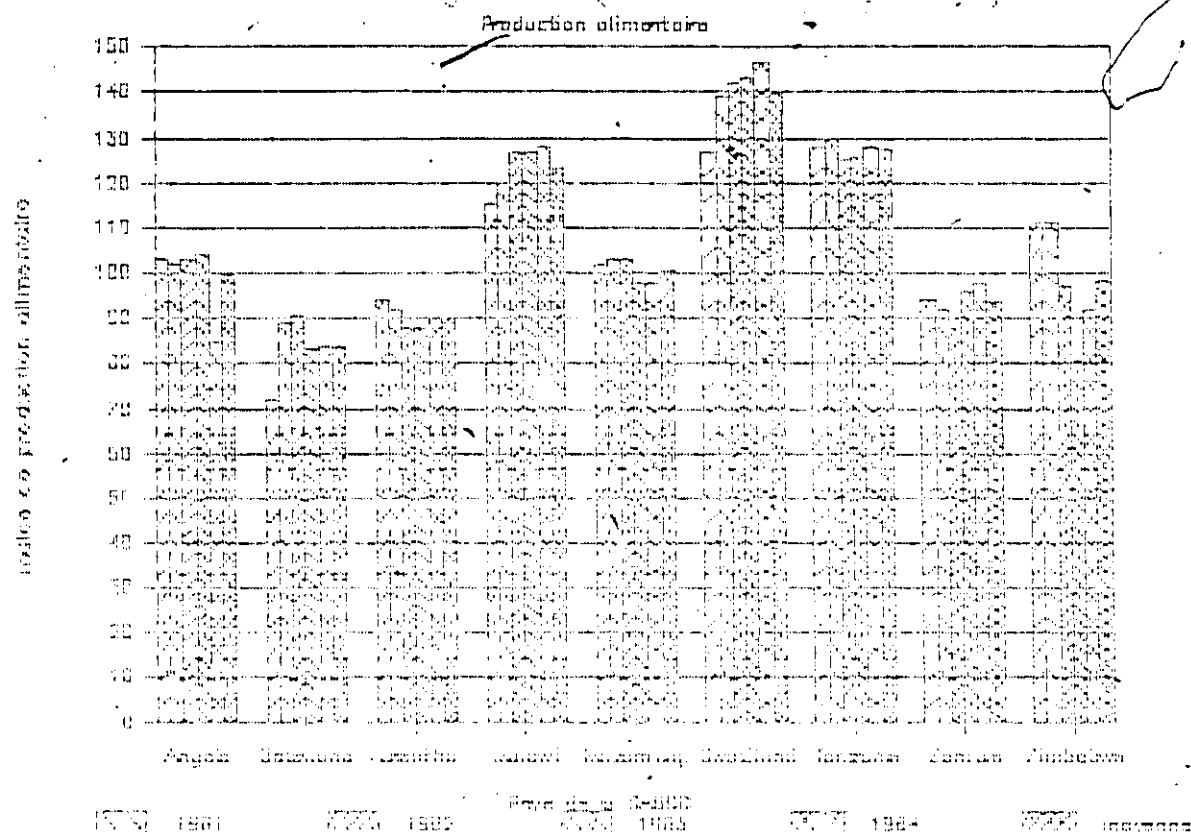
Ensemble de la Production:

PAYS de
la SADCC

	1980	1981	1982	1983	1984	moyenne
Angola	81	81	81	83	83	81.8
Botswana	72	89	91	83	85	84
Lesotho	95	94	91	91	92	92.6
Malawi	117	122	131	130	131	126.2
Mozambiq.	101	103	101	96	96	99.4
Swaziland	132	142	145	146	149	142.8
Tanzanie	121	122	116	116	117	118.4
Zambie	96	93	88	99	101	95.4
Zimbabwe	117	110	100	91	107	105

Source: Annuaire Statistique 83/84, Nations-Unies, New-York

Production agricole (indice 74-76=100)



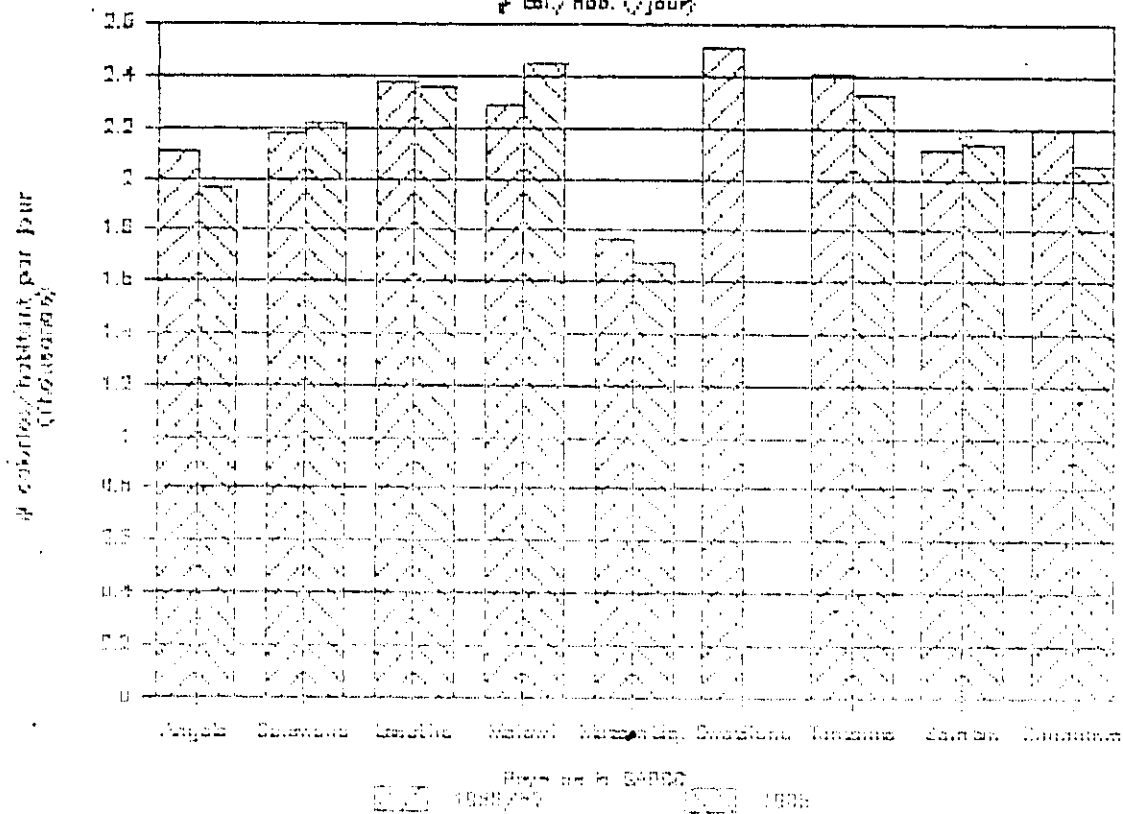
Indice de production agricole (74-76=100) Production Alimentaire:

PAYS de la SADCC	1980	1981	1982	1983	1984	moyenne
Angola	103	102	103	104	85	99.4
Botswana	72	89	91	83	84	83.8
Lesotho	94	92	88	88	90	90.4
Malawi	115	120	127	127	128	123.4
Mozambiq.	102	103	103	98	98	100.6
Swaziland	127	139	142	143	147	139.6
Tanzanie	128	130	125	126	128	127.4
Zambie	94	92	88	96	98	93.6
Zimbabwe	111	111	97	81	92	98.4

Apport alimentaire/jour

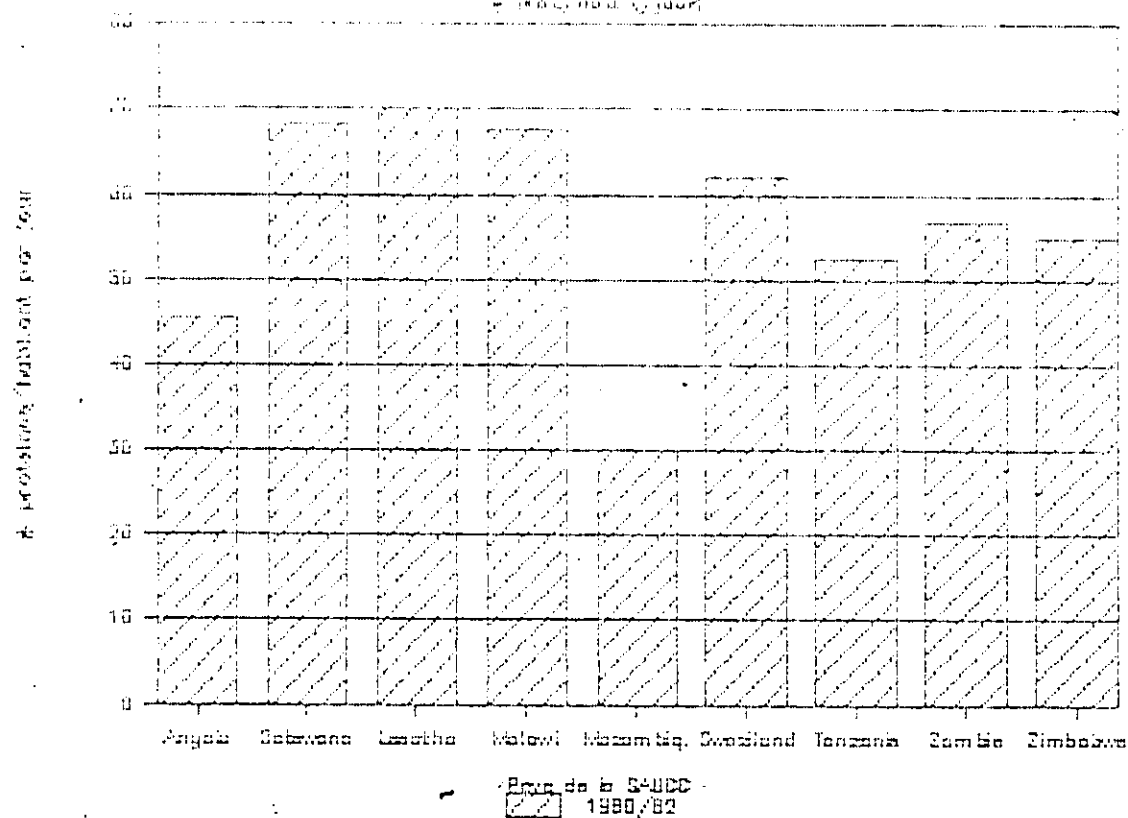
g cal./hab. (/jour)

196



Apport alimentaire/jour

g cal./hab. (/jour)

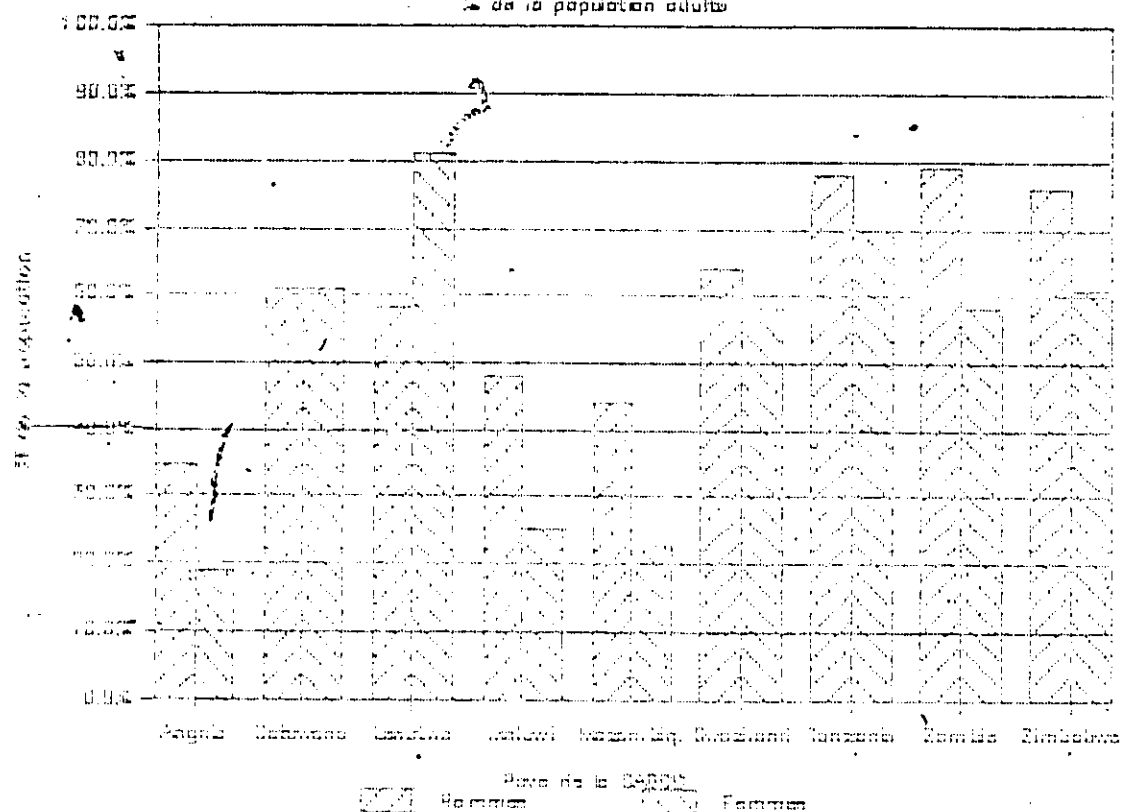


PAYS de la SADCC	Cal/Hab (Kcal/jr) Dépense alimentaire 1980/82 1985 1980/82		
	1980/82	1985	1980/82
Angola	2108	1969	45.7
Botswana	2179	2219	68.3
Lesotho	2379	2358	70.3
Malawi	2289	2448	67.7
Mozambiq.	1769	1678	30
Swaziland	2513		62.2
Tanzanie	2407	2335	52.4
Zambie	2122	2137	56.7
Zimbabwe	2195	2054	54.9

Source: Données pour la période 80/82; Annuaire Statistique de l'ONU 83/84., données pour l'année 1985; Rapport sur le Développement dans le Monde 1987, Banque Mondiale, Washington D.C.

Capacite a lire et ecrire

% de la population adulte



% de la population adulte
sachant lire et ecrire

PAYS de
la SADCC

1983

(Hommes)

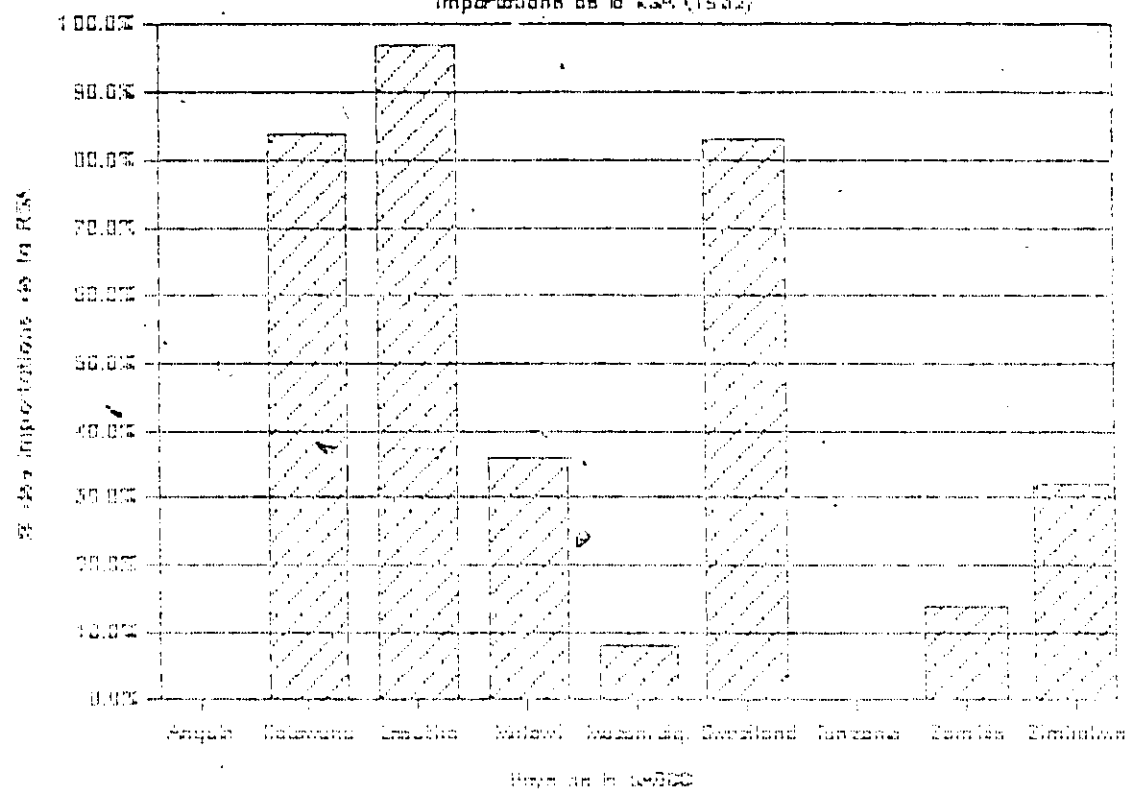
(Femmes)

Angola	35	19
Botswana	61	61
Lesotho	58	81
Malawi	48	25
Mozambiq.	44	23
Swaziland	64	58
Tanzanie	78	70
Zambie	79	58
Zimbabwe	76	61

Source: 1983 World Population Data Sheet (Washington, D.C.:
Population Reference Bureau, 1983)

Echanges commerciaux avec la RSA

Importations de la RSA (1982)

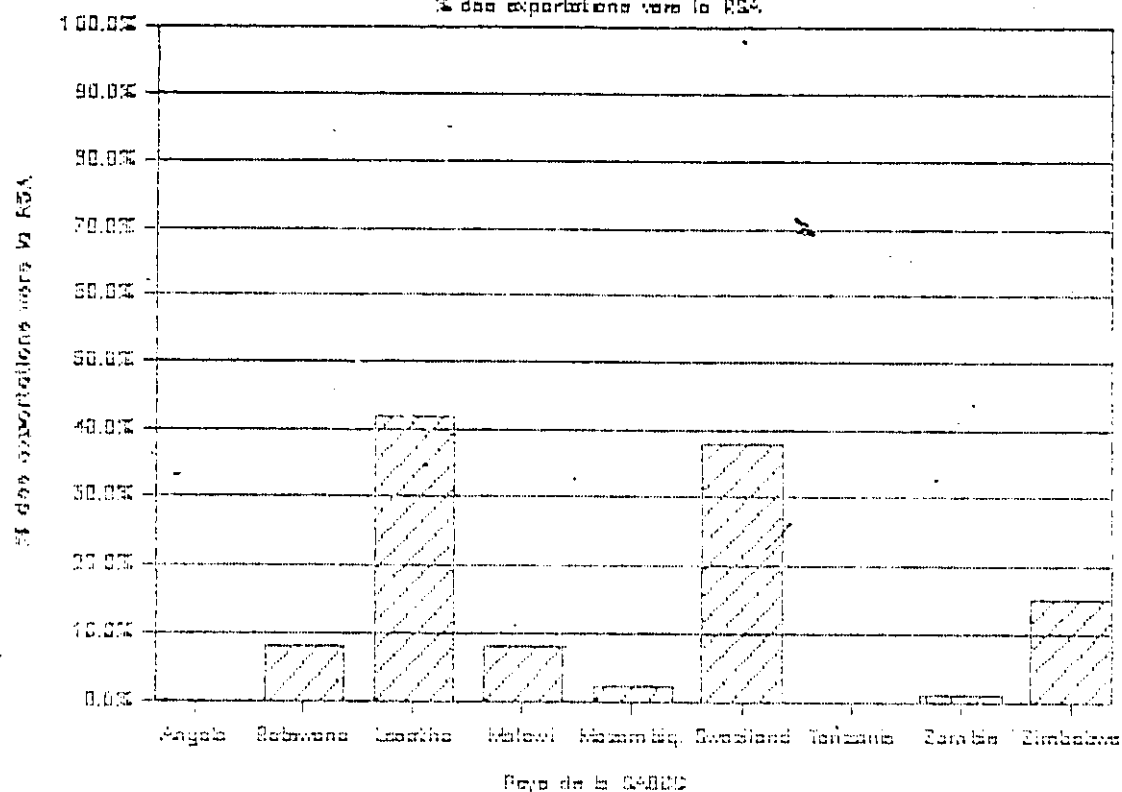
Echanges commerciaux avec la RSA:
Importations de la RSA (%)

PAYS de la SADCC	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Angola	Inexistants					
Botswana			84	82.2		
Lesotho			97			
Malawi			36	39		40.6
Mozambiq.			8		12	
Swaziland			83		90	
Tanzanie			Minimes			
Zambie		15	14			
Zimbabwe		28	32		19	

Source: Hanlon J., Beggar your Neighbours, Bloomington, Ind.: Indiana University Press, 1986, pp. 277-306.

Echanges commerciaux avec la RSA

% des exportations vers la RSA



Chiffres de 1982 sauf Botswana, Malawi (83), Zambie (80) et Zimbabwe (84)

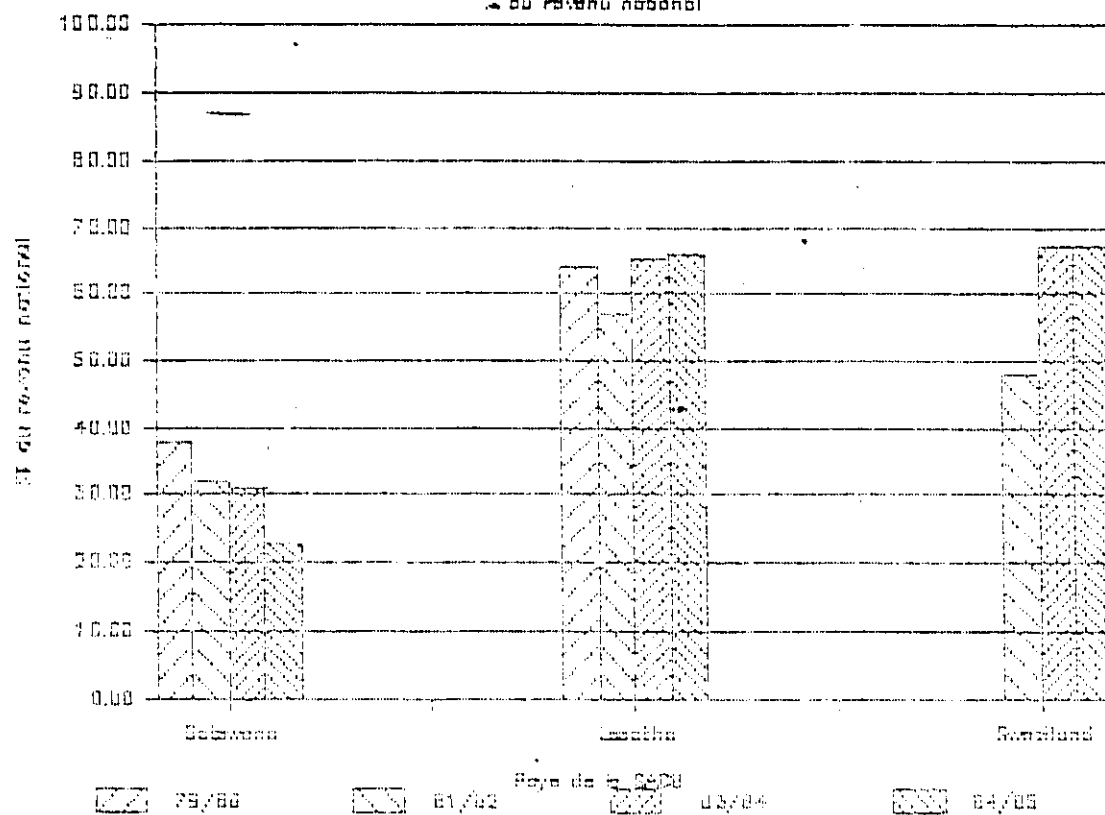
Echanges commerciaux avec la RSA:
Exportation vers la RSA (%)

PAYS de la SADCC	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Angola	Inexistants					
Botswana				8.2		
Lesotho			42			
Malawi				8		7.3
Mozambiq.			2			
Swaziland			38		37	
Tanzanie	Minimes					
Zambie	1					
Zimbabwe		22			15	

Source: Hanlon J., Beggar your Neighbours, Bloomington, Ind.: Indiana University Press, 1986, pp. 277-306.

Revenu de la SACU

% du revenu national

Revenu de la SACU
% du revenu national

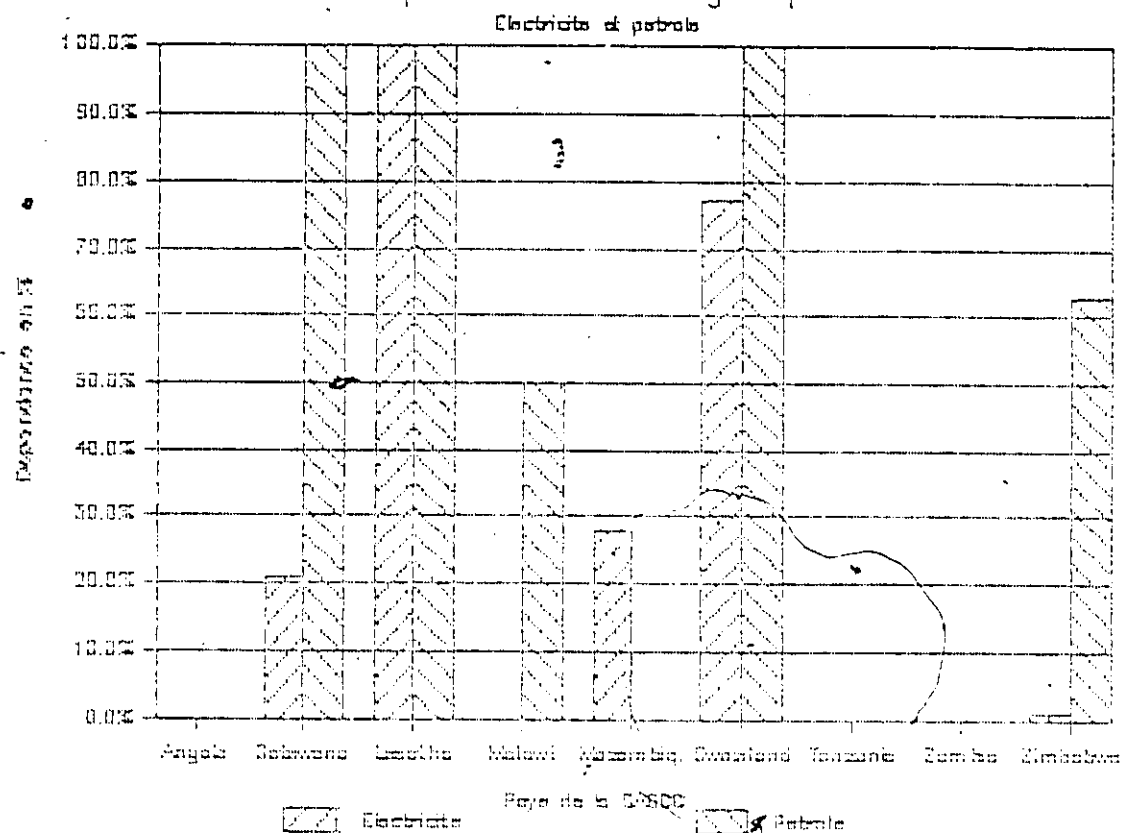
Pays membres:

	79/80	81/82	83/84	84/85
Botswana	38	32	31	23
Lesotho	64	57	65	66
Swaziland	n.d	48	67	67

n.d.: non disponible

Source: Hanlon J., Beggar your Neighbours, Bloomington, Ind.: Indiana University Press, 1986, pp. 277-306.

Dependance energetique



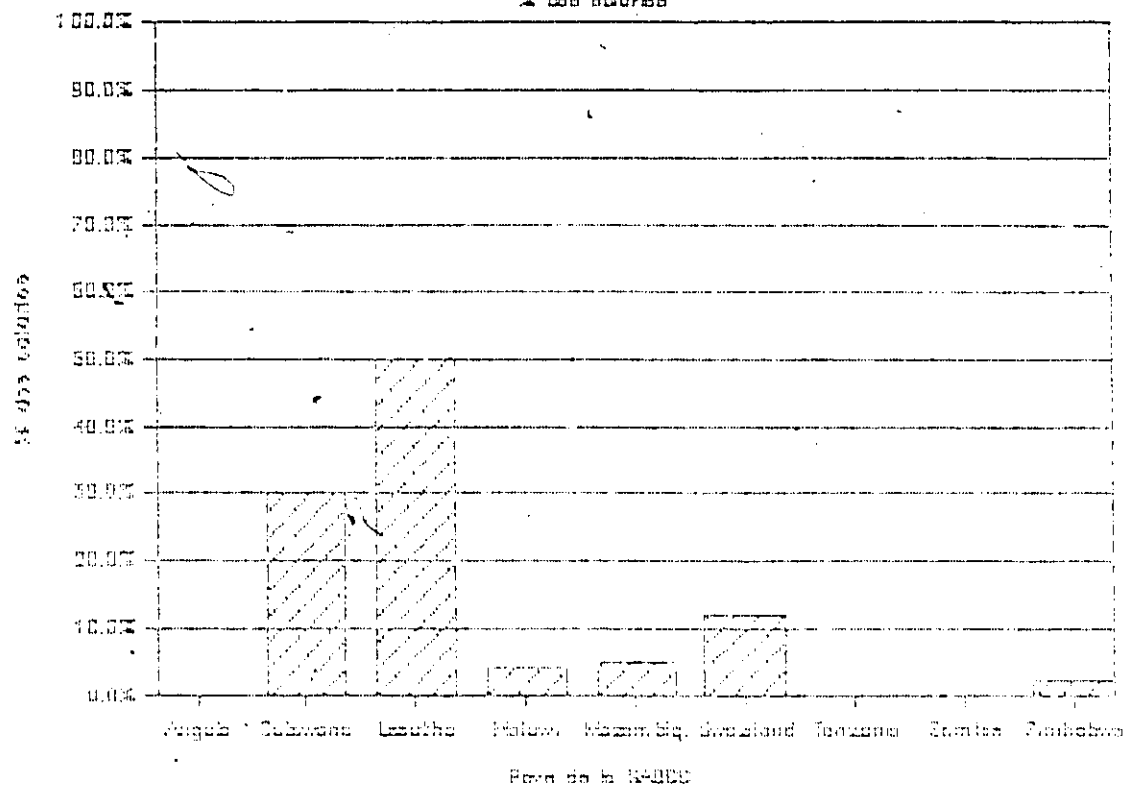
Dependance energetique:
Electricite (%) Petrole (%)

PAYS de la SADC	----- 1982 -----	----- 1982 -----
Angola		
Botswana	21	100
Lesotho	100	100
Malawi		50
Mozambiq.	28	
Swaziland	77	100
Tanzanie		
Zambie		
Zimbabwe	1	63

Source: Hanlon J., Beggar your Neighbours, Bloomington, Ind.: Indiana University Press, 1986, pp. 277-306.

Migration ouvrière

% des salaires



Migration ouvrière:
Nombre de mineurs(000):

total:
(000) % salaries:

PAYS de
la SADCC

	1981	1982	1983	1984	1981	1981
Angola						
Botswana	21		19	19	42	30
Lesotho	150		146	138	124	50
Malawi	13				31	4
Mozambiq.	41	45	40	45	59	5
Swaziland	11	14			13	12
Tanzanie						
Zambia	0.7			1.2		
Zimbabwe	17		8	7	5	2

Source: Hanlon J., Beggar your Neighbours, Bloomington, Ind.: Indiana University Press, 1986, pp. 277-306.

ANNEXE D

Le classement des pays de la SADCC en terme des indicateurs socio-économiques

PIB/Hab.	Croissance du PIB	Structure du PIB	Production agricole
> 600\$	> 2%	> 40%	> 100
BOTSWANA SWAZILAND ZIMBABWE	BOTSWANA SWAZILAND ZIMBABWE	BOTSWANA ZIMBABWE	SWAZILAND MALAWI TANZANIE ZIMBABWE
600\$ > 250\$ <	2% > 0% <	40% > 20% <	100 > 90 <
LESOTHO ZAMBIE ANGOLA TANZANIE	MALAWI TANZANIE LESOTHO ZAMBIE	ZAMBIE SWAZILAND ANGOLA < 20%	MOZAMBIQUE ZAMBIE LESOTHO
< 250\$	< 0%	MALAWI LESOTHO MOZAMBIQUE TANZANIE	< 90 BOTSWANA ANGOLA
MALAWI MOZAMBIQUE	ANGOLA MOZAMBIQUE		
Production alimentaire	# calories/habitants	# gr. prot./habitants	% sachant lire et écrire
> 100	> 2200 cal.	> 60 gr.	> 70%
SWAZILAND TANZANIE MALAWI MOZAMBIQUE	SWAZILAND TANZANIE LESOTHO MALAWI	LESOTHO BOTSWANA MALAWI SWAZILAND	ZAMBIE TANZANIE ZIMBABWE
100 > 90 <	2200 cal. > 2000 cal. <	60 gr. > 50 gr. <	70% > 50% <
ANGOLA ZIMBABWE ZAMBIE LESOTHO	ZIMBABWE BOTSWANA ZAMBIE ANGOLA	ZAMBIE ZIMBABWE TANZANIE < 50 gr.	SWAZILAND BOTSWANA LESOTHO < 50%.
< 90	< 2000 cal.		
BOTSWANA	MOZAMBIQUE	ANGOLA MOZAMBIQUE	MALAWI MOZAMBIQUE ANGOLA

Calcul relatif à l'indicateur alimentaireIntégration des indicateurs: production alimentaire

calories/hab. par jour

grammes de protéines/hab. par jour

PAYS	NOMBRE DE POSITIONS			total des points:
	1ère (x 3)	2ème (x 2)	3ème (x 1)	
ANGOLA		2	1	5
BOTSWANA	1	1	1	6
LESOTHO	2	1		8
MALAWI	3			9
MOZAMBIQUE	1		2	5
SWAZILAND	3			9
TANZANIE	2		1	8
ZAMBIE		3		6
ZIMBABWE		3		6

Classement relatif à l'indicateur alimentaire

SWAZILAND total
MALAWI des > 8
TANZANIE points
LESOTHO

ZAMBIE total > 6
ZIMBABWE des < 8
BOTSWANA points

ANGOLA total
MOZAMBIQUE des > 6
points

Calcul relatif à l'ensemble des indicateursIntégration des indicateurs: PIB/hab.

croissance du PIB
structure du PIB
indicateur alimentaire
% sachant lire et écrire

PAYS	NOMBRE DE POSITIONS			total des points:
	1ère (x 3)	2ème (x 2)	3ème (x 1)	
ANGOLA		2	3	7
BOTSWANA	3	2		13
LESOTHO	1	3	1	10
MALAWI	1	1	3	8
MOZAMBIQUE			5	5
SWAZILAND	3	2		13
TANZANIE	2	2	1	11
ZAMBIE	1	4		11
ZIMBABWE	4	1		14

Classement relatif à l'ensemble des indicateurs

ZIMBABWE total
 BOTSWANA des > 13
 SWAZILAND points

TANZANIE total > 10
 ZAMBIE des < 13
 LESOTHO points

MALAWI total
 ANGOLA des < 10
 MOZAMBIQUE points

BIBLIOGRAPHIE

THÉORIE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE COMPARÉE

Andriole S.J., J. Wilkenfield and G. W. Hopple, "A Framework for the Comparative Analysis of Foreign Policy Behavior" dans International Studies Quarterly, (19), 1975, pp. 160-198.

Axline W. A., "Common Markets, Free Trade Areas, and the Comparative Study of Foreign Policy", Journal of Common Market Studies, Vol. X, no 2, December 1971, pp. 163-176.

Brecher, M. M., B. Steinberg and J. Stein, "A Framework for Research on Foreign Policy Behavior" Journal of Conflict Resolution, (13), march 1969, pp. 75-101.

East, Maurice A. et Al., Why Nations Act?, London: Sage Publication, 1978.

East, Maurice A., Hermann Charles F., "Do Nation-Types Account for Foreign Policy Behavior" dans Comparing Foreign Policies: Theories, Findings and Methods, J.N. Rosenau (ed.), London: Sage Publications, 1974, pp. 269-303.

Epstein, L., British Politics in the Suez Crisis, Urbana: University of Illinois Press, 1964.

Frankel, J., The Making of Foreign Policy, New York: Oxford University Press, 1963.

Greenstein F. I., Personality and Politics, Chicago: Markham, 1969.

Harf, J. E. et al., "Systemic Attributes in Foreign Policy Analysis" dans Comparing Foreign Policies: Theories, Findings and Methods, J. N. Rosenau (ed.), London: Sage Publications, 1974, pp. 230-249.

Hermann M. G., "Circumstances under which Leader Personality Will Affect Foreign Policy: Some Propositions" dans J. N. Rosenau (ed.), In Search of Global Patterns, New York: Free Press, 1976.

Hermann M. G., "Leader Personality and Foreign Policy Behavior" dans J. N. Rosenau (ed.) Comparing Foreign Policies: Theories, Findings and Methods, New York: Sage-Halsted, 1974, pp. 201-235.

Hermann, C. F., "What Decision Units Shape Foreign Policy: Individual, Group, Bureaucracy?" dans Foreign Policy Analysis, Richard L. Merritt (ed.), Lexington, Mass.: Lexington Books, 1975, pp. 119-123.

Huntington, S. P., Political Order in Changing Societies, New Haven, Conn.: Yale University Press, 1968.

Kean, J. and P. J. McGowan, "National Attributes and Foreign Policy: A Path Analysis" dans P. J. McGowan (ed.) Sage International Yearbook of Foreign Policy Studies, vol. 1, Beverly Hills, Calif.: Sage, 1973, pp. 219-251.

Kelman, H. C., "Societal, Attitudinal and Structural Factors in International Relations", Journal of Social Issues 2, (1), 1955, pp. 42-56.

Kissinger, H. A., "Domestic Structure and Foreign Policy", Daedalus 95, 1966, pp. 503-529.

Lentner, H., Foreign Policy Analysis: A Comparative and Conceptual Approach, Columbus, Ohio: Merrill, 1974.

Lovell, J. P., Foreign Policy in Perspective, New York: Holt, Rinehart and Winston, 1970.

Macridis R, (ed.), Foreign Policy in World Politics, Englewood Cliffs, N. J.,: Prentice-Hall, 1976.

McGowan, P. J. and H. B. Shapiro, The Comparative Study of Foreign Policy, Beverly Hills, Calif.: Sage, 1971.

Merritt, R. L., and S. Rokkan (eds.) Comparing Nations: The Use of Quantitative Data in Cross-National Research, New Haven, Conn.: Yale Univ. Press, 1966.

Merton, R., "Bureaucratic Structure and Personality" Social Forces 18, 1940, pp. 560-568

Morgenthau, H. J., Politics among Nations, New York: Knopf, 1967.

Moore D. W., "National Attributes and Nation Typologies: A Look at Rosenau Genotypes" dans Comparing Foreign Policies: Theories, Findings and Methods, J. N. Rosenau (ed.), London: Sage Publications, 1974, pp. 251-267.

Organski, K. et A. F. K., Population and World Power, New York: Knopf, 1961.

Powell, C. A. et al., "Determinants of Foreign Policy Behavior: A Causal Modelling Approach" dans Comparing Foreign Policies: Theories, Findings and Methods, J. N. Rosenau (ed.), London: Sage Publications, 1974, pp. 151-169.

Rosenau J. N., "Comparing Foreign Policy" dans International Events and the Comparative Analysis of Foreign Policy, C. W. Kegley Jr., G. A. Raymond, R. M. Rood, R. A. Skinner (eds), Columbia: Univ. of South Carolina Press, 1975.

Rosenau, J. N., "Pre-Theories and Theories of Foreign Policy" dans Approaches to Comparative and International Politics, Evanston, Ill.: Northwestern University Press, 1966, pp. 27-93.

Rosenau, J. N., The Adaptation of National Societies, New-York: McCaleb-Seiler, 1970.

Rosenau J. N., The Scientific Study of Foreign Policy, New York: Free Press, 1980.

Rosenau J.N. (ed.), International Politics and Foreign Policy, New York: Free Press, 1961.

Rummel R. J., "Indicators of Cross-National and International Patterns", American Political Science Review 63, 1969, pp. 127-147.

Rummel R. J., "Some Dimensions in the Foreign Behavior of Nations", Journal of Peace Research 3, 1966, pp. 201-223.

Salmore B. G., Salmore S. A., "Political Regime and Foreign Policy" dans Why Nations Act?, East et al. (eds), Beverly Hills: Sage Publications, 1978, pp. 103-122.

Sartori, G., "Typologie des systèmes de partis" dans La comparaison en sociologie politique, Mattei Dogan et Dominique Pelassey (ed.), Paris: Librairie Technique (LITEC), 1980, pp. 243-256.

Singer, J. D., "The Level-of-Analysis Problem in International Relations" dans International Politics and Foreign Policy: A Reader in Research and Theory, J. N. Rosenau (ed.), New York: Free Press, 1961, pp. 20-29.

Sonderman, F. A., "The Linkage between Foreign Policy and International Politics" dans International Politics and Foreign Policy, J. N. Rosenau (ed.), New York: Free Press, 1961, pp. 8-17.

Sprout H. et Sprout M., Foundations of International Politics, New York: Van Nostrand-Reinhold, 1962.

Verba, S., "Assumptions of Rationality and Non-Rationality in Models of the International System" dans International Politics and Foreign Policy, J. N. Rosenau (ed.), New York: Free Press, 1969, pp. 217-231.

Wallace, W., Foreign Policy and the Political Process, London: McMillan, 1971.

Wilkinson, D. O., Comparative Foreign Relations: Framework and Methods, Belmont, Calif.: Dickenson, 1969.

Wolfenstein, E. V., Personality and Politics, Belmont, Calif.: Dickenson, 1969.

INTÉGRATION ET COOPÉRATION RÉGIONALE: ASPECTS THÉORIQUES

Allen, Robert L., "Integration in Less-Developed Areas", Kyklos XIV., pp. 315-316.

Andic, Fuat, Andic, Suphan and Dosser, Douglas. A Theory of Economic Integration of Developing Countries, London: Allen and Unwin, 1971.

Ansari, S. "Regional Cooperation in Africa - A Select Bibliography", Africa Quaterly 9, (july-sept. 1969), pp. 190-208.

Axline, W. A., "South Pacific Region Cooperation in Comparative Perspective: An Analytical Framework", Political Science, vol. 37, no 1, July 85, pp. 40-49.

Axline, W. A., "Underdevelopment, Dependence and Integration. The Politics of Regionalism in the Third World", International Organization 31, 1977, pp. 83-105.

Axline W. A., Mytelka, Lynn, "Regional Integration in the Third World. Some Internal Factors", International Dimensions of Regional Integration in the Third World, Ottawa: IDIC, 1975.

Balassa Bela, Economic Development and Integration, Mexico: Centro de Estudios Monetarios Latinoamericanos, 1965.

Balassa Bela, "Regional Integration and Trade: Policies of Less Developed Countries", Trade and Development, Proceedings of the Cambridge Conference on Development, 1972.

Balassa, Bela; The Theory of Economic Integration, Homewood, Illinois: Irwin, 1961.

Balassa, Bela, "Toward a Theory of Economic Integration" in Miguel Wionczek (ed.), Latin American Economic Integration, New York: Praeger, 1966, pp. 21-31.

Balassa Bela and Stoutjesdijk, Ardy, "Economic Integration among Developing Countries", Journal of Common Market Studies 14, 1975, pp. 37-55.

Barrea, Jean, L'intégration politique externe. Louvain: Editions Nauwelaerts, 1969.

Bazin, Henri, "Problèmes et perspectives de la coopération économique à l'intérieur du Tiers-Monde", Développement et Civilisations 24, déc. 1965, pp. 52-62.

Bernstein, R. A., "International Integration; Multidimensional or Universal?" Journal of Conflict Resolution 16, (sept. 1972), pp. 702-711.

Bourguinat Henri, Les Marché Communs des pays en voie de développement, Genève: Droz, 1968.

Chou, Yu-Min, "Economic Integration in Less Developed Countries", Journal of Development Studies, July 1967, pp. 352-373.

CNUCED, Problèmes actuels d'intégration économique. Répartition des avantages et des coûts dans l'intégration entre pays en voie de développement, New York: Nations Unies, 1973, pp. 1-43.

Dehem, Roger, La notion d'association économique, Montréal: Institut de Recherches C.D. Howe, 1978.

Denham, R. E., "The Role of the U.S. as an External Actor in the Integration of Latin America", Journal of Common Market Studies, no 7, March 1969.

Dell, Sydney, Trade Blocs and Common Markets, New York: Alfred A. Knopf, 1966.

De Vree, Johan, Political Integration: The Formation of Theory and its Problems, The Hague: Mouton, 1972.

Erbès, Robert, L'intégration économique internationale, Paris: Presses Universitaires de France, 1966.

Etzioni Amitai, Political Unification: A Comparative Study of Leaders and Forces, New York: Holt, Rinehart and Winston, 1965.

Fleming, G. "External Economies and Balanced Growth", Economic Journal, June 1955.

Ghosh, Pradip K. (ed.), Economic Integration and Third World Development, Westport, Connecticut: Greenwood Press, 1984.

Ghai, D. P., "Alternative Concepts of Economic Integration", Current Problems of Economic Integration, UN Publications, 1973.

Hansen, Roger D., "Regional Integration. Reflections on a Decade of Theoretical Efforts". World Politics, XXI, (jan. 69), pp. 242-271.

Hoffman, Stanley, "Vers l'étude systématique des mouvements d'intégration internationale" Revue Française de Science Politique IX (1959), pp. 474-487.

Institut de Coopération Internationale. Dimensions internationales de l'intégration régionale dans le Tiers-Monde, Ottawa: IDIC, 1975.

Jaber, Tayseer, "The Relevance of Traditional Integration Theory to Less Developed Countries", Journal of Common Market Studies, XI (March 1971), pp. 254-267.

Jacob, Philip E. and Teune, Henry., "The Integrative Process: Guidelines for Analysis of the Bases of Political Community" dans Philip E. Jacob and James V. Toscano (eds.), The Integration of Political Communities, New York: Lippincott, 1964, pp. 1-45.

Kahnert, F. et al., Intégration économique entre pays en voie de développement, Paris: OCDE, 1969, pp. 1-55.

Lipsey R.G., "The Theory of Customs Unions: Trade Diversions and Welfare" Economica 24 (fev. 1957), pp. 41-46.

Marchal André, L'intégration territoriale, Paris: Presses Universitaires de France, Ed. Que Sais-Je?, 1965.

Myrdal, G., Théorie économique et pays sous-développés, Paris: Éditions Présence Africaine, 1959.

Myrdal, G., Une économie internationale, Paris: PUF, 1958.

Mytelka, Lynn, "Fiscal Politics and Regional Redistribution. Bargaining Strategies in Asymmetrical Integrative Systems", Journal of Conflict Resolution, vol. 19, no 1, March 1975, pp. 138-160.

Perroux F., "Intégration économique. Qui intègre? Au bénéfice de qui s'opère l'intégration?" Economique Appliquée, 1966, pp. 387-414.

Robson, Peter, The Economics of International Integration, London: Allen Unwin, 1980.

Sakamoto, J., "Industrial Development and Integration of Underdeveloped Countries", Journal of Common Market Studies, Vol. VII, no 4, June 1969, pp. 283-304.

Sidjanski, Dusan, Problèmes actuels d'intégration économique. Le rôle des institutions dans l'intégration régionale entre pays en voie de développement, New York: Nations Unies, 1973.

Sloan, J. W., "The Strategy of Development Regionalism: Benefits, Obstacles and Capabilities", Journal of Common Market Studies, no 10, 1971, pp. 269-294.

Vaitsos, Constantine V., "L'attitude et le rôle des entreprises transnationales dans le processus d'intégration économique dans les pays en Voie de développement", Revue Tiers Monde, XIX, (avril-juin 1978), pp. 233-255.

Vaitsos, Constantine V., Regional Integration cum/versus Corporate Integration. A Review of the Motives, Conduct and Implications of Transnational Enterprises in Regional Economic Cooperation Processes among Developing Countries, New York: United Nations Centre on Transnational Corporations, 1978.

Vaitsos, Constantine V., "Crisis in Regional Economic Cooperation (Integration) among Developing Countries", World Development 6, (June 1978), pp. 718-769.

Vajda Imre, "Intégration, union économique et État national", Revue Tiers Monde, X (jan.-mars 1969), pp. 25-47.

Van Espen, P., "La répartition des bénéfices de l'intégration dans le Marché Commun Est-Africain: Une analyse de la littérature", Culture et Développement, no 3, 1971, pp. 279-293.

Vanek, J., International Trade Theory and Economic Policy, Homewood, Ill.: Irwin, 1962.

Williams Daniel G., "Regional Development as Determined by Alternative Regional Goals", Growth and Change, vol. 14, no 3, (July 83), pp. 23-37.

L'AFRIQUE AUSTRALE ET LA SOUTHERN AFRICAN DEVELOPMENT COORDINATION CONFERENCE

Abegunrin, Layi, "Southern African Development Coordination Conference (SADCC): Towards Regional Integration of Southern Africa for Liberation", A Current Bibliography on African Affairs, vol. 17, no 4, 1984-1985, pp. 363-375.

Africa South of the Sahara 1980-1981, London: Europa Publications, 1980.

Aicardi de Saint-Paul, M., "Interdépendance en Afrique australe", Le mois en Afrique, fév.-mars 1984, pp. 38-62.

Anglin, Douglas G., "Economic Liberation and Regional Cooperation in Southern Africa: SADCC and PTA", International Organisation, vol. 37, no 4, (autumn 83), pp. 681-711.

Anglin, Douglas G., "SADCC after Nkomati", African Affairs, vol. 84, no 335, pp. 163-181.

Barbier et Désouches, Sanctionner l'Apartheid: 14 Questions, La Découverte, 1987.

Boreham, Gordon, "Economic Cooperation in Southern Africa", International Perspectives, Feb. 83, pp. 8-13.

Bothomani, Isaac, "Regional Cooperation for Development and Economic Liberation in Southern Africa", The Round Table, (286), avril 83, pp. 137-152.

Boyd, J. B., "A Subsystemic Analysis of the Southern African Development Coordination Conference", The African Studies Review, vol. 28, no 4, December 85, pp. 46-61.

Coker, Christopher, "L'Afrique du Sud, l'Afrique australe et la sécurité régionale (South Africa, Southern Africa and Regional Security)", Politique Etrangère, 49 (2), été 84, pp. 287-300.

Cownie, David S., "Regional Cooperation for Development: A Review and Critique of the Southern African Development Coordination Conference", Current Bibliography on African Affairs, (18), 1, 1986, pp. 21-41.

Friedland, Elaine A., "The Southern African Development Coordination Conference and the West: Cooperation or Conflict?", The Journal of Modern African Studies, 23 (2), juin 85, pp. 287-314.

Green R. E., "Southern African Development Cooperation: From Dependence and Poverty towards Economic Liberation", Africa Contemporary Record, (14), 1982.

Hanlon Joseph, Apartheid's Second Front: South Africa's War Against its Neighbours, London: Penguin Books, 1986.

Hanlon Joseph, Beggar Your Neighbours: Apartheid Power in Southern Africa, London: Catholic Institute for International Relations and James Currey, 1986.

Hanlon Joseph, SADCC: Progress, Projects and Prospects. The Trade and Investments of the Southern African Development Coordination Conference, Special Report no 182, The Economist Publications Ltd, 1984.

Hill, Christopher, "Regional Cooperation in Southern Africa", African Affairs, 82, (327), avr. 83, pp. 215-239.

Jegou, Jacques, "Les regroupements politico-économiques des États d'Afrique australe", Afrique Contemporaine, (132), déc. 84, pp. 10-21.

Kane-Berman, J., "South Africa's Regional Strategy", Africa Guide 1983, Safron-Walden: World of Information, 1983, pp. 43-45.

Kane-Berman, J., "The Subjugation of Southern Africa", Africa Guide 1984, Safron-Walden: World of Information, 1984, pp. 19-22.

Kibble, S. et Bush, R., "Reform of Apartheid and Continued Destabilisation in Southern Africa", The Journal of Modern African Studies, vol. 24, no 2, 1986, pp. 203-227.

Kornegay F. A., Mortimer J. R., "Namibia's Transition and Regional Cooperation in Southern Africa", SADEX. The Southern Africa Development Information - Documentation Exchange, Washington, D. C., 3, (1), 1981.

Labayle Henri, "Continuité et ambiguïté d'une coopération économique régionale en Afrique australe", Année Africaine 1982, Centre d'étude d'Afrique noire de Bordeaux, Paris: Editions A. Pedone, 1982, pp. 273-307.

Labayle Henri, "La coopération économique régionale en Afrique australe: Le temps de la réflexion", Année Africaine 1983, Centre d'étude d'Afrique noire de Bordeaux, Paris: Editions A. Pedone, 1983, pp. 170-211.

Labayle Henri, "La SADCC ou les difficultés d'une coopération économique en Afrique australe", Année Africaine 1981, Centre d'étude de Bordeaux, Paris: Editions A. Pedone, 1981, pp. 254-289.

Landell-Mills, P. M., "The 1969 Southern African Customs Union Agreement", Journal of Modern African Studies, vol. 9, no 2, 1971.

Leistner, G. M. E., Towards a New Order in Southern Africa, Pretoria: Africa Institute of South Africa, 1979.

Mandaza, I., "Some Notes and Reflections on the Southern African Development Coordination Conference" dans Regional Development at the International Level Vol. II, Shaw and Tandon (eds), New York: University Press of America, 1985, pp. 135-143.

Mkandawire, T., "SADCC Cooperation: Problems and Prospects" dans Regional Development at the International Level Vol. II, Shaw and Tandon (eds), New York: University Press of America, 1985, pp. 93-112.

Munslow B. et O'Keefe P., "Energy and the Southern African Region Confrontation", Third World Quarterly, 6 (1), janv. 84, pp. 25-42.

Mwase, N., "Regional Cooperation and Socialist Transformation in Southern Africa: Prospects and Problems", Journal of African Studies, vol. 13, no 1, Spring 1986, pp. 17-24.

Nnebe-Agumadu S., "Regional Experience in Cooperation in Transport Communication in Africa", West African Economic Journal, vol. 1, no 1, march 1980.

Nsekela, A. J., Southern Africa: Toward Economic Liberation, London: Rex Collings, 1981, pp. 267-274.

Osei-Ewedié B. Z., "The Front-Line States: Cooperation for the Liberation of Southern Africa", Journal of African Studies, vol. 10, no 4, (winter 83-84), pp. 17-24.

Parsons, N., A new History of Southern Africa, New York: Holmes and Meier, 1983.

SADCC, Record of the Ministerial Meeting held in Salisbury, Zimbabwe on the 11th September 1980, pp. 24-25.

SADCC, Record of Ministerial Meeting, SADCC: Harare, July 1981.

Seidman, A., The Roots of Crisis in Southern Africa, Trenton, N. J.: Africa World Press, Oxfam America Impact Audit no 4, 1985.

Seidman, A., Makgetla, N., Outposts of Monopoly Capitalism: Southern Africa in the Changing Global Economy, Westport, CT: Lawrence Hill, 1980.

Shaw Timothy (et al.) (ed.), Regional Development at the National Level vol. 1, Larkham, Md.: University Press of America, 1985.

Shaw Timothy (et al.) (ed.), Regional Development at the International Level vol. 2, Larkham, Md.: University Press of America, 1985.

Shaw, Timothy, "The Dilemmas and Dialectics of Regional (Under) Development in the 1980's: Self-Reliance Reconsidered" dans Regional Development at the International Level Vol. II, Shaw and Tandon (eds), New York: University Press of America, 1985, pp. 9-40.

Slinn P. E., "The Southern African Development Coordination Conference", Yearbook of World Affairs, 38, 1984, pp. 183-197.

Southern Africa: Toward Economic Liberation. A Declaration by the Governments of Independent States of Southern Africa made at Lusaka on the 1st of April 1980., London: SADCC Liaison Committee, 1980.

Southern African Development Coordination: From Dependence and Poverty toward Economic Liberation, Blantyre, 1981.

Southern African Transport and Communications Commission, Sector Review and Proposed Projects, Maputo: SADCC, 1980, mimeo., prepared by Hoff & Overgaard, Copenhagen.

Tandon, Y., "SADCC and the Preferential Trade Area (PTA)" dans Regional Development at the International Level Vol. II, Shaw and Tandon (eds), New York: University Press of America, 1985, pp. 113-133.

Tostensen Arne, Dependence and Collective Self-Reliance in Southern Africa: The Case of the Southern African Development Coordination Conference (SADCC), Scandinavian Institute of African Studies (Research Report no 62), Uppsala, 1982.

Weimer, Bernhard, "Europe, the United States and the Front Line States of Southern Africa: The Case for Closer Cooperation", Atlantic Quarterly, 2, (1), spring 84, pp. 67-86.

Weisfelder Richard F., "The SADCC: A New Factor in Liberation Process", Callaghy Tm., South Africa in Southern Africa: The Intensifying Vortex of Violence, Praeger, New York 89, pp. 237-266.

World Bank, Toward Sustained Development in Sub-Saharan Africa, Washington, D. C.: World Bank, 1984.

ANGOLA

Bender, G. I., Angola under the Portuguese: The Myth and the Reality, Berkeley: University of California Press, 1978.

Bhagavan, M. R., Angola. Prospects for Socialist Industrialization, Uppsala: Scandinavian Institute of African Studies, 1980.

Davidson, B., In the Eye of the Storm: Angola's People, Garden City, NY: Doubleday, 1972.

El-Khawas, M. A., Angola: The American-South African Connection, Washington, D.C.: African Bibliographic Center, 1978.

Harsh, E., Thomas T., Angola: The Hidden History of Washington's War, New York: Pathfinder Press, 1976.

Wolfers, M., Begerol, J., Angola in the Frontline, London: ZED Press, 1983.

BOTSWANA

Bertil, O., The Macroeconomic Position of Botswana, Research Report no 60, Uppsala: Scandinavian Institute of African Studies, 1981.

Colclough, C., McCarthy, S., The Political Economy of Botswana: A Study of Growth and Distribution, New York: Oxford University Press, 1980.

Harvey C. (ed.), Papers on the Economy of Botswana, London: Heinemann Educational Books, 1981.

Inganji, F. K., Ngcongco, L. D., Oommen, M.A., Botswana's Economy since Independence, New-Delhi: McGraw-Hill, 1983.

Selwyn, P., Industries in the Southern African Periphery: A Study of Industrial Development in Botswana, Lesotho and Swaziland, London: Croom Helm and Institute for Development Studies, Sussex, 1975.

LESOTHO

Gray, J., Eoohlo S. G., "The Direct Content of Lesotho's Imports", Ford Research Project, Paper FRP/1, 1978.

Selwyn, P., Industries in the Southern African Periphery: A Study of Industrial Development in Botswana, Lesotho and Swaziland, London: Croom Helm and Institute fo Development Studies, Sussex, 1975.

World Bank, Lesotho: A Development Challenge, Washington, D.C.: International Bank for Reconstruction and Development, 1975.

MALAWI

Williams, T. D., Malawi: The Politics of Despair, New York: Cornell University Press, 1978.

MOZAMBIQUE

Cahen, M., Mozambique, La révolution imposée. Études sur douze années d'indépendance (1975-1987), Paris: L'Harmattan, 1987.

Cahen, M., État et pouvoir dans le Mozambique indépendant, Politique Africaine no 19, septembre 1985.

First, R., Black Gold: The Mozambican Miner, Proletarian and Peasant, New York: St-Martin's Press, 1983.

Hanlon, J., Mozambique: The Revolution Under Fire, London: ZED Press, 1984.

SWAZILAND

Booth, A. R., Swaziland - Tradition and Change in a Southern African Kingdom, Boulder, CO: Westview Press, 1983.

Selwyn, P., Industries in the Southern African Periphery: A Study of Industrial Development in Botswana, Lesotho and Swaziland, London: Croom Helm and Institute fo Development Studies, Sussex, 1975.

Simelane, N., "Swaziland within SADCC" dans Regional Development at the International Level Vol. II, Shaw and Tandon (eds), New York: University Press of America, 1985, pp. 265-278.

TANZANIE

Barkan, J. D., Politics and Public Policy in Kenya and Tanzania, New York: Praeger, 1984.

Batibo, E. et Martin D., L'Ujamaa face aux réalités, Paris: Éditions Recherches sur les civilisations, 1986.

Coulson, A., Tanzania: A Political Economy, New York: Oxford University Press, 1982.

Hyden, G., Beyond Ujamaa in Tanzania: Underdevelopment and an Uncaptured Peasantry, Berkeley: University of California Press, 1980.

Resnick, I. N., The Long Transition: Building Socialism in Tanzania, New York: Monthly Review Press, 1982.

Rweyemamu, J. F., Underdevelopment and Industrialisation in Tanzania: A Study of Perverse Capitalist Industrial Development, New York: Oxford University Press, 1973.

ZAMBIE

Bhagavan, M. R., Zambia, Impact of Industrial Strategy on Regional Imbalance and Social Inequality, Uppsala: Scandinavian Institute of African Studies, 1978.

Bratton, M., The Politics of Rural Development: Peasant and Party State in Zambia, Hanover, NH: University Press of New England, 1980.

Martin, A., Minding Their Own Business: Zambia's Struggle Against Western Control, London: Hutchinson, 1972.

Shaw, T., Dependency and Underdevelopment: The Development and Foreign Policies of Zambia, Athens, OH: Ohio University, Center for International Studies, 1976.

Sklar, R. L., Corporate Power in an African State: The Political Impact of Multinational Mining Companies in Zambia, Berkeley: University of California Press, 1975.

ZIMBABWE

Clark, D. G., Foreign Companies and International Investment in Zimbabwe, London: Catholic Institute for International Relations, 1980.

Johanneau, D., Le Zimbabwe, Paris: PUF, 1983.

Patel, H., "No Master, No Mortgage, No Sale: The Foreign Policy of Zimbabwe" dans Regional Development at the International Level Vol. II, Shaw and Tandon (eds), New York: University Press of America, 1985, pp. 219-263.

Stoneman, C. (ed.), Zimbabwe's Inheritance, New York: St. Martin's Press, 1982.

UNCTAD and United Nations Development Programme, Zimbabwe - Towards a New Order - an Economic and Social Survey, New York: United Nations Development Programme and UNCTAD, 1980.

Utete, C. M., The Road to Zimbabwe: The Political Economy of Settler Colonialism, National Liberation and Foreign Intervention, Washington, D. C.: University Press of America, 1979.

REVUES ET PÉRIODIQUES

AFRICA CONFIDENTIAL

AFRICA ECONOMIC DIGEST

AFRICA GUIDE 1981, 1982, 1983, 1984

AFRICA GUIDE 1985, 1986

AFRICAN BUSINESS

AFRICA RESEARCH BULLETIN

LE MONDE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

L'ÉTAT DU MONDE

THE GUARDIAN

THE TIMES

THE NEW YORK TIMES

THE WASHINGTON POST